

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) : LE NUMERO : 2 F
1er Janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4838.65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre Octobre
Novembre Décembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Les ballets, les concerts,
se peut-il rien de mieux,
pour contenter l'esprit, et
réveiller les yeux !

LA FONTAINE.

N° 281 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — MAI 1975

Pour l'avenir de nos sociétés

Dans « Le Musicien Fédéré » de janvier 1975, nous avons lu le présent article avec beaucoup d'intérêt et nous le proposons à nos lecteurs.

N.D.L.R.

« Tous les dirigeants Fédéraux ont présidé de nombreuses fêtes de Sainte-Cécile, particulièrement là où ils étaient conviés à remettre des distinctions Fédérales et Confédérales.

Ils rapportent que partout on y a fait serment de fidélité à la Musique ; partout nos musiciens ont communiqué dans la même pensée, les dirigeants ont prononcé les mêmes paroles dans lesquelles l'art, la solidarité, l'amitié tenaient la plus grande place ; partout également on a exprimé les mêmes espoirs de renouveau, de développement ; enfin, en de nombreuses occasions, les élus de toutes tendances ont manifesté leur intérêt à la Musique Populaire et à ses problèmes.

Souvent, les uns et les autres ont dissimulé leur inquiétude quant au devenir de nos Sociétés, aux prises avec des difficultés sans nombre.

Pourtant nos Sociétés font des efforts prodigieux de recrutement.

Les pouvoirs publics : Affaires Culturelles, Collectivités départementales et Communales reconnaissant leurs mérites, les aident et les soutiennent. L'Éducation Musicale est pratiquée sur la plus grande échelle dans nos campagnes comme dans nos cités urbaines.

Nos cours et Ecoles de Musique regorgent d'élèves.

Cela nous vaut chaque année un nouveau record de candidats aux Examens Fédéraux.

Jamais nos Conservatoires n'ont accueilli autant d'élèves en provenance de nos Ecoles et de nos Sociétés.

Paradoxalement, beaucoup de Sociétés craignent pour l'avenir, végètent faute d'un sang nouveau... attaché et fidèle.

Le mal ne date pas d'hier.

Les causes sont nombreuses.

Les enquêtes effectuées ici et là démontrent — sans toutefois généraliser — que la plupart des jeunes ne sont pas assidus, qu'ils répugnent aux contraintes auxquelles sont assujetties leurs Sociétés.

Généralement, les jeunes affichent cette curieuse tendance d'aimer la Musique plus pour eux-mêmes que pour le service de la collectivité qui leur a enseigné et la Société qui les prend à charge.

Les mouvements de population, les difficultés de l'emploi, la vie moderne, la multiplication et la facilité des loisirs, en sont les causes principales.

Il est de fait également que les difficultés de nos Sociétés naissent d'un monde où l'indifférence, le desserrement familial égoïste, le chacun pour soi si souvent dénoncé et si peu combattu, règnent au mépris de tout ce qui faisait le bonheur des générations qui nous ont précédés, profondément attachées à tout ce qui avait un caractère éducatif, humain, culturel ou social.

La fidélité à la Musique, comme aux manifestations de son activité, ne peut être assurée qu'en forgeant aux jeunes qui viennent à nous, une âme de Sociétaire.

On n'est véritable Sociétaire que si l'on accepte de gré et de cœur les devoirs communs, que si on remplit avec joie et fierté les obligations communes ; que si on a le souci constant du bon renom et du service de la collectivité qui vous soutient.

C'est aux dirigeants et aux éducateurs qu'il appartient de diffuser cette doctrine par une profonde et permanente éducation, aussi et surtout par l'exemple de leurs propres vertus.

Les anciens qui font heureusement constituent toujours la solide armature de nos Sociétés, ont également des devoirs à remplir.

D'abord, celui de montrer l'exemple de leur fidélité, de leur assiduité, de leur dévouement, de leur unité.

Ensuite d'honorer le concours de cette jeunesse sur laquelle ils doivent compter ; de se pencher sur ses problèmes, de la comprendre et la soutenir, de la faire participer progressivement aux responsabilités de la gestion de leur Société ; enfin de lui faire une place dans la communauté musicale.

Le passé est le passé. Rien ne sert d'en avoir la nostalgie.

C'est néanmoins un devoir d'en rappeler les enseignements, comme d'en diffuser et d'en pratiquer les vertus.

En toutes choses, et particulièrement en ce qui concerne l'éducation et les loisirs des hommes, si le présent est toujours le résultat des actes du passé ; l'avenir est fonction de l'éducation, des efforts, de l'action du présent.

Faire résolument confiance et une place aux jeunes qui viennent à nous, c'est le conseil que je donne à tous, et c'est le vœu que je forme à l'orée de l'année nouvelle.

Louis BRIANÇON.

Président honoraire de la Fédération Nord et Pas-de-Calais.

Marcel LANDOWSKI à l'Académie des Beaux-Arts

Marcel Landowski, ancien directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse à l'ex-ministère des Affaires culturelles, a été incontestablement celui qui a su créer un renouveau en matière de musique en France, d'une part pour les réformes qu'il a introduites aussi bien dans le domaine de l'enseignement que de la vie musicale prise dans sa généralité.

Homme modeste, ayant eu la volonté et le courage de rester plus ou moins dans l'ombre en temps que compositeur lorsqu'il occupait les fonctions officielles évoquées, Marcel Landowski a reçu en février dernier le juste hommage qu'on lui devait par sa nomination au fauteuil de son Maître, Henri Busser à l'Académie des Beaux-Arts, couronnement d'une carrière exemplaire en bien des domaines.

La Confédération Musicale de France adresse à M. Landowski ses respectueuses félicitations.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Au cours d'une réception organisée au Cercle Interallié à Paris, Mme Blanche C.A. Leduc, présidente de la section française de l'ISME, a reçu des mains de M. Wolfgang Bente, conseiller culturel de l'Ambassade d'Allemagne, la croix d'officier de l'Ordre du Mérite de la République Fédérale d'Allemagne.

La Confédération Musicale de France lui adresse toutes ses félicitations.

Pierre AUCLERT n'est plus

Nous avons appris avec émotion le décès de M. Pierre Auclert, Inspecteur de la Musique, survenu subitement à son domicile, à l'âge de 70 ans. M. Pierre Auclert qui était depuis de longues années Membre du Jury de nos Concours d'Excellence, présidait encore, le 9 mars dernier (3 jours avant son décès) le Concours de Piano. La C.M.F. adresse à la Famille de cet éminent musicien, ami de la Musique Populaire, ses sincères condoléances.

71^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Compte rendu de la séance du 7 mars 1975 (suite)

M. LE PRESIDENT — La parole est à M. Ameller, trésorier.

Je ne présagerai point de l'avenir, mais, vous comprendrez qu'il nous faut tous nous serrer les coudes autour du drapeau confédéral.

3 — RAPPORT FINANCIER

M. AMELLER. — Mes chers collègues, je m'excuse d'être en retard. J'ai préparé un petit rapport, au dernier moment. Mais vous avez sous les yeux le rapport financier, extrêmement clair et simple, et pour vous qui avez l'habitude de cela je pense que c'est enfantin. Je voudrais quand même vous dire plusieurs choses :

Que vive notre Association amicale qui a déjà fait beaucoup et se doit de faire chaque jour davantage dans un climat rendu, lui aussi, chaque jour plus difficile.

Je pense que vous témoignerez au Conseil d'Administration qui m'a confié cette tâche délicate la confiance qu'il mérite.

Mes chers collègues,

Cette année, le budget que vous avez sous les yeux a un caractère particulier, il a été établi sur 15 mois, de ce fait, il est difficile de pouvoir faire une logique comparaison entre les exercices 1973 et 1974 ; aussi, je pense qu'il sera plus rationnel de vous donner en pourcentage les augmentations des chapitres principaux du budget de 1972 et de celui de 1973 avec leurs incidences sur celui de 1974 et bien sûr les prévisions de celui de 1975.

M. LE PRESIDENT. — Avez-vous des observations sur ce rapport ?

M. ROSE. — A quel moment la Fédération du Nord peut-elle intervenir sur l'affaire de cotisation ?

M. AMELLER. — Je vous propose tout d'abord de passer la parole à la commission de vérification des comptes. Ensuite je vous demanderai de voter le budget qui vous est présenté. Puis nous parlerons de ces augmentations, du journal et de la cotisation.

Certains chapitres tels que : récompenses, TVA, examens... n'ont que des incidences à conséquences directes qui n'ont, de ce fait, qu'une influence minime sur l'ensemble.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES

Pour les assurances, ce chapitre est particulier et le retard apporté par les grèves postales a sérieusement perturbé notre comptabilité en général.

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler, lors de l'Assemblée générale du 25 octobre 1973, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de 1973-1974, pour l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Nous avons résolument évité de mêler Toucy, qui, comme je l'avais proposé l'an passé, doit trouver une autonomie complète. Bien sûr, pour l'instant, les frais administratifs et d'équipement, pour une part, nous incombent et de ce fait, se trouvent mêlés aux frais généraux, mais, je pense que d'ici quelque temps, l'autonomie sera absolue. D'ailleurs, M. Tesson vous fera un bilan exact du journal et financier, de l'établissement dont il a la charge.

Ces comptes ont été régulièrement mis à notre disposition et nous avons reçu à leur sujet les explications et justifications utiles, l'examen auquel nous avons procédé nous a permis de constater la parfaite concordance et la concordance avec le bilan et les comptes de résultats soumis à votre approbation.

Voici comme je vous le disais, le bilan :

Nous vous engageons, en conséquence, à approuver le bilan et les comptes tels qu'ils vous sont présentés et les considérer comme l'exactitude des livres comptables, ainsi que le projet de budget 1974-1975.

Le coût du journal pour 1975 sera de 20 % supplémentaire et de ce fait, porterait la dépense à : 178.000 F.

La Commission donne quitus au trésorier, lui adresse ses vifs compliments, ainsi qu'à tous ses collaborateurs, pour la bonne tenue des livres comptables et présente ses remerciements à M. Santoni, expert-comptable.

Il faut donc considérer que 12.000 abonnés payants ne suffisent pas au coût de 10 F et je vous proposerai, en accord unanime avec le Conseil d'administration de porter le prix de l'abonnement à 15 F, ce qui ferait une recette de 180.000 F.

Fait à Paris, le 6 mars 1975.

Pour la cotisation, il est impossible de continuer comme par le passé ; les soucis ont été grands jusqu'à ce jour et j'aimerais que ceux-ci ne se transforment en cauchemar.

M. Lucien MIECHAMP.

L'augmentation totale du budget dépenses depuis 1973 est de 127 %, je dis bien 127 %.

M. Albert ATYASSE.

Or, en supposant pour nos prévisions, une augmentation pour l'an prochain de 12 % sur le budget de 311.750,22, nous le portons à : 350.280 F.

M. ATYASSE. — J'ajoute que je ne suis déjà pas d'accord, moi, pour l'augmentation des 15 F, c'est-à-dire que je préfère qu'on demande à toutes les fédérations une augmentation des effectifs d'abonnement au journal, ce qui augmentera notre trésorerie. On pourrait avoir peut-être le double d'abonnés. Faites tous un effort pour avoir davantage d'abonnés dans vos fédérations. Faites tout votre possible.

L'augmentation de la cotisation annuelle qui était de 10 F en 1974 et portée, pour les circonstances exceptionnelles à 15 F à Narbonne subit un réajustement bien modeste de 5 F, soit : 20 F.

(SUITE PAGE 4)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

PAUL PARAY (suite)

C'était le début de cette magnifique carrière qui allait le mener à Monte-Carlo, Vichy, Strasbourg. Il dirigea longtemps les Concerts Colonne, l'Opéra et je crois inutile de citer les villes de l'étranger où se sont accumulés ses succès.

Nous avons le bonheur de pouvoir l'applaudir et de constater combien il a conservé sa remarquable vitalité. Paul Paray aime ses collaborateurs et par la réciproque de leur affection, de leur admiration il obtient d'eux des

prodiges. Dirigeant de mémoire, sobre dans ses gestes, l'action de son regard subjugue ses virtuoses et les élèves au-dessus de leur condition. Un concert dirigé par lui est toujours un événement auquel toute l'assistance participe et ressent le magnétisme de cet homme prestigieux, de cet artiste sans âge, d'une classe exceptionnelle. Puisque nous avons le bonheur de pouvoir l'applaudir (je répète consciemment ces mots) et de l'honorer, il suffit de se rendre à l'un de ses concerts (au moins) même si la T.V. en dehors d'une grève, diffuse un match passionnant ou par hasard un film réussi.

En écrivant ce qui précède dans

cette rubrique, « Le Coin des jeunes » c'est surtout à vous chers jeunes gens et jeunes filles que je m'adresse (ou que je crois m'adresser). Il m'est particulièrement pénible, lorsque je vous parle de certains grands musiciens, interprètes ou compositeurs, de constater votre ignorance. Je sais bien que vous n'en êtes pas responsables. Aujourd'hui je vous donne l'occasion de rencontrer un des survivants de cette grande époque des chefs d'orchestres français convoqués par le monde entier et que l'étranger nous a ravies car nous n'avons pas fait assez de cas de leur talent. J'ai beaucoup parlé ici de ces

(SUITE PAGE 3)

LA CHRONIQUE DE TOUCY

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

ouvre le premier stage du C.N.P.M. A. Ehrmann



Devant Jean-Pierre SOISSON, secrétaire d'Etat aux Universités, René TONNON déclare à Albert EHRMANN : « Dans le domaine de la formation et de l'éducation populaire, vous êtes, cher Maître, dans la tradition de Pierre LAROUSSE dont cette école porta le nom ».

Témoignages

... des stagiaires...

Ainsi l'idée de M. Albert Ehrmann, Président d'honneur de la Confédération Musicale de France vient de se concrétiser d'une façon éclatante puisque, sous son impulsion, le Centre National de Promotion Musicale est né d'une juxtaposition de projets aidés en cela par la compréhension de M. le Secrétaire d'Etat aux Universités Jean-Pierre Soisson, parlementaire du département de l'Yonne.

M. Ehrmann, animateur infatigable, a su convaincre tous les services de l'administration et depuis lundi 24 mars, le premier stage d'information sur le diplôme de Direction d'Harmonie et d'École de Musique se déroule dans l'ancien Collège Pierre Larousse de Toucy (Yonne) entièrement rénové, possédant de magnifiques salles de cours, une salle de concert, un réfectoire qui ressemble beaucoup plus à une très coquette salle de restaurant, aux couleurs très bien « harmonisées », qui donnent une impression de détente et de repos intellectuels — Les chambres sont très confortables (à deux ou trois lits). Tous ces moyens techniques mis à la disposition des stagiaires font qu'il n'est point besoin de leur demander si leur séjour est satisfaisant ! Mais si l'accueil remarquable réservé aux futurs directeurs par M. et Mme Tonnou est très humain, et très proche du stagiaire dépassé par d'inquiètes pensées musicales... il ne faut pas oublier le but de ce centre : former des formateurs ! et former des musiciens instrumentistes dont la finalité sera d'améliorer considérablement le niveau musical des sociétés d'harmonie.

C'est pourquoi nous retrouvons dans cette grande maison de grands maîtres qui assurent un départ formidable à cette si belle fondation.

Mais quels sont ces maîtres ? André Ameller, Directeur du Conservatoire de Dijon, est le responsable de la classe de Direction. Cet homme distingué, à la profonde culture, donne des conseils très pertinents et dit sur un ton toujours amical mais sévère dans la forme. C'est l'occasion aux stagiaires d'apprendre un métier si combien difficile et jamais parfait ! Quelle chance d'avoir un tel maître !

Le contraste est assuré avec Désiré Dondeyne qui enseigne l'Harmonie. Cet harmoniste remarquable, aux instrumentations générales, est très proche du stagiaire tant sont célèbres ses réflexions, et ses propos imagés qui permettent de détendre l'atmosphère. Aussi sur cette base de sérénité du non savoir !, le stagiaire se sent à même d'attaquer l'étude des accords, assuré qu'il est de rencontrer de la part du maître toujours un signe, un clin d'œil qui le confortera dans son désir de progresser.

Albert Ehrmann dont la gentillesse n'a d'égal que son savoir est le patron de ce centre. Par sa pédagogie efficiente les futurs directeurs d'harmonie réalisent au bout de quelques jours de gros progrès.

Au soir où les lampions seront éteints... il est à souhaiter que les futurs candidats fassent un court chemin dans le passé et réalisent que la musique est bien difficile ! Mais qu'elle vaut amplement les sacrifices qui sont imposés ! Et, comme dans la chanson, ce n'est qu'un au revoir !

Michel PEUS

— ACCUEIL : excellent.
— REPAS : bons et équilibrés.
— LOGEMENT ET SANITAIRES : Bien. Il serait néanmoins souhaitable d'avoir :
— Un porte-serviette ;
— Une poubelle ;
— Des rideaux dans nos chambres.
— INSTRUCTION : excellente — (mais le temps de direction était trop court).
— Nécessité de faire de l'analyse harmonique.

Le reste a été dit aux colloques.

R. LENOIR

Pourquoi un stage extraordinaire ?

Par le lieu où il se déroule tout d'abord. En arrivant au centre Albert Ehrmann, je m'attendais à trouver non pas des ruines mais une maison sommairement réparée. Hors, dès le premier accueil, il n'en est rien. Des salles de cours insonorisées, très lumineuses, bien équipées ; une salle de restaurant gaie et si bien disposée que nous apercevons à l'usage qu'il est possible d'avoir un réfectoire silencieux. Au premier étage les chambres. Encore une bonne surprise. Nous serons deux par chambre qui comporte chacune un petit cabinet de toilette. C'est presque le luxe ! !

Un stage extraordinaire aussi par l'ambiance qui a régné tout au long de ces dix jours. Une ambiance de travail tout d'abord qui a permis à chacun de se resituer dans un contexte nouveau, de prendre conscience de ses possibilités et surtout de ses lacunes. Tout le monde est ici pour travailler. Pas de vedettes, pas de laissez-passer. Merci à nos professeurs MM. Tonnou, Dondeyne, Ameller, Blin et surtout au directeur M. Tonnou.

Toucy 75 CA, ce fut une entente presque parfaite entre les stagiaires. Chacun donnant son point de vue sur les problèmes abordés, chacun apportant ses connaissances ou son expérience aux problèmes de tous. On le voyait bien quand entre deux cours ou après les repas tout le monde faisait cercle pour continuer ou reprendre une discussion entamée en cours, ou autour de la table.

Je ne terminerai pas ces quelques lignes sans remercier également tout le personnel du centre et plus particulièrement Madame Tonnou qui toujours souriante était prête à satisfaire les désirs de chacun (en matière de régime) et qui comme une mère de famille sut veiller sur tous ses pensionnaires.

Paul ROUCART

Je pense qu'il est utile en cette fin de stage de remercier les « professeurs » pour avoir essayé de nous faire assimiler dans un temps très court le plus de connaissances possibles, et surtout de nous avoir fait prendre conscience des limites de nos connaissances.

Avant de diriger une formation, j'ai vainement recherché la fille qui m'aurait permis d'acquiescer les connaissances nécessaires tout en servant de référence à un éventuel employeur.

Depuis que je suis directeur d'une harmonie, j'éprouve le besoin de me perfectionner mais je n'ai trouvé aucune structure qui corresponde à ma situation, c'est pourquoi ce stage m'a donné confiance en me définissant un but précis et immédiat à atteindre (CASDEM) ainsi que les moyens pour y parvenir correspondant à la fille recherchée jusqu'ici.

J.-M. DEZ

...d'une commensale...

Pour moi, non stagiaire, le centre m'est apparu comme une grande maison familiale, dès l'accueil par Monsieur et Madame Tonnou ; nous venions passer quelques jours avec des « cousins » venus de tous les coins de France. Dès l'arrivée, nos hôtes nous ont montré « leur » maison agréable et gaie, dont ils ont surveillé avec un soin appliqué les agencements. Dans la maison le sourire est de rigueur, du personnel à la direction en passant par les stagiaires, les fleurs et plantes vertes qui tranchent sur l'orange du mobilier apportent aussi une note riante aux 4 coins de la salle à manger.

La gaieté et la bonne humeur auront été crescendo tout au long du stage, témoignage des liens qui se sont soudés entre tous.

Pour ma part, j'ai un peu envié tous ces musiciens redevenus élèves pour quelques jours et des réminiscences de Conservatoire, m'ont reporté bien des années en arrière.

J'ai pu profiter de certains cours, en particulier, celui de direction d'orchestre, j'ai constaté l'intérêt des stagiaires et suivi leurs progrès qui se sont montrés probants lors du concert donné le jour de Pâques aux Toucycois.

Les quelques achats, de gourmandise entre autres, m'ont révélé une population aimable et affable. Les promenades matinales m'ont permis de respirer cet air encore pur de la campagne environnante, riche en petites routes tranquilles. Les après-midi, en compagnie d'une charmante péripatète, nous avons sillonné les routes de la région « hautement touristique » avec ses nombreuses églises, ses jolis châteaux, ses lacs et étangs et ses bols qui, à la belle saison, doivent être des merveilles de verdure et de fraîcheur.

L'art n'est pas absent de cette contrée et nous avons apprécié l'art des potiers de Ratilly, Leuigny, la faïence de Perreuse, la collection d'assiettes anciennes de Villiers Saint-Benoit, l'exposition de peinture contemporaine de Fernand Rolland au Château du Tremblay et... l'art du sabotier de Saint-Sauveur qui, tout près de la maison natale de Colette, creuse et ajuste depuis 70 ans des sabots. Toute cette région, absolument inconnue pour moi, je la retrouverai dans mes yeux lorsque je relirai Colette.

Merci donc au Centre de Toucy de m'avoir enrichi l'esprit, de m'avoir permis de nouveaux contacts humains, de m'avoir donné de nouveaux amis, de m'avoir ainsi enrichi le cœur.

Merci à tous ceux qui ont permis la naissance du centre de Toucy et le feront vivre pour la musique et l'Amitié.

Jacqueline AMELLER

LE MOT DE LA FIN

« Ce sera, bien entendu, un mot d'enfant... Guillaume Dez était venu, avec maman, rejoindre son papa stagiaire pour le jour de Pâques. Pendant l'opération « portes ouvertes », il est intéressé par le macaron C.M.F. auto-collant que l'on propose aux visiteurs. « C'est pour quoi faire ? » demande-t-il. « Pour coller à la vitre des autres ». « Papa, achète m'en un pour ma grue ! ».

Quand tous les enfants des musiciens confédérés auront collé un macaron sur leurs jouets, le Directeur de Toucy sera moins de peine à équilibrer son budget... Peussier !

...des visiteurs...

« ... Le Centre de Toucy ne possède pas de pupitre de Direction ! Lacune comblée : l'Harmonie Municipale du Havre tient à vous l'offrir et je vous l'apporterai lors de mon prochain passage... »

« ... Oui, le président Ehrmann avait raison et je l'ai senti d'une manière irréfutable pendant les trois jours que j'ai passés parmi vous... »

« ... La musique populaire repart à zéro ! C'est une chance inouïe qui nous est donnée, grâce au Centre National de Promotion de former nos cadres et de permettre à tous nos musiciens de se perfectionner dans un cadre si bien aménagé. D'ores et déjà, je prends une option pour y organiser, en 1976, un grand rassemblement de juniors... »

Claude DECUGIS

Notre photo : Cours de solfège. Albert EHRMANN et Désiré DONDAYNE jouent une dictée à deux voix.



est dans la tradition de Pierre Larousse... »

M. Albert Ehrmann, qui porte aussi allègrement la charge de ses engagements que ses 80 ans, très sensible, aux paroles éloquentes et amicales que venait de prononcer à son égard son ancien élève (il y a quarante années), M. Ehrmann voulut associer M. Jean-Pierre Soisson à la réussite de sa tâche « puisque, dit-il, c'est avec lui que j'ai eu mon premier départ pour vouloir démontrer que nos sociétés populaires ont une musique irréprochable. »

« C'est un homme passionné ; à cette passion, Toucy et moi-même avons répondu » dira M. le ministre en ajoutant : « Trois problèmes ont motivé ma détermination :

« — le problème de la commune de Toucy pour renforcer ses finances après la construction du CES ;
« — le problème du développement de la Puisse pour lui donner un fleuron culturel ;

« — le problème de la CMF et de la formation de ses cadres... »

M. le maître de Toucy a pu dire fièrement :

« C'est une réelle satisfaction que j'éprouve aujourd'hui. Dans cet immeuble sera continuée l'œuvre d'éducation, celle de parfaire le don de la musique chez les musiciens de France, et peut-être de l'étranger. »

Je suis heureux de vous communiquer les décisions prises par le conseil d'administration de la FMOB en faveur du Centre Musical de Toucy.

1) Sur les 5.000 F prêtés sans intérêt, la FMOB fait don d'une manière définitive de 1.000 F au profit du centre de Toucy.

2) Sur les 4.000 F restants, la FMOB propose le remboursement de cette somme de la façon suivante :

A chaque stagiaire de la FMOB, celle-ci participe aux frais d'hébergement de ce stagiaire pour une somme de 200 F. Cette somme de 200 F serait à retrancher des 4.000 F à chaque participation de stagiaire FMOB, jusqu'à épuisement de cette somme.

Au cours de la visite à Toucy de plusieurs membres du conseil d'administration de la FMOB, j'ai fait part à M. Tonnou et à M. Ehrmann, de ces propositions. Ils en ont été satisfaits et il ne manque plus que votre accord.

Etant donné que nous sommes très pratiquants d'une gerance de Toucy indépendante de la CMF, je ne doute pas que ces propositions vous donnent satisfaction.

Dans cet espoir, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléanais du Berry.
R. CIMETIERE

UN EXEMPLE

A SUIVRE :

La Charité-sur-Loire

Philharmonique Charitoise

Ainsi qu'il avait été annoncé lors du dernier congrès de la Confédération Musicale de France, la Philharmonie Charitoise et son chef André Plotin avaient organisé à La Charité-sur-Loire, dans la magnifique salle des fêtes, le dimanche 23 mars, un concert dont la recette intégrale était réservée au Centre national de promotion musicale Albert Ehrmann de Toucy. A cette occasion, cette manifestation musicale avait été placée sous le patronage de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre dont nous connaissons la jeune et vivante activité.

L'intérêt du but poursuivi, malgré la Fête des Rameaux, avait amené une foule très dense qui emplissait totalement la grande salle de concert, au premier rang de laquelle nous avons remarqué la présence de M. Guin, sous-préfet de Cosne-sur-Loire; de M. Guillaume, conseiller général - maire de La Charité-sur-Loire; de M. Mameron, membre du Comité de gestion du Centre de Toucy et M. Julien, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Nièvre et vice-président de la Fédération Musicale du Centre.

Avant que ne débute ce concert, M. Julien permit brièvement la parole d'une part pour présenter les excuses du président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique Albert Ehrmann, retenu lui-même par un concert qu'il dirigeait, d'autre part pour informer les auditeurs de ce qu'était ce Centre de Toucy et les espoirs qu'il représentait pour nos sociétés de musique d'amateurs, nos chefs de musique et nos musiciens.

La première partie du programme était réservée à la Philharmonie Charitoise renforcée de quelques musiciens d'Imphy et de Fourchambault, amis de la société prouvant ainsi l'union précisée par l'UDSMN et des excellentes relations résultant des contacts entre musiciens et sociétés. Au programme de ce concert figuraient les œuvres suivantes: Cortège exotique de Ropy, le Prélude et le Carillon de l'Arlésienne de Bizet, la Rhapsodie bourguignonne de Debussy et Moonlight Sérénade de Miller. L'interprétation en fut vivement appréciée et applaudie. En intermède de cette première partie, André Plotin avait tenu à présenter, par de jeunes éléments de son harmonie, les principaux thèmes de la Suite de l'Arlésienne ainsi que deux duos, l'un de clarinettes, le second de trompettes. L'exécution provoqua l'enthousiasme du public prouvant ainsi que ces très jeunes gens pourraient suivre avec beaucoup de profit les stages prévus au Centre de Toucy.

La seconde partie était consacrée à deux pièces pour flûte et piano dont Louis Seutet, professeur de flûte, et Maurice Bardin, directeur de la Société Philharmonique de Clamecy et membres, l'un et l'autre, de la Confrérie artistique des Ménestrels Niver-

« CONCERTO POUR TRANSISTOR »

Saviez-vous que le délicat Mozart finissait souvent ses soirées dans les brasseries de Salzbourg... que Berlioz n'hésitait pas à l'occasion, à entamer des grèves de la faim... que Wagner utilisait déjà un procédé qui a fait recette depuis : lorsque ses créanciers devenaient trop pressants, il s'expatriait purement et simplement !

Car les grands compositeurs sont autre chose que ces reproductions figées, sourcils froncés et habit strict, des pochettes de disque.

La musique classique est entrée à EUROPE I, avec ses anecdotes, ses morceaux de bravoure (et d'autres moins connus) et même son hit-parade !

Chaque dimanche, Eric Lipmann qui s'avoue lui-même un « remarquable joueur de phonographe », interprète entre 13 h. et 14 h. 30, « Concerto pour Transistor ». Une heure trenté de musique classique présentée comme variétés. Quatre à cinq minutes d'un symphonie ou d'un concerto, mais les plus significatifs possibles, expliqués, replacés dans leur contexte, émaillés d'anecdotes pour donner à un public non-initié le goût de la musique classique, pour que même ceux qui n'ont pas le temps, le goût ou l'habitude d'aller au concert ne considèrent plus la « Grande Musique » comme un club, une chapelle réservée à quelques initiés érudits.

mais, assurèrent l'exécution. Tout d'abord les célèbres variations sur le Carnaval de Venise, aux difficultés innombrables et qui permirent à Louis Seutet de démontrer ses réelles qualités, de prouver sa technique très sûre, une musicalité, un velouté et un phrasé remarquables. Aussi, les longs applaudissements qui lui furent prodigués furent amplement mérités. La seconde œuvre consistait en une sonate écrite récemment par Maurice Bardin pour Louis Seutet et dont la première audition avait eu lieu en l'église de Grenoble le 6 octobre dernier. Saluons, ainsi que l'a fait très chaleureusement le public, l'œuvre aimable et enjouée, bien que difficile, son compositeur Maurice Bardin ainsi que ses deux interprètes.

Le concert se terminait par une marche de Daunot (petit gag musical) au cours de laquelle les instrumentistes, les uns après les autres, et même le chef, quittent la scène, ne laissant en action que les percussions.

En résumé ce fut un concert particulièrement apprécié au cours duquel chacun donna le meilleur de lui-même afin de marquer de façon toute particulière le geste d'André Plotin et de la Philharmonie Charitoise en faveur du Centre Musical de Toucy.

Un grand bravo donc et un exemple qui mériterait d'être largement suivi dans toute la France !

ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE



GILLOT et LEONARD

« JE SUIS MUSICIEN »

Première initiation au monde de la Musique. Seul ouvrage français d'éducation musicale élémentaire qui propose des voies nouvelles voisines de celles préconisées par Carl Orff et Zoltan Kodaly. TOUS les éléments nécessaires à l'initiation musicale sont réunis dans ces six cahiers. Leur emploi dispense, pendant deux ou trois années de tout autre matériel imprimé.

Nombreux jeux et découpages. Utilisation d'instruments à percussion rythmique. Pour les élèves de 5 à 8 ans.

Cahier 1, 1er trimestre de la 1ère année l'initiation musicale 9,75

Cahiers 2, 3, 4 et 5, fin de la 1ère année et 2ème année, chaque 12,35

2 Disques, 33 tours, 17 cm, chaque 19,00

AL 10 - Extraits musicaux du cahier 1
Face A : les 6 premières semaines — Face B : les 4 dernières semaines

AL 11 - Extraits musicaux du cahier 2
Face A : les 5 premières semaines — Face B : les 5 dernières semaines

A. LEDUC — 175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS - 260.62.47

CONCERTS PUBLICS

VICHY (Musique Municipale)

- MAI
Jeudi 8 à 16 h.
JUIN
Lundi 2 à 21 heures.
Lundi 9 à 21 heures.
Lundi 16 à 21 heures.
Lundi 23 à 21 heures.
JUILLET
Mardi 1 à 21 heures.
Lundi 7 à 21 heures.
Mardi 15 à 21 heures.
Lundi 21 à 21 heures.
Lundi 28 à 21 heures.
AOÛT
Lundi 4 à 21 heures.
Lundi 11 à 21 heures.
Lundi 18 à 20 heures 45.
Lundi 25 à 20 heures 45.
SEPTEMBRE
Lundi 1 à 20 heures 30.
Lundi 8 à 20 heures 30.
Lundi 15 à 20 heures 30.
Soit : 17 concerts.

CONCOURS D'EXCELLENCE

9 Mars 1975 -- Epreuves de solfège

THEORIE

- 1 - Comment pourrait-on chiffrer une mesure contenant pour sa totalité : 1 soupir, 4 triples-croches, 2 double-croches, 1 demi-soupir.
2 - Quels sont les tons voisins de mi majeur ?
3 - Indiquez les notes qui composent l'accord de 7ème diminuée de fa dièse mineur.
4 - Une mélodie en sol majeur écrite en clef de la 2ème, doit être transposée à la seconde mineure, quelle sera l'armature ainsi que la clef utilisée pour lire dans le nouveau ton ?

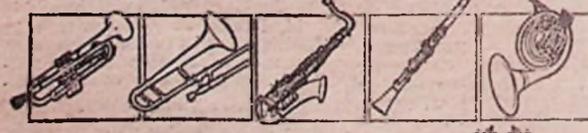
Handwritten musical notation on a staff with the title 'Dictée musicale' written above it.

Lecture Chantée

Printed musical notation on a staff, likely a vocal line for a song or piece.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande:
HENRI SELMER - 18 rue de la Fonderie à Paris - 75 001 75 - Tél. : 023 02 74
HENRI SELMER PARIS

71^e assemblée générale de la C.M.F.

Séance du 7 mars 1975 (suite)

(Suite de la 1^{ère} page)

M. GACHASSIN. — Le dépouillement auquel je me suis livré, et auquel j'ai consacré deux journées, m'a permis de déceler des anomalies, qui ne mettent pas en cause l'honnêteté des mouvements financiers, mais qui font que les bilans présentés ne reflètent pas la réalité. Ma critique ne veut pas être malveillante : elle veut être constructive. Je dis que vous avez fait de votre mieux, mais que techniquement ce n'est pas satisfaisant. Alors, parce que cela est mon métier, j'ai exercé pendant 44 ans, je me mets à votre disposition pour vous aider à mieux faire. Et si, dans notre assemblée, il se trouvait des techniciens des comptes, j'aimerais qu'on puisse se rencontrer pour parler de ces questions.

En tout cas j'aimerais que les comptes de la C.M.F. fassent apparaître un compte d'exploitation séparé du journal. A ce moment-là, nous saurions s'il est judicieux d'augmenter l'abonnement du journal.

Je voudrais également qu'on ait un compte d'exploitation de Toucy.

Je voudrais que pour la C.M.F., avec ses recettes propres et ses dépenses propres de fonctionnement, on puisse également établir un compte d'exploitation, car la C.M.F. doit être présente partout en France, et le budget de propagande devrait être convenablement doté.

J'ai reçu les comptes de 1974 aujourd'hui. Je n'ai pas pu les comparer à ceux de 1972 et 1973. Je les comparerais cette nuit, si c'est nécessaire. Mais le demandeur tout de même qu'on accepte les comptes financiers tels qu'ils sont présentés, parce que j'ai absolument confiance dans leur exactitude, si la présentation ne me donne pas satisfaction. J'aimerais demain, pouvoir vous présenter un rapport ayant rapproché les comptes de 1974 de ceux de 1973 et 1972, un rapport technique.

M. MIECHAMP. — Je suis expert-comptable également, j'ai été chef de portefeuille dans une banque. J'ai travaillé moi-même plusieurs jours sur les comptes.

Vous parlez de compte d'explications. Le compte que vous envisagez n'existe pas dans les Sociétés comme la C.M.F. On leur demande une certaine situation de présentation. Dans le bilan, vous avez les valeurs réalisables.

M. MIECHAMP. — Nous avons vérifié en toute conscience, et je veux vous dire que c'est très bien tenu. Les critiques que vous faites, je les fais moi-même, je les ai comprises.

M. AMELLER. — Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez. J'approuve tout ce que vous dites.

Or, pour tout vous dire, nous avons eu les comptes mercredi soir à 22 h.

M. LE PRESIDENT. — Merci. Je mets aux voix le rapport financier. (Adopté à l'unanimité).

M. AMELLER. — Merci.

M. AMELLER. — Vous avez la parole sur les cotisations.

M. ROSE. — Le Nord fera comme tout le monde, il rendra hommage à M. Ameller pour le budget présenté. Je suis d'autant plus à l'aise pour le faire que je n'ai rien compris. Je fais comme tout le monde confiance à la C.M.F. Mais je dois parler cotisations. Je divise mon propos en 2 temps.

Vous demandez, je pense, une rallonge à la cotisation 1975, c'est-à-dire qu'il nous faudrait faire appel à nos sociétés avec effet rétroactif.

Dans le Nord, nous avons 650 sociétés, et les cotisations 1975 sont perçues. Je ne peux pas aller leur demander (je devrais dire « nous », nous en avons par-

lé l'autre jour au président et à son bras droit) un supplément de cotisation. Si nous lançons un appel à nos sociétés, cela ne pourrait se faire que sur le compte de la C.M.F. Nous ne pouvons pas nous déjuger.

Quand nous présentons un bilan, nous présentons en même temps un budget prévisionnel. Le Nord sait déjà ce que va lui coûter sa gestion. Le budget que M. Briangon et moi-même avons fait, porte sur 33 millions anciens. On ne peut pas maintenant demander 500 F de plus à nos ressortissants, ils diront que nous ne savons pas ce que nous faisons.

On peut dire : « Attention, en 1976, ce sera 20 F ». Je ne chicane pas sur les 20 F. Mais il faut que nous soyons prévenus à temps.

Dans une pratique de solidarité, il est normal qu'une fédération comme la nôtre prenne sa part du fardeau, mais il faut que nous le sachions. La Fédération du Nord, c'est 650 sociétés, 20 F, cela fait quand même 1 million 3. Vous allez dire : « Qu'est-ce que cela fait ? Vous êtes si nombreux. Attention, le Nord, et plus spécialement le Pas-de-Calais, c'est une région en pleine récession. Je vous prie de croire que dans nos débats, lorsque nous agissons la question de cotisation, on nous dit : « Attention, ne tirez pas sur la ficelle ».

Aujourd'hui, si vous êtes d'accord pour demander une augmentation de cotisation de 20 F, en bons disciples nous l'accepterons ; faites-nous confiance, il serait bien étonnant que cela ne marche pas. Mais les 5 F avec effet rétroactif, je crains qu'on ne vienne nous dire : « Vous ne savez pas ce que vous faites », dans le Nord.

Notre fédération est majeure depuis longtemps, elle se doit d'être gérée convenablement. Mais il faut que parallèlement la Confédération n'abuse pas avec cette histoire de cotisation ; autrement je ne réponds pas de l'avenir. Nous lui faisons confiance, mais quelle n'abuse pas de cette confiance.

M. AMELLER. — Je vous remercie de cette confiance. Je vais vous parler en toute amitié aussi. Vous savez que lorsqu'on arrive à une responsabilité dans une association telle que la C.M.F., on a peut-être un esprit timoré ; d'autant plus que ce n'est pas particulièrement le mien, mais je l'ai un peu hérité de mon aimable prédécesseur. Et il y a tout de même des incidences qui jouent dans le cours des choses.

Nul n'eût pu prévoir, par exemple, que pour le journal, dans la seule année 1974, nous aurions eu 64 % d'augmentation.

Moi aussi je sais ce que c'est que l'administration. A Dijon je suis obligé aussi de faire un budget prévisionnel. Mais là je risque moins, parce qu'il passe à travers les instances municipales, qui elles en prennent la responsabilité ; il y a toujours moyen de s'arranger.

Mais s'agissant de la C.M.F., c'est extrêmement difficile. Bien sûr, nous avons chiffré une certitude absolue pour 1975, l'augmentation des frais du journal de 20 %. Nous avons une lettre qui nous l'indique.

Donc en faisant cela, je suis certain de ne pas me tromper. Comme je disais tout à l'heure, cela nous coûtera 178.000 F et ils seraient couverts en mettant le journal à 15 F certes. Mais il faut quand même faire un effort considérable, c'est-à-dire qu'il faut augmenter le nombre des adhérents de 50 % pour obtenir cette compensation, si l'on ne veut pas de l'augmentation.

Maintenant, dans le cadre du budget proprement dit, la prévision, nous sommes obligés de la faire en fonction de ce qui est en réalité, et de ce que les pouvoirs publics nous en disent. Mais quand M. le Premier Ministre nous parle d'une incidence pour l'année qui vient de 10, nous mettons 12 %, il est difficile de faire autrement, sans cela on a l'air de faire de la sur-recherche.

J'aimerais, l'an prochain, en souhaitant de tout cœur que nous trouvions des gens compétents pour nous aider, vous présenter quelque chose de très clair.

En tout cas, merci de votre intervention et de votre compréhension. Si on a prévu un ajustement des cotisations à Narbonne, c'est parce que c'était la catastrophe. Vous avez pu voir qu'on nous a fait des avances. Mais

Ensemble de cuivres français

LE MEILLEUR ENSEMBLE DE CUIVRES SUR LE PLAN NATIONAL

MM. Jean-Jacques GREFFIN, Trompette, Soliste de l'Orchestre de Paris.

Pierre GREFFIN, Trompette.

Gilles MILLIERE, Trombone-solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Lauréat du Concours International de Genève.

Jacques TOULON, Soliste de l'Orchestre de Paris, Ancien Trombone-solo de la Garde Républicaine.

Gérard LECLERC, Trombone-basse, Professeur et Animation Musicale.

Directeur Artistique : Jean-Philippe KOEHL.



L'ENSEMBLE DE CUIVRES FRANÇAIS JOUE SUR INSTRUMENTS BACH. Dépositaire : SELMER - FRANCE

Pour tous renseignements pour vos Concerts : Ecrire de préférence à : M. Gérard LECLERC, 70, Grande-Rue, 61000 ALENÇON - Tél. 16-34 (26-40-11)

au moment du congrès de Narbonne, nous attendions une subvention de 65 millions pour Toucy. Or elle n'arrivait pas, nous étions pris dans un étai, arrivait à échéance une dette très lourde vis-à-vis des entrepreneurs qui avaient fait les travaux. Et vous savez ce que cela donne quand on ne paie pas dans les délais. J'avoue que nous nous sommes peut-être affolés à tort. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé éventuellement que les sociétés apportent une contribution complémentaire.

Bien sûr, nous savons que pour certaines fédérations il est très difficile de faire un pas en arrière, et plus elles sont importantes, plus c'est difficile. Je sais que chez moi, un département, c'a été facile. Chez vous, c'est difficile.

Nous avons touché cette subvention grâce à des interventions nombreuses. Nous avons touché la moitié au bout de quelque temps, après 25 démarches. D'ailleurs le ministère ne savait pas comment dire. Il y a une nouvelle législation qu'il ignorait. 8 jours après on nous a donné l'autre moitié. Tout est payé maintenant, mais nous avons eu très chaud.

Est-ce que quelqu'un demande la parole sur les cotisations ?

M. ADAM. — Je rejoindrai M. Rose dans son intervention de tout à l'heure, en ce qui concerne la fédération du Sud-Est, pour ce qui concerne la rétroactivité du règlement du supplément que vous demandez. Je le rejoins parce que c'est absolument impossible, attendu que, comme il le soulignait, pour nous c'est du passé, les cotisations, c'est réglé. Il est impossible de faire un nouvel appel.

Il y aurait bien une solution, c'est de puiser la différence dans la caisse fédérale. Cela nous est déjà arrivé l'année dernière, pour compenser un petit accord. Mais cela ne peut pas aller très loin. Il est impossible de mettre la caisse fédérale à nu.

Je rejoins donc absolument M. Rose sur ce point. Je suis contre l'augmentation de 5 F. En ce qui concerne, 1976, je suis entièrement d'accord, la discussion est ouverte.

M. CIMETIERE. — Même problème pour nous que pour M. Adam. Nous n'avons pas de caisse fédérale. Les départements sont groupés, et dans notre budget il est impossible de mettre 5 F de plus d'ici la fin de l'année.

Autre suggestion : Dans le journal il y a 20 pages ; on n'en mettrait que 16, il coûterait beau-

coup moins cher. Je connais votre objection. Mais il avait été dit, un moment donné, qu'il ne paraîtrait dans le journal que des comptes rendus où il y aurait un programme musical. Moi je fais comme les autres, remarquez bien ; j'ai une pleine page ce mois-ci. Quand j'ai vu qu'il y avait des sociétés qui faisaient des comptes rendus pour dire : « M. le maire était là, etc... », j'ai fait pareil. Mais dans les comptes rendus de ce mois-ci, on pourrait supprimer 3 ou 4 pages.

M. AMELLER. — Très bonne suggestion.

M. CIMETIERE. — Pour diminuer le prix du journal.

M. AMELLER. — Il faudrait que toutes les fédérations soient convaincues de ce que vous dites. On ne peut pas supprimer les comptes rendus de Sainte-Cécile, c'est dans les mœurs. Mais cela pourrait être fait de manière générale, sur l'ensemble de la région ou du département. Cela faciliterait les choses, car c'est terriblement lourd. Une page de journal coûte très cher. Il est certain que si nous pouvions supprimer une double page, cela arrangerait les choses. Mais il faut tout de même essayer de faire le plus d'adhésions possible. Là, on pourrait peut-être arriver à joindre les deux bouts. Seulement c'est un point d'interrogation.

M. PIN. — Je pense qu'il faut être très prudent. En ce qui me concerne, en Ile-de-France, quand on m'envoie des comptes rendus de Sainte-Cécile où il n'est question que de menus, je ne transmets pas ; je ne transmets que si la Sainte-Cécile a été d'abord musicale, si la société a joué à la messe, a donné un concert, fait un défilé qui, très souvent, s'accompagne d'une cérémonie du souvenir.

Maintenant, dans les comptes rendus, ne pas trop s'étendre sur les personnalités qui sont là, il faut y faire très attention, car c'est tout de même une satisfaction pour ces personnalités. Si elles sont là, c'est qu'elles s'intéressent à ce que fait la société, la fédération, il est bon de les citer.

M. AMELLER. — Nous avons proposé à Narbonne de porter la cotisation à 15 F au lieu de 10 F. C'est une chose officielle, puisque c'était un S.O.S. Mais aujourd'hui je vous propose pour 1976 la cotisation à 20 F, c'est-à-dire que le fait que vous acceptiez qu'elle soit à 20 F pour 1976, cela entraîne le reste. Et pour les sociétés qui ont payé, comme c'est le cas pour ma fédération, les 15 F, la question ne se pose

pas. Pour les autres, si elles estiment que c'est une impossibilité, nous en prendrons acte.

Mais pour l'instant la proposition est la suivante : j'ai que la cotisation à la C.M.F. soit portée à 20 F en 1976.

M. CHABRIER. — (Yonne) : Notre fédération accepte dès aujourd'hui, l'augmentation de 5 F. Elle l'accepte parce qu'elle a obtenu de son conseil général une subvention de 5 millions. J'imagine qu'à la fédération du Nord, qui a 650 sociétés, alors que je n'en ai que 50, 12 fois moins, devrait avoir aujourd'hui la gestion d'un capital de 60 millions, au regard de la fédération de l'Yonne.

Nous demandons à la confédération de tenir la gestion de nos fédérations. Ce n'est possible qu'autant que nous intervenons, nous, fédérations. A la tête de chacune de nos fédérations, nous avons pour mission, les comités et les présidents, d'intervenir auprès de nos conseils généraux pour obtenir ce que nos musiciens populaires demandent.

Certaines fédérations l'ont fait, d'autres pas. Si je souligne l'importance de la fédération du Nord, c'est que malheureusement, lorsqu'il s'agit d'émettre un vœu, c'est 650 mandats qui comptent.

Nous avons, nous, fédération de l'Yonne, joué la solidarité. Nous l'avons jouée pour les différents appels lancés par la Confédération. Nous sommes étonnés du peu de succès rencontré pour le centre de Toucy. Nous avons donné ; nous l'avons fait pour essayer d'inciter les autres à en faire autant. Nous avons versé une première fois 200.000 F, qui étaient donnés. Une autre fois, quand on a lancé un emprunt, nous avons donné un million ancien pendant 5 ans, sans intérêt. Mais il y a eu peu d'échos à cet emprunt. Et cela, c'est un malheur, messieurs, car nous représentons des sociétés de musiciens amateurs qui attendent de chacun de nous, quand je dis de chacun de nous, je dis les présidents de fédérations, un travail beaucoup plus effectif. (Applaudissements).

M. ROSE. — Je réponds à la fédération de l'Yonne. Vous avez eu une subvention de 5 millions. Qu'est-ce que vous en faites ?

M. CHABRIER. — Je vous donne l'explication tout de suite. Chacune de nos sociétés : harmonie ou fanfare, touche 80.000 A. F. Ensuite nous faisons une proportionnelle, c'est-à-dire une règle de trois, en tenant compte du nombre d'élèves des écoles de

(SUITE PAGE 6)

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FAMILIERS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

FANFARES :

Tradition et évolution

La lecture du chapitre sur la Fanfare dans la plaquette « les Traditions des Chasseurs » (SIR PA/FNAC) suscitera sans doute chez les Chefs de Fanfare des réflexions diverses. Je me permets d'exposer ici les miennes en toute franchise, en espérant que les grands Anciens voudront bien ne pas s'en formaliser.

Toutes les formations musicales militaires ont deux rôles essentiels à tenir :

— d'abord la mission purement militaire de rehausser l'éclat des cérémonies auxquelles elles participent (prises d'arme, défilés) par l'exécution des sonneries réglementaires et des pas redoublés « traditionnels » ;

— mais aussi, dans le cadre et la sybiose armée-nation, un rôle qu'on pourrait dire « culturel », et qui serait bien limité si l'on devait s'en tenir à l'exécution des sonneries et marches précipitées.

Pour exécuter sa première mission, une Fanfare de Chasseurs dégageant avec une troupe de Chasseurs doit certes proscrire l'utilisation de la grosse caisse : la priorité est donnée aux cuivres, afin de maintenir la légèreté d'exécution qu'implique la cadence de 130 pas à la minute.

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue qu'à notre époque, une fanfare est appelée, non seulement à sonner dans un contexte purement Chasseur, mais bien souvent aussi à animer une cérémonie à caractère inter-armées, avec exécution de l'hymne national. C'est le cas en particulier de la fanfare du 30^e seul Corps de Chasseurs dans toute la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté... Cela suppose inévitablement quelques concessions par rapport aux époques passées où les Bataillons Bleus étaient concentrés géographiquement, et où la troupe, marchant en brodequins cloutés, maintenait plus aisément sa cadence qu'à lère des rangers.

Quant au rôle culturel que tout chef de fanfare digne de ce nom souhaite faire tenir à sa formation, comment nier qu'il est fort limité si l'on s'en tient à l'effectif adopté avant la Grande Guerre ? Au contraire, le fait qu'il y ait des pupitres de 8 instruments au lieu de 4 ne peut que donner plus d'ampleur à une œuvre. Ne serait-il pas regrettable de voir l'exécution des pages classiques du répertoire musical réservée aux seules formations en « moutarde », faute d'un groupe de percussions et d'une harmonie suffisamment étoffée ?

A l'heure où l'on se penche de très près sur le sort des formations musicales militaires, il faut que les chefs de fanfare de Chasseurs obtiennent l'amélioration de la condition de leurs formations, par une augmentation raisonnable de leurs effectifs, qui permettra justement d'éviter le « gonflage » du nombre des instruments d'harmonie au détriment des clairons, cors et trompettes.

En conclusion, les fanfares doivent demeurer les ambassadrices authentiques de nos chères traditions Chasseurs, sans s'interdire de rivaliser avec les autres formations musicales militaires, pour le plus grand rayonnement de l'armée française en général et des Chasseurs en particulier.

J.-F. ANSELME,
Sous-Chef de Musique de 2^{ème} Classe,
Chef de la Fanfare du 30^{ème} G.C.

Marcha Real. Ons Hemecht. Maamme. Du Gamla. Du Fria. Wilhelmus Van Nassouwe. God Save the Queen. Deutschlandlied. Brabançonne. O Canada. Inno Di Mameli. The Star Spangled Banner. Kong Kristian. La Marseillaise. Schweizer Psalm. Istiklal Marsi. österreichische Boundeshymne. Kde Domoj Muj? Ja, Vi Elsker Dette Landet.

par Couesnon



Les instruments Couesnon sont dignes des plus grands jours.

Couesnon 31, rue des Cailloux, 92110 Clichy, Tel : 7378075

CONCOURS

CONSERVATOIRE DE VERSAILLES

Les postes suivants sont à pourvoir au Conservatoire National de Région de Versailles :

- Histoire de la Musique (13 h 30 hebdomadaires) ;
- Solfège, méthodes actives, déchiffrage (16 h. hebdomadaires) ;
- Saxophone (9 h. hebdomadaires).

Les candidatures doivent être adressées à M. le Maire de Versailles — Service du Secrétariat.

MUSIQUE DE L'AIR
Tel : 533.71.90
Poste 54 96

Un concours s'adressant à des candidats âgés de 17 à 33 ans ayant ou non satisfait aux obligations légales de service national aura lieu prochainement :

PERCUSSION

- Epreuve du concours :
- 1 — Mouvements de Delerue (éditions Leduc) ;
 - 2 — Lecture à vue.

NOTATION : Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.
Taille minimum : 1 m 65.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 15 mai 1975.

Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'Air, 26 boulevard Victor, Paris Armées - 75996.

Les date, heure et lieu de ce concours seront communiqués aux candidats en temps utile, à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'un timbre pour la réponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats et/ou désireux de se présenter à ce concours.

Roger THIRAULT personnage central de l'émission " Mr de LAON " sur France-Inter

L'émission de Daniel Amelin et Jean-Michel Brosseau du 18 avril 1975 sur France-Inter 1829 a été consacrée de 9 h à 11 h à la ville de Laon, et à la recherche de l'identité d'une « Personnalité » locale.

Après les indications fournies par M. Guy Sabatier, maire et conseiller général, président directeur général des Entreprises Nationales de Presse, le Chef-lieu de l'Aisne a été rapidement reconnu, puisqu'à la troisième réponse, l'ancienne capitale de la France était citée.

Des conversations et des entretiens enregistrés sur place, les auditeurs devaient reconnaître ensuite Monsieur... de Laon.

Mme Suzanne Martinet, bibliothécaire, qui présenta la ville aux Congressistes lors du congrès et concours International 1971, Maître Jean Nolret, Charles Lefebvre, professeur de trompette au conservatoire, furent interviewés successivement, et donnèrent des détails ou citèrent des anecdotes qu'ils connaissaient et qui pouvaient mettre les auditeurs « sur la voie », ceux de l'Aisne ne pouvant participer.

Cecl arriva très vite... trop vite pourrait-on dire, car M. de Laon fut identifié par de très nombreuses personnes, et c'est finalement

un ancien élève du Conservatoire de Laon, maintenant professionnel à Paris qui fut l'heureux lauréat et gagna le magnifique transistor.

M. Roger Thirault, secrétaire général de la CMP, que nous avons rencontré depuis — puisqu'il s'agit de lui — nous a confirmé que cette émission a été montée complètement à son insu et que personne, jusqu'au début de l'émission, n'avait « vendu la mèche ».

Il se félicite du choix d'un musicien pour figurer dans cette longue émission et pense qu'à travers lui c'est à la musique que l'on a rendu hommage, le choix de sa personne montrant une fois de plus l'impact de notre Art dans la région Laonnaise.

Nous nous félicitons, quant à nous, de l'hommage qui a été rendu à M. Thirault, musicien, à ses qualités d'organisateur et à sa délicatesse d'homme, si bien soulignée par les témoignages. Les organisateurs eux-mêmes ont été étonnés du nombre d'appels reçus, et si l'on en juge par l'obstruction des lignes téléphoniques, l'on peut considérer que la Musique classique intéresse toujours une partie importante de notre population.

Laurence MONTEIL.

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(Fondée en 1795)

Ets PAJOT

Cedex 004 JENZAT - 03800 GENNAT
Tél. : 90.80.66

Vente des plus grandes marques (Couesnon, Selmer, Courtois, Noblet, Dolnet) Accordéons Maugein et Fratelli Crosio

NEUF et OCCASION

Maison spécialisée dans la réparation de tous instruments (cuivre, bois, lutherie)

71^e assemblée générale de la C.M.F.

Séance du 7 mars 1975 (suite)

musique et des élèves présents aux examens. Ce qui donne encore à peu près la même chose. Nous donnons une prime à chaque société qui participe à la fête fédérale. Nous donnons une prime de 1.000 F et une de 500 F, pour un tirage au sort de 2 instruments que nous donnons aux sociétés au cours de notre fête fédérale. Nous donnons une prime de 1.000 F à la société qui a présenté l'élève le mieux classé au concours d'excellence. Voilà comment nous faisons.

M. ROSE. — Je vous réponds que le Nord a eu l'an dernier 14 millions anciens, le Nord seul. Il a distribué 12 millions à toutes ses sociétés, prime uniforme pour chaque société, prime de 10 F nouveaux par élève présenté aux examens ; prime de 1.000 F nouveaux pour participation au festival. Nous distribuons 12 millions. Proportionnellement parlant, nous vous avons copiés, ou c'est l'inverse.

Je veux dire par là, que nous considérons que notre conseil général fait un effort méritoire, mais que cet argent ne nous appartient pas ; il retourne à nos sociétés, suivant des critères bien déterminés, car ce que nous voulons faire, c'est montrer que la société qui travaille à de l'argent et que celle qui ne travaille pas n'a presque rien. Mais nous rejoignons l'Yonne ce faisant.

Maintenant je voudrais ajouter que Toucy est à deux pas de l'Yonne. Vous pourriez y aller à pied. Nous, il nous faut une journée. Je n'y peux rien, c'est la géographie. J'ai toujours dit que la géographie était quelque chose de merveilleux. Mais du Nord il faut 2 heures pour venir à Paris et de Paris 5 heures pour aller à Toucy.

(Protestations)

M. THIRAULT. — Je crois qu'on s'est éloigné du problème, mais j'ai trouvé ce qui vient d'être dit très intéressant. C'est inattendu de trouver deux fédérations, extrêmement sympathiques toutes les deux, confrontées, et j'applaudis aux explications de leurs présidents. J'ajoute que nous avons reçu 13 millions pour le seul département de l'Aisne.

C'est avec un dynamisme comme celui auquel nous venons d'assister, c'est à force de défendre avec véhémence nos problèmes que l'on arrivera à obtenir quelque chose. Cette discussion n'est pas inutile. Je crois que c'est avec les gens qui croient qu'il faut envisager l'avenir. Mon point de vue est très net.

Mais revenons au problème des cotisations. Je comprends très bien la difficulté de M. Rose et d'autres administrateurs. Le problème de notre ami Ameller est notre problème à tous. Il faut cependant trouver une solution.

On a parlé tout à l'heure d'augmentation de 60 % sur le prix du papier. Si nous avions affaire au pétrole, de combler, serait-ce ? Il était impossible de prévoir exactement certaines augmentations. Il y a quelquefois, des adaptations exceptionnelles à faire.

Dans ces cas-là, il faut prendre des mesures inhabituelles. Pour servir la musique, il ne suffit pas de confronter les points de vue, il faut trouver des solutions. Et il faut les trouver immédiatement.

M. CIMETIERE. — Il y a la cotisation, et l'abonnement.

M. AMELLER. — Pour l'instant on parle de la cotisation.

UN CONGRESSISTE. — (Hte-Marne) : Vous parlez de la cotisation 1976. Elle est payable en quelle année ?

M. AMELLER. — 76.

LE CONGRESSISTE. — (Hte-Marne) : Il me semble que nous sommes en 75. Je trouve curieux cette discussion. Vous nous demandez de faire un rappel.

M. MALFAIT. — Vous proposez un complément par rappel de 5 F pour 1975, et 5 F de plus pour 1976. Je comprends le souci de M. Rose et des grosses fédérations qui ont beaucoup de sociétés. Mais on pourrait laisser les gens disposer eux-mêmes pour 1975. Ceux qui peuvent payer le rappel le feraient, et les autres paieraient pour 1976.

M. MALFAIT. — Quant à Toucy, j'envisage un peu les gens de Toucy. Vous savez que depuis longtemps je ne suis pas pour et pas contre.

J'envisage Toucy, j'envisage l'Yonne. Moi j'aurais aimé qu'il y ait 50 Toucy.

M. THIRAULT. — Il faut d'abord finir de payer le premier « Toucy » avant de commencer les autres.

Nous mettons au vote la proposition de M. Ameller. Qui est pour 20 F en 1976 ?

(Unanimité moins 1 abstention).

M. THIRAULT. — La proposition est adoptée. Pour le rappel de 1975 ?

M. AMELLER. — C'est au bon cœur de tout le monde. Les 15 F ont été acceptés de manière officieuse. Ne prenons pas position aujourd'hui. A quel cela servirait ? Ceux qui pourront faire l'effort le feront. Merci d'avance.

Maintenant il faut parler du journal. Tout à l'heure un de nos amis a dit qu'il souhaiterait que pour le journal, l'établissement des comptes soit tout à fait séparé. Je vous signale que c'est absolument séparé, les comptes du journal. Mais il y a une chose que vous ignorez. C'est que si nous avions à mettre dans ces comptes le temps passé par une personne, qui passe une semaine complète à l'administration du journal, sans compter les autres, chaque mois, cela viendrait encore charger le budget.

Pour l'instant, dans les comptes qui vous sont donnés, il y a seulement le coût du journal, les bandes d'adresses, l'envoi, l'achat du papier, la matrice, l'impression.

D'ailleurs, dans les comptes que je vous ai proposés, j'ai compté que le journal tirait à 15.000 environ. En fait il faut compter sur 12.000. Pourquoi ? Vous savez que nous envoyons une quantité de journaux gratuits. Et il y a une chose beaucoup plus grave qui se passe : lorsque quelqu'un disparaît, il ne nous avise pas, et l'abonnement lui est servi pendant le reste de l'année ; et cela ne revient pas avec la mention qui nous renseignerait.

Le budget a été établi avec 20 % d'augmentation, pour 1975, et on n'a pas pu savoir ce que serait la perspective d'augmentation pour 1976. Moi j'ai fait une multiplication. En comptant 12.000 abonnés à 15 F, cela fait 180.000 F. Le journal nous coûtera en 1975 178.000 F. C'est tout.

Il est certain, comme vous le disiez tout à l'heure, qu'on peut envisager d'avoir 50 % d'abonnés de plus. Mais c'est plus que de la prévision, c'est bien aléatoire, déjà pour 1975, mais même pour 1976.

L'augmentation que je vous ai proposée pour 1976 permettrait d'envisager tranquillement l'avenir. Laisser l'abonnement à 10 F, c'est extrêmement dangereux. Voilà la remarque que je voulais faire.

Maintenant à vous de discuter. Ce qui sera adopté, c'est vous qui l'aurez décidé.

Interviennent dans la discussion MM. Pin, Chalumeau, Courtil, Pichelin, Cimetière, Thiraault, Rolando.

M. CIMETIERE. — Est-ce que toutes les fédérations ont pris un abonnement par société ?

M. EHRMANN. — Non.

M. THIRAULT. — C'est invraisemblable.

J'ai été le rapporteur de cette question. Nous avons voté. Vous avez imposé (c'est un mot que je n'aime pas) à chaque société d'être abonnée au moins à 2 journaux.

M. ANNE. — Un.

M. THIRAULT. — Alors j'ai la mémoire courte car je me souviens de deux.

M. ROLANDO. — Je crois que c'est deux.

M. THIRAULT. — Nous rechercherons. Peu importe, un ou deux, ce n'est pas le problème. Mais ce qui me semble aberrant,

c'est que l'on prenne des déclarations qui ne sont pas suivies d'effet. N'y a-t-il aucun moyen de coercition ? S'il y a des présidents qui n'appliquent pas les directives, qu'on leur fasse appliquer.

Nous essayons par tous les moyens de trouver des subsides, parce que nous en avons besoin de manière impérative. Et nous butons sur des questions aussi irritantes que celle-là.

(Applaudissements)

M. RELIN. — Le journal est un organe de liaison indispensable. Nous devons le défendre et le sauver. On discute pour une augmentation de 5 F. Vous allez prendre tout à l'heure un demi ou 2, ou 3, au café du coin et vous allez dépenser 10 F sans vous en apercevoir. Vous payez un quotidien 1 F tous les matins. Qu'est-ce que c'est que 1,50 francs par mois ?

Il faut être raisonnable. Votons ces 15 F et passons à l'ordre du jour.

(Applaudissements)

M. PAVIN. — Je suis tout à fait d'accord pour payer 15 F le journal, mais ne pourrait-on pas faire un effort pour le rendre un peu plus attrayant ? C'est une observation qui n'est faite à chaque réunion que j'organise dans mon secteur. Ceci dit, je la prends aujourd'hui à mon compte.

Il est certain que pour nos sociétés, les réunions de Sainte-Cécile, dans tous les coins de France, se ressemblent comme deux gouttes d'eau, avec les discours du maire et du président. Ce n'est pas cela que nos sociétés veulent trouver dans le journal.

Je pense qu'il y a des sujets qui intéressent tout le monde, ne serait-ce que les stages de Toucy. On en voit la moitié d'une colonne dans le journal. Il est quelquefois très difficile à des jeunes de s'y présenter, parce qu'on ne sait pas très bien ce qui va se faire, ni quel est le niveau demandé. On pourrait présenter cela de façon plus complète.

Il était question pendant un certain temps de présenter les grandes formations françaises, avec photos. C'est une idée qui n'a pas eu de suite, qui pourrait intéresser pas mal de sociétés. D'accord pour 15 F, mais que nous en ayons pour notre argent.

(Applaudissements)

M. THIRAULT. — Je crois que M. Relin a raison, il faut prendre position, pour ou contre le journal. Si on veut qu'il vive, il faut lui en donner les moyens. Etes-vous pour les 15 F à partir de 1976 ? Pour ? — Contre ? — Abstentions ?

M. THIRAULT. — Merci.

(Unanimité).

M. ROSE. — Une petite suggestion. Dans le Nord, nous tirons à 6.000 et nous avons 5.500 abonnés. Nous avons nos problèmes, comme la Confédération. Le journal de fin octobre avait coûté 900.000 anciens francs, routage exclu. Que fallait-il faire ? Nous avons remercié notre imprimeur, nous en avons un autre. Le numéro qui vient de sortir a coûté 550.000 F. Il fallait absolument le faire.

M. THIRAULT. — Vous qui avez de l'expérience, je vous remercie d'en avoir fait part à la Confédération et aux Fédérations qui ont, elles aussi, un journal, pour nous apporter des conseils financiers (je dis bien financiers, car il ne saurait être question de mélanger les journaux des Fédérations et celui de la Confédération, cela ferait double emploi et coûterait beaucoup plus cher) nous ne pourrions qu'accueillir avec beaucoup de sympathie ces conseils apportés à la C.M.F., particulièrement dans les domaines technique et financier.

Je crois qu'on peut faire confiance à M. Texier, qui fait l'impossible pour obtenir des conditions intéressantes. Cela n'exclut pas qu'il faille périodiquement se renseigner pour se rendre compte s'il n'y a pas un autre imprimeur qui peut faire des conditions meilleures.

D'autre part, le fait que le journal soit imprimé à Dieppe pose des problèmes.

Tout ce qui pourra être constructif dans ce domaine sera reçu et examiné avec beaucoup d'attention.

UN CONGRESSISTE. — On a parlé des articles qui paraissent dans le journal. Je pense que tout le monde a lu l'article d'Ameller, qui est remarquable. Je profite de ce qu'il n'est pas là pour le dire. Je pense qu'il faudrait lui donner une grande

propagande, cela pourrait servir notre cause.

M. THIRAULT. — Vous rejetez mon avis. J'ajouterais que c'est un article avec « les pieds sur la terre ». S'il est bon de s'occuper de l'étranger, il faut d'abord s'occuper de nos musiques populaires. Et je pense que l'intérêt général de nos sociétés amateurs est à mettre en priorité.

A l'heure actuelle, parler de réduire le nombre de pages me paraît démentiel. Vous ignorez les difficultés que rencontre M. Texier pour arriver à placer tout ce qu'il essaie de mettre dans le journal. Choisissez vous-mêmes, vous, Fédérations. Réduisez vos articles. Ce n'est qu'une question de bonne volonté. Les présidents doivent être plus sévères et ne laisser passer que les informations musicales qui leur paraissent indiscutables.

6. — EXPOSE SUR TOUCY

M. TONNON. — Mes chers collègues, je suis installé à Toucy depuis le 1er août. Je suis arrivé le jour même où les ouvriers, qui travaillaient depuis quelques mois sur le chantier prenaient leurs vacances, ce qui m'a permis, bien sûr, d'apprécier ce qui allait être fait. Aujourd'hui c'est fait. Mardi dernier nous avons réceptionné : 4 salles de classe. Il y en a 2 autres qui seront réceptionnées avant la fin de ce mois.

— Les locaux administratifs, 4 pièces, bureau du directeur et secrétariat, bibliothèque, salle des professeurs et réception.

— Le logement des gardiens, je dis gardiens entre guillemets ; vous avez vu dans le journal que j'avais eu l'idée, pour obtenir du personnel qui me soit absolument utile, de rechercher un couple dont la femme soit cuisinière et le mari ouvrier d'entretien ; ce n'était pas facile, mais j'y suis arrivé, et en plus c'est un couple jeune, je crois que ce sera fort sympathique ; ils s'installent dès le 15.

— Les 29 chambres à 2 lits,

(Suite page 7)

ENSEIGNEMENT MUSICAL ŒUVRES RÉCENTES :

Bardez et Valbouse. LE CODE DE LA FLUTE A BEC. Etude des cinq types de flûtes à bec. Doigté chiffré en deux couleurs. Illustrations bicolores. 6 cahiers.	
Cahiers I et II, classe de 6ème, chaque	13,80
Cahier III, classe de 5ème	19,70
Klapil. SIX CHANSONS POPULAIRES TCHEQUES pour 2 flûtes à bec soprano et accompagnement de piano ad lib	19,70
— 20 CHANSONS POPULAIRES SLAVES pour 2 flûtes à bec et guitare	12,50
Le Prev. MUSIQUES. Chants et rythmes, 6 cahiers progressifs.	
Initiation A et B, chaque	10,20
Cahier 1 : degré débutant	10,20
Cahier 2 : degré préparatoire	11,70
Cahier 3 : clés de sol, fa et ut 4ème	10,20
Cahier 4 : clés de sol, fa, ut 4ème et 3ème, textes mélodiques, rythmiques latérations, mesures inégales	11,70
— RYTHMIQUE. Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes. Cahier 1	10,20
Le Touzé. ENTREZ DANS LA DANSE pour ensemble de percussions.	
Vol. 1 : Entrez dans la danse - Valse	10,20
Vol. 2 : Habanera - Boogie-Woogie	10,20
Paubon. LE GRADUS DE LA FLUTE A BEC. Etude progressive sur textes musicaux des 5 types de flûtes.	
Cahier A : Instruments en ut, (soprano, ténor), 1ère partie	19,00
Cahier B : Instruments en ut, 2ème partie	26,20
Cahier C : Instruments en fa (alto, soprano, basse), 1ère partie ..	13,30
— PRELUDE ET DANSE, pour flûte à bec (ou flûte traversière) et percussion.	
Pendleton. CINQ POEMES pour voix, flûte à bec et percussion, poèmes de M. Carème. La partition	26,20
Les Percussions de Strasbourg. PERCUSTRA, nouvelle méthode pour l'initiation à la Musique et aux instruments à percussion. 1er cahier ...	19,70
Rivière Raverlat. UN CHEMIN PEDAGOGIQUE EN PASSANT PAR LES CHANSONS. 500 chansons folkloriques de langue française choisies et classées progressivement pour servir de base à une adaptation de la Méthode Kodaly. En 4 volumes, vol. 1	31,60
Schmidt-Wunstorff. PETITS AIRS DES PAYS D'EUROPE, 34 pièces pour flûtes à bec ou autres instruments mélodiques, ou voix et instruments à percussion (Instrumentarium Orff). 3 cahiers, chaque	16,00
Veilhan. LA FLUTE A BEC, enseignement complet en trois parties :	
Vol. 1	41,50
Vol. 2	51,00
Wuytack. MELANCHOLIC, MEMPHIS, MEMO. Pour quatuor de flûtes à bec.	6,00

ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré - 75012-PARIS
— Téléphone : 260.62.47 et 48.61 —

71^e assemblée générale de la C.M.F.

Séance du 7 mars 1975 (suite)

Il y en a juste 5 à 3 lits; elles sont installées, et je peux vous le dire, coquettement installées. M. Chabrier a visité Toucy, sans moi d'ailleurs, il en a fait le tour avec sa femme, et il est parti enchanté. Notre architecte a pris l'affaire très à cœur et nous a fait quelque chose dont nous n'aurons pas à rougir.

Je me pose, au moment de la première étape de ma mission à Toucy, la question de savoir si j'étais vraiment l'homme de la situation. Parce qu'en somme vous savez, c'est de notoriété publique, que si j'ai été choisi comme premier directeur de Toucy, c'est parce que je commence à être le plus ancien des anciens élèves de M. Ehrmann. Confiance pour confiance, je peux vous dire que ses cours au Conservatoire de Metz étaient bigrement incomplets. Il ne m'a jamais montré comment on faisait un budget prévisionnel; il ne m'a jamais interrogé sur l'équilibre qu'il faut obtenir entre le prix de revient, d'une journée et les nécessités de la diététique; et la clé de ? ? ? ? n'est pas celle dont j'aurais besoin.

Si je vous dis cela, c'est pour vous dire qu'aujourd'hui, après avoir surmonté des difficultés sur lesquelles je ne veux pas revenir et que je ne veux pas évoquer ici, je suis content d'avoir réalisé cette œuvre.

J'étais content mardi dernier en particulier. Serge Kaufmann, le réalisateur de l'émission « Les Musiciens du Soir », est passé à Toucy. Il viendra, au stade de base dont vous parliez il y a quelques instants, faire une émission. Je lui ai présenté la maison, je lui ai exposé nos projets. Et puis, spontanément, il m'a dit: « Je vous envie d'être là ». Je vous avoue que moi, j'aurais presque fait le souhait inverse.

Mais cela prouve que nous avons fait quelque chose de pas mal, venant de la part de cet homme qui connaît bien nos sociétés, parce que, depuis plusieurs années, il passe dans toutes les villes et villages de France. Je suis un téléspectateur fervent de ses émissions. Je crois qu'il a une approche de nos problèmes qui demande sans doute encore à s'affiner, il n'est pas au courant de nos problèmes de trésorerie, mais il a une approche qui me semble extrêmement sympathique et intelligente.

Alors, que cet homme ait réalisé qu'à Toucy on allait faire quelque chose de pas mal m'a réconforté, ou conforté, car je n'avais pas à être réconforté.

Parlons donc de l'avenir.

Le premier stage a été annoncé, hélas un peu trop tard. J'ai vu qu'une de nos fédérations souhaite que ce qui se fera à Toucy soit connu longtemps à l'avance. Je m'y engage pour l'année prochaine. Cette année j'ai été obligé, nous avons été obligés, car le comité de gestion a été très mêlé à tous nos projets, d'être extrêmement prudents. Il nous fallait en même temps de l'imagination, de l'ambition, mais pas trop de témérité.

Je vous fais grâce des problèmes de chiffres. Je crois que, les investissements terminés, Toucy sera viable, même avec des surprises, comme celle que nous avons eue hier, au ministère. Mais ces surprises-là, il faut

qu'un chef d'établissement les inscrive dans ses prévisions. C'est tout ce que je vous dirai. Je n'ai pas qualité pour parler chiffres.

Toucy devrait tourner sur un budget prévisionnel d'environ 30 millions d'anciens francs. Les investissements terminés, nous devons pouvoir les trouver, avec les aides diverses qui nous sont apportées: prise en charge des stages par Jeunesse et Sports, participation de prise en charge de stagiaires de la S.A.C.E.M., subvention des Affaires Culturelles, aide de certains facteurs de musique qui nous ont offert des instruments, et, il faut bien le dire aussi, bourses à des stagiaires offertes par des fédérations. Sur les 20 stagiaires, il y en a au moins 12 dont les fédérations paient partie ou totalité de l'inscription.

Je vous dis que, dans ces conditions, Toucy doit être viable au point de vue comptable.

Quant au travail que nous ferons à Toucy, ma première idée — je ne sais pas si c'est clairement exprimé dans les quelques lignes que j'ai mises dans le journal — c'est que je conçois Toucy comme la maison de tous les musiciens confédérés, stagiaires ou pas stagiaires. Elle est votre maison, je serai toujours ravi de vous y accueillir.

Beaucoup déjà s'y sont arrêtés, quelquefois des gens que j'ai eu du mal à situer, par exemple des présidents, mais des musiciens, par exemple un musicien qui rentrerait de vacances, qui avait entendu parler de Toucy. C'est extrêmement important pour moi. Il y a toujours un petit mandat.

M. EHRMANN. — Les dons sont toujours acceptés.

M. TONNON. — Pour en venir aux choses sérieuses, cet accueil, je ne voudrais pas qu'il ne soit qu'extérieur. La vocation de Toucy, qu'on me demande de vous exposer aujourd'hui, je n'ai pas qualité pour la traiter seul. C'est nous tous qui devons la terminer, qui devons être attentifs aux orientations que nous donnons, et surtout assez souples pour les accepter toutes.

A ce sujet, je voudrais de façon très nette relever un bruit que j'ai entendu courir un peu dans toute la France: Toucy, c'est la maison qui fera les chefs de musique.

M. Thirault vous a dit tout à l'heure quel espoir nous avions sur la parution prochaine du certificat d'aptitude à l'animation des sociétés musicales. La direction de la Musique va l'officialiser. Nous entreprendrons des démarches auprès du ministère du Travail qui nous permettront d'envisager à Toucy une intégration dans le système de l'éducation permanente, ce sera extrêmement intéressant au point de vue financier.

Ensuite nous entreprendrons des démarches auprès du ministère de l'Intérieur pour faire ce que nous avons envisagé au congrès de l'an dernier, faire de nos chefs de musique des animateurs, au même titre qu'un directeur de maison de jeunes, donc pouvant être payés sur le budget municipal, sur un poste défini, et non plus, comme souvent

MERLIN

la flûte soprano scolaire



PLASTIQUE
Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne
Simple perforation



BOIS
Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

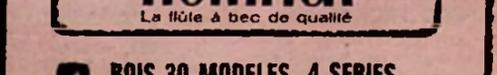
Chez votre fournisseur ou chez:



ALPHONSE LÉDUC, 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris
TÉLÉPHONE: 181.260.62.47 260.48.61 260.65.26

Alexander Heinrich

La flûte à bec de qualité



BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la sopranino à la basse
doigtés moderne et baroque
SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez:



ALPHONSE LÉDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26



Exportateur - DEMUSA, Klingenthal, RDA

dans le passé, sur un poste caché de chef de bureau ou de cantonnier.

Je crois que de ce côté Toucy ira jusqu'au bout.

Le premier stage, stage de sensibilisation au diplôme, sera dirigé (cela n'a pas pu apparaître dans le journal, je le regrette, mais nous avons travaillé sur la corde raide, et je crois qu'on ne pouvait pas rêver d'un meilleur encadrement) par le président Ehrmann pour le solfège, et par M. Ameller pour la direction, par M. Désiré Dondoyne pour l'harmonie; de mon côté je ferai l'histoire de la musique et l'analyse musicale.

Sur nos 20 candidats, il y en a 15 qui sont déjà chefs de musique. Ils viennent de 18 fédérations différentes, ce qui est extrêmement encourageant pour nous. On sent que Toucy, malgré le peu de publicité qu'on a pu faire, est connu dans le monde musical amateur.

Reste les stages des grandes vacances. Là, je relève ce que je vous disais tout à l'heure, Toucy ne fera pas que des chefs de musique. M. Decugis a été sollicité pour faire un stage de saxophone cette année. L'an prochain il y aura un stage de formation juniors.

Mais pour le stage de saxophone, je voudrais accepter en priorité les musiciens qui n'ont pas l'occasion de travailler avec de véritables spécialistes du saxophone. Ne dites pas que Toucy n'est pas sensible aux problèmes des petites sociétés. On va ouvrir à des garçons qui ont appris le saxophone enseigné par des clarinettes, quand ce n'est pas des cornettistes ou des trompettistes, ou à leur ouvrir Toucy pour travailler avec quelqu'un dont je n'ai pas à vous dire les titres, ni le dévouement à la cause de la musique populaire.

Si vous regardez la liste des stages, vous verrez qu'ils sont de tous les niveaux.

Encore une fois, ces stages, vous en avez la responsabilité. Faites-moi des propositions, nous les accueillerons. Et nous vous accueillerons pour des stages, mais aussi pour des week-ends. La Puisaye, pays où est installé Toucy, est, croyez-moi, un des coins charmants de la France. Je ne le connaissais qu'au travers des romans de Colette, notre voisine, puisque Saint-Sauveur est à 12 kms de Toucy.

M. THIRAULT. — On l'aperçoit de Toucy.

M. TONNON. — C'est un pays charmant. Je comprends que pour les Bretons, pour les Basques, et même pour les gens du Sud-Est, ce n'est pas la porte à côté. C'est un problème qui se résoudra, en particulier dans la mesure où nous serons organisés habilités à donner la formation professionnelle; à ce moment-là les frais de déplacement seront pris en charge. Mais je vous signale que Toucy n'est pas à 4 heures de Paris; il est à 1 h. 14 par l'autoroute. Que cela vous rassure, j'espère que vous viendrez de Lille et du Nord.

Encore une fois, je fais appel à votre collaboration totale pour

nous aider à ce comité de gestion qui a la responsabilité matérielle, mais aussi pédagogique de Toucy, nous aider à avoir des idées sur son utilisation. Votre réflexion enrichira nos recherches, parce que, croyez-le, nous cherchons.

Maintenant j'ai deux petites questions, très précises, à vous poser.

Je n'ai pas énuméré tous les stages de vacances. Ils sont dans le journal. M. Ehrmann avait à cœur le problème de la musique à l'école. Et M. Robert, ici présent, avec un collaborateur, dirigera le stage d'enseignement de la musique à l'école primaire, du 21 au 31 août.

Ce stage sera parallèle à un stage de chant choral, dirigé par Philippe Caillard.

Cela permettra à ces deux stages d'avoir des activités communes. En particulier je crois que le stage sur la musique à l'école ne pourra que profiter de travailler le chant choral avec Philippe Caillard, qui lui fera un stage de formation de chef de chœur, et M. Muller, de la fédération d'Alsace.

Par contre j'aurai besoin de vos conseils sur 2 problèmes.

Le 1^{er}, c'est celui de la publicité de ces stages. Le journal paraît avec un mois de retard sur les événements, c'est-à-dire qu'il faut que je propose à M. Texier mes textes un mois avant qu'ils ne paraissent. Je vais lui donner ces jours-ci ce qui passera le 1^{er} avril. Je serai dans 7 jours, très exactement, en mesure de donner le programme définitif et complet des stages de Pâques. Pensez-vous qu'il soit utile qu'on fasse tirer un petit dépliant à 50.000 exemplaires, ce qui ferait une moyenne de 1.000 qu'on distribuerait dans chaque fédération, ou pensez-vous que vous avez le moyen de diffuser l'information qui paraîtra dans le journal d'avril?

Le 2^{ème}, c'est que Toucy n'est pas terminé, et entre le moment où les devis ont été faits et le moment où les travaux ont été commencés, la situation économique s'est considérablement dégradée, et il a fallu réviser les devis. Nous avons une 2^{ème} tranche de travaux à entreprendre, en particulier le 2^{ème} étage, dans lequel je voudrais pouvoir aménager 6 chambres individuelles pour les professeurs responsables de stage.

Il est certain que vivre en chambre à 2 lits, quand on a la responsabilité d'un stage, et une activité intense qui vous prend 8 ou 9 heures par jour, n'est pas souhaitable. On a droit au repos dans les meilleures conditions.

Et il y a dans la cour de Toucy, d'anciens ateliers dont je voudrais faire le foyer, c'est-à-dire 20 mètres sur 8, un endroit où les stagiaires pourraient se défendre. Soit devant le poste de télévision — et vous pensez bien que je n'aurai pas l'accord de M. Ehrmann —, soit devant une table de ping-pong — là, je n'ai qu'à moitié son accord — soit devant un jeu de pétanque, et là, j'aurai son accord total.

J'ai pensé que pour économiser de l'argent, on pourrait peut-être aménager ce foyer en faisant appel un chantier de jeunes.

On désigne un des techniciens volontaires qui fait le projet d'aménagement, et on lui adjoint 30 jeunes qui, pendant 15 jours, travaillent à cet aménagement. Il me semble que dans nos 5.000 sociétés on doit quand même trouver 30 jeunes qui feront 1 h. 1/2 de musique et 6 de travail manuel.

Dernière chose que je voudrais vous dire. C'est que je pense que Toucy peut être l'occasion pour la Confédération de prendre conscience qu'elle est mieux qu'une Confédération, qu'elle est un mouvement, c'est-à-dire que non seulement elle défend les intérêts de ses adhérents, mais qu'elle est arrivée à leur donner en somme un but, une mystique.

Jean Macé a lancé l'idée de l'école pour tous. C'était le mouvement de la Ligue de l'Enseignement. Baden Powell a lancé l'idée de la pédagogie dans le milieu naturel qui a été à l'origine du scoutisme. Nous avons notre Baden-Powell, notre Jean Macé, en la personne du président Ehrmann, qui a conçu l'idée d'aider nos sociétés à acquérir la qualité en améliorant leurs prestations de qualité, que nous ne confondons pas, je tiens à le préciser, avec la virtuosité gratuite, car on peut jouer bien des choses faciles, et cela soyez persuadés qu'à Toucy nous ne l'oublierons jamais.

Il y a là, me semble-t-il, à moi qui suis un peu sociologue du dimanche, l'ébauche d'une évolution de la Confédération, qui devient un mouvement de promotion de la musique populaire.

Je m'engage pour ma part, pendant tout le temps où je le pourrai, mais pas pendant plus de 5 ans, c'est bien entendu, à essayer de faire de Toucy l'endroit où toutes ces idées germeront et se réaliseront.

Je suis prêt maintenant à répondre à vos questions, si nous avons le temps. Je vous signale une toute petite chose: il me faut rentrer demain à Toucy. J'ai la visite du député de la circonscription, M. Soisson, qui, ne l'oubliez pas, est ministre. Il vient voir la maison. J'aurais voulu passer les dernières journées avec vous. Mais je crois que je serai plus utile demain en recevant M. Soisson à Toucy.

M. CIMETIERE. — Je vous suggère d'envoyer le programme des stages à tous les présidents, qui le feront paraître dans la presse régionale.

M. TONNON. — Dans les 8 jours, vous l'aurez. (A SUIVRE)

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous
vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^S DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Les sociétés musicales d'amateurs en 1973

(suite des articles parus dans les numéros de février et mars)

LES FORMATIONS INSTRUMENTALES ASPECT TECHNIQUE

I BATTERIE-FANFARE, FANFARE ET ORCHESTRE D'HARMONIE

Les sociétés instrumentales d'amateurs sont organisées selon des modèles auxquels elles essayent de se conformer. S'il n'y a pas lieu de décrire ici l'orchestre symphonique, l'orchestre de Chambre, les ensembles d'Accordéons et d'instruments à plectre (guitares et mandolines), l'étude théorique des principales formations d'instruments à vent est en revanche pleinement justifiée puisque trois sociétés d'amateurs sur cinq sont des batteries-fanfars, des fanfares ou des orchestres d'harmonie.

La Batterie-Fanfara est un ensemble d'instruments en cuivre à embouchure naturelle, le plus souvent renforcé par plusieurs tambours militaires. Ces instruments ont la particularité de n'émettre que les sons harmoniques de *si* et *mi* (notes réelles). Ce sont les *clairs* (instrument de cuivre, à embouchure naturelle, inventé par Courtois en 1823. Sa perce conique provient en ligne directe de celle du serpent. Il peut être muni de 1 ou 2 pistons, mais le type le plus courant ne possède aucun mécanisme. Construit en *si*, il ne peut émettre que les sons harmoniques de *do*), *clairs basses* et *contrebasses* (*si*), les *trompettes de cavalerie* (la perce de la trompette de cavalerie, beaucoup moins évasée que celle du clairon, lui permet d'émettre un plus grand nombre d'harmoniques. Cet instrument est en *mi* b, et le type le plus employé est dépourvu de tout mécanisme), *trompettes altos*, *basses* et *contrebasses* (*mi* b), les *trompes* (ou cors de classe), et les *trompes basses* (*mi* b), les *trompes* (ou cors de chasse) et les *trompes basses* (*mi* b).

Les instruments de chacun des groupes déterminent par ailleurs une formation particulière: la Batterie (clairs), la Fanfare de Trompettes (trompettes de cavalerie), et la Fanfare de Trompes (cors de chasse). Cette formation est aussi appelée Rallye. Ces trois groupes réunis constituent avec les tambours, la grosse caisse et les cymbales, la Batterie-Fanfara. (Les instruments qui composent la Batterie-Fanfara peuvent être munis de 1 ou 2 pistons; ils ont ainsi la possibilité d'aborder des morceaux plus élaborés).

Les Batteries-Fanfars de la Garde Républicaine, de la Musique des Gardiens de la Paix et de la Musique de l'Air sont des modèles du genre et jouissent d'une grande réputation.

Il existe beaucoup de morceaux originaux pour ces ensembles (marches, fantaisies, vases, morceaux de caractère...), mais leurs qualités rythmiques en font des formations de marche par excellence, et c'est à ce titre qu'on les voit associées à toutes les parades et à tous les défilés. (On rencontre ces formations principalement dans les Fédérations du Sud-Est et du Sud-Ouest).

La Fanfare est également un ensemble d'instruments en cuivre, mais dont les possibilités techniques sont incomparablement supérieures à celles de la Batterie-Fanfara.

Les orchestrateurs sont unanimes pour diviser les instruments qui la composent en quatre groupes.

I. — Groupe des cuivres doux (ou groupe homogène des saxhorns):

Petit bugle *mi* b, bugle *si* b, alto *mi* b, baryton *si* b, basse *si* b, contre-basse *mi* b, contre-basse *si* b.

La famille des saxhorns, par sa tessiture qui couvre les deux tiers de l'échelle musicale, son homogénéité, sa magnifique plénitude «est capable de se suffire à elle-même pour interpréter de nombreux ouvrages du répertoire». C'est le groupe le plus important de la Fanfare.

II. — Groupe des cuivres clairs: Cornet *si* b, trompette *si* b ou *ut*, trombone *si* b, cor *mi* b ou *fa*.

Les cuivres clairs jouent exactement le rôle des mêmes instruments de l'orchestre symphonique.

Fanfars éclatantes, traits et mélodies énergiques». (Ch. Koechlin, Traité de l'Orchestration).

III. — Groupe des saxophones:

Sopranino *mi* b (rarement employé en raison de sa difficulté), soprano *si* b, alto *mi* b, ténor *si* b, baryton *mi* b, basse *si* b. (Le saxophone basse, très coûteux, se rencontre rarement).

Le groupe des saxophones entre facultativement dans la composition de la Fanfare, mais il est très apprécié pour son timbre qui apporte la couleur (le saxophone est un instrument à anche simple) et pour le renfort qu'il procure aux saxhorns dans les arpèges et les traits rapides.

IV. — Groupe des instruments à percussion:

Caisse claire (appelée aussi *Tambour*, se distingue du Tambour par la hauteur du fût qui varie entre 10 et 18 cm (contre une hauteur de 24 à 37 cm environ pour les tambours, et même davantage pour les Caisse roulaties. Ces différentes dimensions influent sur la hauteur des sons), tambour, cymbales, timbales, grosse caisse et accessoires.

Cette division en quatre groupes s'inspire naturellement de celle de l'orchestre symphonique. Les groupes II (cuivres clairs) et IV (instruments à percussion) jouent le même rôle dans les deux formations, tandis que les Bois de l'Orchestre symphonique et le quintette à cordes sont respectivement remplacés dans la Fanfare par les saxophones (groupe de coloris) et par les saxhorns.

Une fanfare moyenne (45 exécutants) se présente ainsi:

1 petit bugle; 6 premiers bugles; 4 seconds et troisièmes bugles; 3 saxhorns altos; 2 saxhorns barytons; 3 saxhorns basses; 3 saxhorns contrebasses; 3 cornets; 4 trompettes; 4 trombones; 2 cors; 1 saxophone soprano; 2 saxophones altos; 2 saxophones ténors; 1 saxophone baryton; 4 instruments pour la percussion.

Inaptes à certaines prouesses techniques et surtout limité dans leur étendue à l'aigu, les instruments à pistons qui entrent pour les deux tiers dans la composition de la Fanfare en conditionnent le répertoire. (Ce répertoire est essentiellement composé de transcriptions. Il est en cela comparable à celui de l'harmonie).

Ce répertoire est forcément limité, et, de nos jours, malgré l'adjonction (facultative) des familles de saxophones et de sarrusophones. (Le sarrusophone est un instrument de cuivre construit par Gautrot en collaboration avec Sarrus. Sa perce est conique et il possède une anche double qui lui confère une sonorité proche de celle du hautbois à l'aigu et du basson au grave, mais son volume est plus puissant. La famille des sarrusophones comprend sept membres: soprano, soprano, alto, ténor, baryton, basse et contre-basse *si* b. Des modèles de contrebasses en *mi* b et *ut* ont été construits).

Les fanfares ne peuvent, sauf de rares exceptions, interpréter de façon satisfaisante les grandes œuvres symphoniques, non plus que la plupart des œuvres lyriques de grande envergure». (Maréchal et Parès: Monographie universelle de l'Orphéon).

De toutes les formations d'instruments à vent, l'Harmonie est la plus achevée. (Il serait plus exact de dire l'Orchestre d'harmonie). Elle se distingue de la Fanfare par la présence des instruments en bois.

Répartis en deux groupes, ces bois confèrent à l'ensemble (par ailleurs composé des mêmes instruments que la Fanfare) une supériorité (elle que ses ressources sont presque aussi variées que celles de l'Orchestre symphonique qui lui sert de modèle, comme et attestent le classement et l'emploi des instruments qui entrent dans sa composition):

I. — La petite harmonie: 1 petite flûte; 2 grandes flûtes; 2 hautbois; 2 clarinettes *sol*; 2 bassons.

La petite harmonie est identique au groupe des bois de l'orchestre symphonique.

II. — Groupes homogènes des clarinettes:

petite clarinette *mi* b; grande clarinette *si* b; clarinette alto *mi* b; clarinette basse *si* b; clarinette contre-basse *si* b.

Les clarinettes constituent le groupe le plus important puisqu'elles jouent le rôle des violons de l'Orchestre symphonique. Il n'est pas de rythmes, de traits ou de notes qu'elles ne puissent utiliser.

III. — Groupe homogène des saxophones:

Il est identique par sa composition à celui de la Fanfare, mais son rôle rejoint ici celui des clarinettes dont il lie la sonorité à celle des instruments en cuivre.

La famille des saxophones est très souvent incluse dans le groupe des clarinettes. La distinction entre les deux groupes met davantage en évidence les possibilités des saxophones, tantôt apparentés aux cuivres, tantôt aux bois.

IV. — Groupe homogène des saxhorns:

Il se compose de 7 instruments, comme dans la Fanfare. «Dans l'Harmonie, ils remplacent en principe les bois de l'orchestre symphonique. Parfois aussi, ils peuvent remplacer les cors. On les utilise également lorsqu'on transcrit des chœurs».

V. — Groupe des cuivres clairs: Les instruments de ce groupe jouent le même rôle dans la Fanfare. L'Harmonie et l'Orchestre symphonique; ils apportent la puissance et l'éclat.

VI. — Groupe des instruments à percussion:

Tous les instruments à percussion utilisés dans l'Orchestre symphonique (y compris le gong, le jeu de cloches, le glockenspiel, le célesta, le xylophone, le vibraphone, etc...) trouvent leur place dans l'orchestre d'Harmonie.

Les contrebasses à cordes viennent facultativement se joindre à l'ensemble. Leur utilisation ne semble pas toujours être justifiée en regard des contrebasses en cuivre dont le volume équivaut à celui de deux, quatre ou six contrebasses à cordes.

Il existe une formation, dite Harmonie-Symphonique qui réunit un orchestre d'Harmonie et les instruments du quintette à cordes (en petit nombre).

En résumé, la petite harmonie, le groupe des cuivres clairs et celui des instruments à percussion sont communs à l'Harmonie et à l'Orchestre symphonique. Mais au quintette à cordes font ici pendant trois groupes homogènes, celui des clarinettes, des saxophones et des saxhorns. (Il appartient à l'orchestrateur de réunir les parties tenues par les cordes entre les instruments de chacun de ces groupes, compte tenu de leur tessiture et de leurs possibilités techniques. (Dondeyne Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques militaires).

Tous les traités préconisent quelques formations orchestrales types, élaborées en fonction de l'effectif et dans le souci d'assurer l'équilibre des timbres et des volumes.

La formation proposée par Désiré Dondeyne (op. cité), présente l'avantage de mettre en jeu un nombre relativement restreint d'exécutants. Elle est donc de nature à satisfaire l'équilibre recherché par les ensembles d'amateurs:

2 flûtes (dont un piccolo); 2 hautbois (dont un cor anglais); 1 ou 2 bassons; 1 petite clarinette *mi* b; 2 clarinettes *sol* *si* b; 4 seconds et troisièmes clarinettes *si* b; 2 ou 3 saxophones altos (dont un soprano); 2 saxophones ténors; 1 saxophone baryton; 2 cornets; 3 trompettes; 3 trombones; 3 cors; 2 bugles; 2 ou 3 altos; 1 ou 2 barytons; 3 basses; 2 contrebasses; 3 ou 4 percussionnistes.

Pour clore cette étude consacrée à l'Orchestre d'Harmonie, il nous a semblé intéressant de présenter la célèbre *Musique de la Garde Républicaine* de Paris qui ressemble, dans sa composition actuelle:

4 flûtes (dont un piccolo); 4 hautbois (dont un cor anglais); 4 bassons (dont un contre-basse); 2 clarinettes *sol*; 3 petites clarinettes *mi* b; 10 premières clarinettes *si* b; 9 secondes clarinettes *si* b; 1 clarinette basse; 3 saxophones altos; 2 saxophones ténors; 2 saxophones barytons; 8 trompettes; 5 trombones (dont un trombone basse); 7 cors; 5 saxhorns basses; 2 saxhorns contrebasses; 6 contrebasses à corde; 1 harpe; 5 percussionnistes.

Cette prestigieuse formation, par la double sélection rigoureuse de ses éléments et de son répertoire, est le modèle des Orchestres d'Harmonie.

La *Musique des Gardiens de la Paix*, la *Musique de l'Air* et la *Musique des Equipages de la Flotte* furent également au premier rang.

REPertoire

Le répertoire de l'Orchestre d'Harmonie est d'une abondance et d'une variété insoupçonnées. Il se divise en deux catégories: les transcriptions et les œuvres originales. Cette dualité est caractéristique de l'Histoire de l'Orchestre d'Harmonie puisque, avant même l'introduction des instruments de *Sax* (1845), des arrangements sur des airs d'opéras en vogue «mutilés par des coupures maladroitement, ou ce qui est plus grave encore, augmentés de paragraphes du cru de l'arrangeur» (Maréchal et Parès, op. cité), venaient encombrer un répertoire déjà riche de marches militaires, d'ouvertures, de suites, de symphonies et dont la *Grande Symphonie Funèbre et Triomphale* de Berlioz (1840) est le sommet.

Après l'adoption des saxophones et des saxhorns, le potentiel de l'Orchestre d'Harmonie est considérablement accru et cette formation va jouer un rôle essentiel dans la diffusion sous forme de transcriptions, des grandes œuvres symphoniques, par l'intermédiaire des Musiques militaires et des sociétés civiles. Celles-ci appelées à suppléer l'Orchestre symphonique là où ce dernier devient insuffisant.

«C'est le cas pour l'éducation populaire, laquelle ne peut se faire dans des salles de concert, dont le prix des places est trop onéreux pour la majorité du public, mais en plein air, dans de grands emplacements bien aménagés ou le peuple pour une somme minime, insignifiante, le *prix de sa chaise*, peut venir s'initier aux œuvres musicales des maîtres de toutes les époques et de tous les pays» (Maréchal et Parès).

Rendre populaires les grandes œuvres symphoniques en recherchant les effets de l'Orchestre à cordes, tel est le but de ces transcriptions.

«A la lecture de ces œuvres fortes et puissantes (*Les Huguenots*, Meyerbeer-Sellenick; *Henri VIII*, St-Saëns - Dureau; *Lakmé*, Delibes - Parès; *Lohengrin*, Wagner - Th. Gluck...), on voit le chemin parcouru, les progrès obtenus en un demi-siècle pendant lequel nous avons pu contrôler le répertoire, qui, débutant en 1848 par quelques timides solos sur de petits opéras-comiques, s'épanouit à la fin du XIXème siècle en ces magnifiques partitions de musique d'ensemble» (Soyer: De l'Orchestration militaire et de son Histoire).

Mais la littérature symphonique ne constitue pas l'unique réservoir de ces transcriptions qui sont également puisées dans la musique de chambre, la musique vocale et dans le répertoire pour orgue ou pour piano. Il n'est pas de genres ou de formes musicales qui n'aient été abordés.

Les conceptions géniales de Gabriel Parès (son Traité d'Instrumentation et d'Orchestration à l'usage des musiques militaires fait encore autorité), dominent cette immense production à laquelle il convient d'associer les noms de quelques auteurs de célèbres transcriptions: Sellenick, Soyer, Dureau, Bouchel, Balay, Dupont, etc...

En marge de ces transcriptions, l'Orchestre d'Harmonie bénéficie d'un répertoire original. Nombreuses sont les œuvres apparues au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle, mais force nous est de constater que la sollicitude de nos grands compositeurs ne s'est manifestée que plus récemment. Cette époque coïncide avec les progrès des techniques audio-visuelles (disques, radio, télévision...) qui ont modifié radicalement le rôle d'intermédiaire que jouait l'Orchestre d'Harmonie, devenu désormais sans objet. De plus, ces perfectionnements de l'orchestration (acquis par la pratique des transcriptions), ont mis à la disposition des compositeurs une formation aux ressources séduisantes.

Florent Schmitt, Albert Roussel, Charles Koechlin, André Jolivet, Darius Milhaud, Paul Hindemith, Serge Lancel, Désiré Dondeyne, Roger Bontry, Jules Senter-Colleury figurent parmi les compositeurs qui ont enrichi le répertoire de l'Orchestre d'Harmonie, désormais rendu à une vocation singulière.

(A suivre)
Maurice CHAPUIS.

Centenaire de Maurice RAVEL

La Bibliothèque nationale organise une importante exposition consacrée à Maurice Ravel, pour le centenaire de sa naissance.

La très grande majorité des quatre-cents pièces présentées n'a jamais été montrée, en particulier un rare ensemble de photographies a permis de cerner le personnage, de l'enfant aux longues boucles noires des années 1880 à l'homme aux traits anguleux des années 1930, bien résumé dans le buste de Leyritz, en passant par le dandy à la barbe soignée des années 1907.

Ses choix esthétiques, très marqués, sont évoqués par les lieux où il vécut: le Pays basque de ses origines — il est né à Ciboure — l'étonnante maison de poupée de Montfort-l'Amaury dont il avait ordonné la décoration avec minutie, le studio très avant-garde de Levallois dessiné par Leyritz. Le goût de Ravel pour les jouets et les bibelots chinois est en outre évoqué par quelques pièces venues de Montfort, de même que sa prédilection pour l'époque Restauration où il situera son ballet *Adélaïde* ou le langage des fleurs.

L'œuvre de Ravel, d'une rare perfection, est évoquée par une importante suite de manuscrits autographes, premiers essais: *Sérénade grotesque*, les *Sites auriculaires*, bientôt suivis des premiers chefs-d'œuvre: le *Quatuor en fa*, *Jeux d'eau*, jusqu'à la dernière *Chanson à boire des Trois chœurs de Don Quichotte à Dulcinée* sur laquelle s'achève, inexorablement l'œuvre de ce travailleur acharné. Quelques documents émouvants, photographies et vaines tentatives pour retrouver l'usage de l'écriture, illustrent les dernières et pénibles années du musicien.

Une importante section est consacrée aux brillants spectacles qui jalonnent l'œuvre de Ravel. Sont rassemblés les fameuses maquettes de Bakst pour les costumes et décors de *Daphnis et Chloé* ainsi que quelques costumes exécutés d'après ces maquettes; on a également évoqué les diverses présentations de *l'Enfant et les Sortilèges*, en collaboration avec Colette, de *l'Heure espagnole* et des ballets montés par Rouché: *Adélaïde*, *Ma Mère l'Oye*, ou *Ida Rubinstein: Boléro, la Valse*.

Deux cabines permettront au public d'écouter des documents anciens: Ravel au piano, Madeleine Grey, etc...

Paris, salle Gaveau, concert de la Chorale et de l'Ensemble Vocal de Sèvres.

Sous la présidence et en présence de M. Jacques Chailley, Inspecteur général de la Musique, la Chorale et l'Ensemble Vocal de Sèvres (Techniciens des Métiers de la Musique) donneront, sous la direction de Michel Fleurant, leur concert annuel le 19 mars dernier à la salle Gaveau.

C'était, pour ouvrir le concert, le «Lamento d'Ariane», de Monteverdi, œuvre poignante et dépourvue, interprétée dans le sentiment le plus juste par l'Ensemble Vocal et les solistes: Mmes Michèle Barbara-Lacou, Marie-Hélène Ziberlin, Anne-Marie Hello, MM. Pierre-Michel Pégaut, Michel Briatte, Mme Françoise Baudlot-Jollis était au clavecin et Christophe Coin soutenant la ligne mélodique de son violoncelle.

Venaient ensuite le «Renlement de Saint-Pierre» de Marc-Antoine Charpentier, admirable drame pour chœurs et plusieurs personnages, où les voix fraîches de Marie-Hélène Ziberlin et Françoise Fleurant-Klett répondaient à la basse généreuse et expressive de Georges Jollis et au timbre chaleureux de Michel Briatte. La voix souple et nuancée de Pierre-Michel Pégaut, ténor, y apportait un heureux contraste. Jeanne Lachaux et Françoise Baudlot-Jollis, respectivement à l'orgue et au clavecin, y prélaient leur talent.

La deuxième partie du concert offrait d'abord la surprise acquise de neuf chansons de François Ziberlin et Micheline Fleurant-Lacour, composées à l'intention des enfants de nos écoles. Pour couronner la soirée, il fallait un feu d'artifice! Ce fut la «Tentation de Saint-Antoine», symphonie vocale en trois parties de M. Jacques Chailley, exécutée par l'Ensemble Vocal, la Chorale et une partie des enfants déjà entendus dans les chansons. Cette œuvre aux difficultés nombreuses fut interprétée avec vivacité, esprit, charme, selon les divers moments et faisant briller la beauté de l'écriture vocale d'aujourd'hui et le bonheur constant de l'inspiration. Là aussi, le public enthousiaste réclama un bis; et fut le deuxième volet de la soirée.

On teste émerveillé de la préparation et de l'exécution d'un tel programme, conçu et dirigé par Michel Fleurant. Qu'il ait son talent et remercié par tous ceux qui reconnaissent son talent, son désintéressement et sa foi persistante dans la mission qu'il a choisie.

Jeannine SEVERAC, Inspectrice de l'Enseignement Musical.

Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

Tél. 824-89-24 - 246-52-22 — C.C.P. Paris 286.25

(ex-Philippo)

LE PIANO CLASSIQUE

en 7 volumes (de A à G)

par Henri CLASSENS

N° P. 32875 — VOLUME A (très facile)

MES PREMIERS CLASSIQUES — I

J.-L. ADAM	Ma main droite est agile	T. LATOUR	Rondo (sonatine n° 1)
—	Ma main gauche aussi	Ch.-L.-H. KOHLER	Valse allemande
C. GURLITT	Le garçon courageux	C. FRANCK	Les plaintes d'une poupée
F. LECOUPPEY	Air tendre	C. GURLITT	Etude mélodique
J.-L. ADAM	Mélocie	—	Danse rustique
T. LATOUR	Thème (sonatine n° 2)	F. LE COUPPEY	Air espagnol
—	Allegro (sonatine n° 1)	G.-P. TELEMANN	Menuet
—	Andante (sonatine n° 2)	K. CZERNY	Rondo
N.-J. HULLMANDEL	Divertissement	N.-J. HULLMANDEL	Courons... Courons...
C. GURLITT	Les chasseurs	J.-F. BURGMULLER	Romance
R.-S. SCHUMANN	Petite pièce	J. HAYDN	Finale (sonate n° 8)
W.-A. MOZART	Allegro	J.-L. ADAM	Coureur et sauteur
Ch.-L.-H. KOHLER	Berceuse	L. VAN BEETHOVEN	Danse villageoise
J.-F. BURGMULLER	Chantons gaiement	—	(en ré mineur)
C. GURLITT	Romance	F. TCHAIKOWSKY	Chanson italienne
N.-J. HULLMANDEL	Menuet champêtre	T. LATOUR	L'Ecosaise
K. CZERNY	Joyeux compagnons	—	—

N° P. 32874 — VOLUME B (très facile)

MES PREMIERS CLASSIQUES — II

J.-F. BURGMULLER	Souvenir de Suisse	J.-B. WANHAL	Sicilienne
N.-J. HULLMANDEL	Marche des filles	Fr. COUPERIN	Fanfare de Diane
—	bien sages	T. LATOUR	Valse
J.-F. BURGMULLER	Glissons sur l'eau	J. PACHELBEL	Fughetta
J.-Ph. RAMEAU	Menuet	L. VAN BEETHOVEN	Danse villageoise
C. GURLITT	Fantaisie	—	(en fa M.)
Ch.-L.-H. KOHLER	Valse de grand-maman	C. GURLITT	Postlude
L. VAN BEETHOVEN	Ecosaise	Th. KULLAK	Dimanche matin
J.-L. ADAM	Hongroise	L.-Ch. DAQUIN	Rigaudon
T. LATOUR	Andante Cantabile	St. HELLER	Dédicace
—	(sonatine n° 4)	G.-F. HANDEL	Bourrée
W.-A. MOZART	Minuetto	G. KIRCHHOFF	Rigaudon
C. GURLITT	Jeu	A. DIABELLI	Andante (sonatine n° 3)
D. STEIBELT	Finale (sonat. en Ut maj.)	H. PURCELL	Gavotte
N.-J. HULLMANDEL	En promenade	P. TCHAIKOWSKY	L'orgue de Barbarie
F. KUHLAU	Andantino (sonatine n° 1)	K. CZERNY	Prélude
N. BALDENECKER	Andante	J. HAYDN	Finale (sonatine n° 9)
J. KRIEGER	Bourrée	—	—

N° P. 32872 — VOLUME C (facile)

« VIEUX MAITRES FRANÇAIS »

M. CORRETTE	Menuet	J.-F. TAPRAY	Menuet
J.-Ph. RAMEAU	Vénitienne	Fr. COUPERIN	Sicilienne
Fr. COUPERIN	La Blonde et la Brune	J.-Ph. RAMEAU	Menuet
J.-Fr. DANDRIEU	La Gémissante	J.-J. BEAUVARLET-	Chant de joie
J.-Ph. RAMEAU	La Boiteuse	CHARPENTIER	—
J. CHAMPION	—	J. CHAMPION	Sarabande
DE CHAMBONNIERES	Menuet	N.-J. HULLMANDEL	Finale
J.-Fr. TAPRAY	Divertissement	J.-Fr. TAPRAY	Andante
N.-J. HULLMANDEL	Marche	A.-L. COUPERIN	Menuet
J.-J. BEAUVARLET-	—	N.-J. HULLMANDEL	Badinage
CHARPENTIER	Aria	L.-N. CLERAMBAULT	Gavotte
J.-Fr. TAPRAY	Romance	N.-J. HULLMANDEL	Pastorale
A.-L. COUPERIN	Gavotte	E.-N. MEHUL	Andante
J. CHAMPION	—	N. SEJEAN	Menuet
DE CHAMBONNIERES	Gigue	J.-Fr. ANDRIEU	La Coquette

N° P. 32873 — VOLUME D (petite moyenne force)

« VIEUX MAITRES ITALIENS »

D. ZIPOLI	Sarabanda	G.-B. GRAZIOLI	Finale (son. en sol maj.)
A. M.-A. ROSSI	Andantino	A. SANTELLI	Préludio
A. SCARLATTI	Minuetto	D. SCARLATTI	Presto
A. CORELLI	Gavotta	—	Allegro
A. SCARLATTI	Aria	A. CORELLI	Gavotta
A. CORELLI	Sarabanda	G.-B. PESCECETTI	Allegretto
G.-B. GRAZIOLI	Allegro	B. PASQUINI	Sonata
—	(sonate en sol maj.)	D. SCARLATTI	Tema con variazioni
G. FRESCOBALDI	Corrente	—	—

N° P. 32876 — VOLUME E (petite moyenne force à moyenne force)

« VIEUX MAITRES ANGLAIS »

T.-A. ARNE	Andante	J. BULL	Gaillarde
—	(sonate n° 5)	H. PURCELL	Hornpipe
H. PURCELL	Gavotte	S. ARNOLD	Menuet
M. PEERSON	La chute des feuilles	—	(sonate n° 7)
W. BYRD	Pavane	G. FARNABY	The New Sa-Hoo
J. BLOW	Courante	S. ARNOLD	Finale (sonate n° 5)
H. PURCELL	Trumpet Tune	—	—
—	—	T. MORLEY	Allemande
W. BYRD	Rigaudon	S. ARNOLD	Finale (sonate n° 3)
H. PURCELL	Gigue	—	—
J. BLOW	Menuet	J. BLOW	Prélude
W. BYRD	Fuga	O. GIBBONS	Prélude
M. PEERSON	Gaillarde	T.-A. ARNE	Allegro de la sonate n° 7
T.-A. ARNE	Allemande	—	Finale de la sonate n° 7
—	Gigue (sonate n° 6)	—	—

N° P. 32879 — VOLUME F (moyenne force)

« VIEUX MAITRES ALLEMANDS ET AUTRICHIENS »

J.-G.-L. MOZART	La Chasse	J.-L. KREBS	Bourrée
G. KIRCHHOFF	Gavotte	G.-Ch. WAGENSEIL	Andante
G.-F. HANDEL	Prélude	W.-A. MOZART	Ländler n° 2
J.-G.-L. MOZART	Menuet	W.-F. BACH	Allegro
W.-A. MOZART	Ländler n° 6	J. KUHNNAU	Prélude
J.-P. KIRNBERGER	Passépiéd	—	Bourrée
F.-J. HAYDN	Andante (sonate n° 8)	F.-J. HAYDN	Finale (sonate n° 26)
G.-Ph. TELEMANN	Fughetta a tre voci	G. KIRCHHOFF	Allemande
W.-F. BACH	Scherzo	G.-Ch. WAGENSEIL	Allegro
C.-Ph.-E. BACH	Menuet	J.-Ch. BACH	Finale (sonate n° 4)
—	(sonate en mi mineur)	F.-W. MÄRPURG	La Voltigeuse
—	Gigue	J.-Ch. KIRNBERGER	La Lutine
G.-F. HANDEL	Aria	—	—

N° P. 32882 — VOLUME G (moyenne force)

« VIEUX MAITRES TCHÉQUES ET POLONAIS »

J. BENDA	Menuet	J.-K.-F. FISCHER	Chacone
J.-K. FISCHER	Passépiéd	J. WANHAL	Alligretto
L.-A. KOZELUCH	Gavotte	L.-A. KOZELUCH	Adagio
J.-L. DUSSEK	Andante	J. WANHAL	Allegro (sonate n° 3)
J. WANHAL	Andantino	J. BENDA	Presto
J. GELINEK	Adagio	J.-L. DUSSEK	Air varie
J.-S. SCHROETTER	Andante et Menuet	J.-K.-F. FISCHER	Prélude

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

chefs d'orchestres, il vous appartient de vérifier si mon enthousiasme est exagéré. Puis-je au moins vous le communiquer. Mais, en vérité y a-t-il au moins quelques jeunes qui lisent cette chronique. Jamais je ne l'ai su...

J'ai à peine parlé du compositeur. Serai-je aussi gagné par la maladie de la spécialisation ? C'est bien là le sort des maîtres de la baguette...

Pourtant l'activité si chargée de Paul Paray et grâce aux dons que nous avons constatés, étayés par un travail exemplaire, pourtant cette activité ne l'a pas empêché d'écrire des œuvres solides dont les deux cantates pour le Prix de Rome tant appréciées par Saint-Saëns qui ne s'enflammaient pas facilement...

Son oratorio Jeanne d'Arc de 1921 précède une Ouverture héroïque pour orchestre et une suite pour orchestre intitulée Adonis. Celle-ci fut transformée en ballet pour Ida Rubinstein et menée au succès par elle à l'Opéra en 1922 sous le titre d'Artemis troublée. N'oublions pas non plus les Impressions, Intermezzi, Reflets romantiques pour piano, n'oublions pas une première série de mélodies, des chœurs et motets religieux.

La Sonate en Si Majeur pour piano et violon date de 1908. A cette époque, il n'est pas étonnant que l'auteur, en certaines parties, ait subi l'influence des maîtres qu'il aimait et en particulier celle de Gabriel Fauré qui avait bien prévu son avenir et qui lui avait toujours témoigné son amitié. Mais le scherzo et le final montrent une personnalité virile qui ne cesse de s'affirmer. Il en est ainsi pour la suite pour piano intitulée D'une âme « fervente », « naïve », « légère », « rêveuse », « malicieuse », « fantasque », « inquiète », « passionnée », « tranquille », « joyeuse ». Toutes ces impressions sont subtilement traduites par la fine musicalité de l'auteur.

C'est en étroit accord avec la substance des poèmes de Samain, pour les deux premiers, et de Hérédia, pour le troisième, que sont écrites les mélodies intitulées Chanson Violette, Il est d'étranges soirs, Le Chevrier. Après avoir cité le Thème et Variations pour piano, j'indique seulement (car j'avoue ne point la connaître) une Sérénade pour flûte et piano (éditée chez Jobert, comme un grand nombre d'œuvres citées) et nous arrivons au Quatuor pour cordes publié après la guerre 1914-18 alors qu'il avait été esquissé, nous l'avons dit, avant l'Armistice. Sa clarté d'écriture, l'ingéniosité du développement font pressentir la Sonate en Si Majeur pour piano et violoncelle au caractère plus complexe que la Sonate pour violon et piano écrite dans la même tonalité. Elle est d'une riche inspiration, très équilibrée dans le mariage des sonorités. Le charme du premier mouvement, l'expression de l'andante qui chante à merveille, les trouvailles rythmiques du final, si personnelles au compositeur, sont autant de raisons qui devraient inciter les virtuoses, si souvent confinés dans les mêmes œuvres, à mettre en lumière cette perle précieuse du répertoire (Jobert éditeur).

Et, pour les chanteurs, telle ment supplantés par les « brailleurs » qu'on arrive à les oublier, j'ose timidement indiquer le beau cahier des Quatre poèmes écrits sur des textes de Jean Lahor (ils sont aussi chez Jobert) avec les titres suivants : « Après l'orage », « Adieux », « Après le bal », « Désir de mort ». L'accompagnement est prévu au piano.

La Fantaisie en Ut dièse mineur pour piano et orchestre fut jouée pour la première fois en 1925 aux Concerts Lamoureux. Son style devrait être une garantie de son avenir à condition que l'on connaisse sa valeur et que l'on

veille bien s'y intéresser sans attendre trop tard.

Ne confondons pas la Jeanne d'Arc de 1921 avec la Messe du Cinquième Centenaire de la mort de Jeanne d'Arc pour soli, chœur et orchestre. Elle date de 1931. Créée dans la cathédrale de Rouen et au Théâtre des Champs-Élysées elle fut aussi donnée aux Concerts Colonne sous la direction de l'auteur. Ses souvenirs de la maîtrise de Rouen où il fut formé, la connaissance des textes liturgiques souvent exploités par les musiciens au cours des siècles passés ont permis à Paul Paray de dégager sa haute personnalité en accomplissant une parfaite réussite. Le « Kyrie » débute dans un style fugué, les voix murmurent une imploration en alternance avec les solistes, l'orchestre et l'orgue. Chaque fois que la souffrance du Christ est exprimée par le texte, elle est soulignée par une croissance de l'expression et de l'intensité sonore. Le « Gloria » débute par une vocalise dont la liberté d'interprétation est confiée à l'alto, puis au ténor et au soprano sur les degrés ascendants. Le chœur attaque « Et in terra pax » et le développement s'accomplit dans un crescendo progressif. Tout l'ensemble amène la grandiose conclusion sur le « Gloria Dei patris » d'une saisissante intensité. Le « Sanctus » scande ses deux syllabes avant d'atteindre l'« Hosanna » dans un large épanouissement des voix qui s'apaise dans le « Benedictus ». Enfin l'« Agnus Dei » termine cette partition dans l'atmosphère qui convient à son titre. Il est bien difficile de souhaiter l'audition d'une telle œuvre qui rencontra un vif succès auprès de publics très différents. Mais si le disque ne l'a pas fait encore (ce que j'ignore) voilà une nouvelle occasion de rendre hommage à Paul Paray.

Quittons le domaine sacré pour retrouver aussi bien ailleurs, toutes les qualités de logique, clarté, poésie qui émanent de sa maîtrise dans la Symphonie en Ut pour orchestre. La Deuxième symphonie affirmait aussi ces précieuses qualités lors de sa première audition au Châtelet (Concerts Colonne) en mai 1940.

L'auteur marqué par la disparition d'un père qui fut son premier guide, comme le fut Albert Dupré pour son fils, est en même temps inspiré par un souvenir d'enfance : une chanson de la province natale que nous percevons dès l'introduction suivie par un thème funèbre qui traversera les quatre parties de l'œuvre. A la nostalgia du premier « allegro » succède un « scherzo » ferme et vif puis un émouvant « andante » dont la progression s'affirme sur un « final » entraînant qui évoque la foi dans l'avenir et la reconnaissance du musicien qui connaît suffisamment l'orchestre pour le faire sonner dans une lumineuse conclusion.

Celle de cet article, certainement incomplète, se traduit par un vœu bien sincère que le hasard devait placer dans le journal de janvier différé par la grève des Postes. Que l'admirable chef d'orchestre continue à nous faire admirer sa prestigieuse maîtrise encore longtemps et qu'il nous fasse partager les joies qu'il ressent visiblement quand il dirige avec sa ferme autorité afin que nous nous sentions imprégnés de sa foi, de sa jeunesse et de son amour.

(A suivre)

Pierre FAUBON.

ASSUREZ les MEMBRES DE VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

AUX MUSICIENS

Il s'offre une possibilité de faire un disque « 33 tours » avec les œuvres du Concert donné le 7 mars dernier à la salle Gaveau par la Musique des Gardiens de la Paix.

Seriez-vous intéressé par ce disque ? Si oui, répondez à la C.M.F. en précisant votre nom et votre adresse :

Nombre de disques désirés :

Cette demande n'est qu'une enquête qui n'entraîne aucun engagement de votre part. Le prix de ce disque serait comparable à celui des autres disques du même genre.

Manifestations 1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
17, 18 et 19 mai 75	TULLINS (Isère)	Concours International de formations juniors.	M. Levrangl, directeur de l'Ecole de Musique, 38210 Tullins.
18 mai 1975 (Pentecôte)	OLIVET (Loiret)	Concours National pour Harmonies et Fanfares, Batteries-Fanfares.	M. Gallinand, président, 255, rue du Pressoir-Tonneau, 45100 Olivet, ou M. René Planc, secrétaire du concours, 408, route d'Ardon, 45100 Olivet (tél. 66.50.98).
28 mai 1975	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire au Palais des Fêtes.	M. Claude Hebling, 31, rue de la Paix, 67300 Schiltigheim.
1er juin 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres. Toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Maunoury, 28000 Chartres.
1er juin 1975	BAIGNES SAINTE-RADEGONDE (Charente)	Concours Batteries, Batteries-Fanfares, Harmonies, Accordéons, Harmonio-Symphonies, Fanfares de Marche, Majorettes.	M. Fernand Merle, « L'Épargne », 16360 Baignes-Sainte-Radegonde, (Charente).
8 juin 1975	MONCOUTANT (Deux-Sèvres)	Concours national.	M. Gaury, président à Moncoutant.
8 juin 1975	SAINT-VALLIER (Saône-et-Loire)	Concours Interdépartemental de Batteries et Batteries-Fanfares.	M. Mourer, 402/2, rue Laplace, 71230 Saint-Vallier.
16 et 17 mai 1976	PATAY (Loiret)	Concours International - Harmonies, Fanfares, Batteries.	M. Menissier, directeur de la Musique, 45310 Patay.
3 et 4 juillet 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue -La-Fayette, 75010 Paris.
10 et 11 mai 1975	BEZIERS (Hérault)	Congrès fédéral.	M. René Portes, 16, place Jean-Jaurès, Béziers.
11 mai 1975	MANZIAT (Ain)	Assemblée Générale U.D. de l'Ain et Festival.	M. Dupont, 01 - Virieu-le-Grand.
25 mai 1975	ST-LAURENT-DE-CERDANS (Pyrénées-Orientales)	Congrès et festival de l'Union Départementale des Pyrénées-Orientales.	M. Rollet, La Poujade, 66260 St-Laurent-de-Cerdans.
1er juin 1975	ROUGEMONT-LE-CHATEAU (Territoire de Belfort)	Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Jean Schindler, directeur de l'Harmonie Municipale, rue de Masevaux, 90110 Rougemont-le-Château.
22 juin 1975	RIGNAC (Aveyron)	Congrès et festival de l'Union Départementale de l'Aveyron.	M. Christian Valayer, 12390 Rignac.
30 et 31 août 1975	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Pierre Robert, 14, rue Croisier, 63200 Riom.
12 octobre 1975	PORTE-LES-VALENCE (Drôme)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Garnier, président, 3, avenue de Romans, Valence.
12 octobre 1975	MODANE (Savoie)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Adam, 214, résidence La Madeleine, Moutiers.
19 octobre 1975	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Constantin, quartier Chamburin, 07100 Annonay.
25 octobre 1975	LYON (Rhône)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Bernard, président, 284, rue Vendôme, Lyon.
26 octobre 1975	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Delzant, 6, avenue de Genève, Annecy.
A fixer	GAP (Hautes-Alpes)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Marcellin, avenue de la Gare, 05200 Embrun.
3 mai 1975	COLMAR (Haut-Rhin)	FESTIVALS	M. J. Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
8 mai 1975	BREUREY-LES-FAVERNEY (Haute-Saône)	Festival - Choral de la Jeunesse au Théâtre municipal.	M. Fernand Petitguillaume, directeur de la Fanfare, Breurey-les-Faverney, 70160.
11 mai 1975	ST-JULIEN-LES-METZ 57000, (Moselle)	Fête de l'Amitié et cinquantenaire de la Fanfare municipale.	M. le Président de la Fanfare « L'Avenir », 28, rue Georges-Hermann, Saint-Julien-les-Metz.
11 mai 1975	MAZAMET (Tarn)	Festival de Musique.	M. Farcen Gaston, vice-président, 8, rue Maurel, 81200 Mazamet.
16 au 20 mai 1975	TULLINS-FURES (Isère)	Festival du Cinquantenaire de l'Alerte Mazametaine, réservé aux Batteries-Fanfares seulement.	M. L. Levrangl, 38210 Tullins-Fures.
18 mai 1975	SAINTE-THOMAS-DE-CONAC (Charente-Maritime)	Festival de Musique pour Orchestre Juniors.	M. Gauthier.
18 mai 1975	SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Bellion.
18 mai 1975	ST-THOMAS-DE-CONAC (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Gauthier, maire.
18 mai 1975	ST-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Maurice Bellion, St-Jean-de-Liversay.
18-19 mai 1975	CORNY-sur-MOSELLE 57680 (Moselle)	Festival.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Haut-Mont.
24-25 mai 1975	BERTRANGE (Moselle)	Festival.	M. Albert Galoni, 7, route de Thionville, Bertrange, 57310 Guenange.
24-25 mai 1975	METZ-VALLIERES 57000 (Moselle)	Festival.	M. François Buchler, vice-président de l'Union, rue Taison, 57000 Metz.
24 et 25 mai 1975	LIMONEST (Rhône)	Festival du canton de Limonest - St-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).	M. Godard, président de la Fanfare de Limonest (69760).
24 et 25 mai 1975	FONTAINE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du canton de Neuville.	M. Paris, président des Trompettes, 69270 Fontaine-sur-Saône.
25 mai 1975	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Avril.
25 mai 1975	LUCON (Vendée)	Rassemblement des jeunes musiciens du département de la Vendée.	M. le Président de la Fanfare de Chaponnay.
25 mai 1975	CHAPONNAY (Rhône)	Festival du Groupement Saint-Symphorien-Ozon (Rhône).	M. F. Ochs, Comité des Fêtes de la Ville, Hôtel de Ville, 42800 Rive-de-Gier.
25 mai 1975	RIVE-DE-GIER (Loire)	Festival de Musique et Concours de Batteries.	M. André Baptiste, 17600 Saujon.
25 mai 1975	FLEUREY-S-OUICHE (Côte-d'Or)	Fête Fédérale (Concerts).	M. Jean Neumann, rue de Paris, Breteuil-sur-Noye.
25 mai 1975	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Maurice Adam, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeleine », 73600 Moutiers.
25 mai 1975	BEAUVAIS (Oise)	Festival départemental des Sociétés Musicales et Chorales. — Epreuves de classement.	M. Marcel Maur, président, 6, rue du Moulin, 55170 Cousances-lès-Forges.
31 mai - 1er juin 75	MOUTIERS (Savoie)	Festival organisé par l'Etoile de Cousances.	M. Suire.
1er juin 1975	COUSANCES (Meuse)	Festival du 25ème Anniversaire.	M. Menneteau, président de la Lyre, mairie de Lusignan (86600).
1er juin 1975	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. le Président de l'Amicale des Tambours et Clairons, 69190 Saint-Fons.
1er juin 1975	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de l'U.D. du Rhône.	M. le Président de la Fanfare des Olmes.
1er juin 1975	SAINT-FONS (Rhône)	Festival Groupement Rhin et Trambouze.	M. le Président de la Fanfare de Julurieux.
1er juin 1975	LES OLMES (Rhône)	Festival Groupement des Bords de l'Ain.	M. Adam, 214, résidence « La Madeleine », Moutiers, 73600.
1er juin 1975	JUJURIEUX (Ain)	Festival avec épreuves de classement.	M. le Président de la Fanfare de Faverges.
1er juin 1975	MOUTIERS (Savoie)	Festival de Musique.	M. Robert Cahen, président, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 Hagondange.
1er juin 1975	FAVERGES (Haute-Savoie)	Festival.	Mme Lucie Laurent, président, 1, rue de Flandre.
1er juin 1975	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival.	M. Angel Costa, président, 12, route Nationale.
1er juin 1975	FAMECK 57290 (Moselle).	Festival.	M. Antoine Koch, 6, rue Joffre.
1er juin 1975	METZERVISSE 57040, (Moselle).	Festival.	M. Menneteau, président de la Lyre Mélusienne, Lusignan (86600).
1er juin 1975	MAIZIERES-les-METZ 57210 (Moselle)	Festival.	M. Claude Merle, président, 79160 Coulonges-sur-Aulize.
1er juin 1975	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique.	M. C. Eyraud, 11, avenue des Tilleuls, Saint-Symphorien-d'Ozon.
1er juin 1975	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival organisé par l'Harmonie Sainte-Cécile.	M. Guy Mathieu, 33700 Pichey-Merignac.
1er juin 1975	ST-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)	Festival de Majorettes.	M. Alcide Sulre, Saint-Fort, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.
1er juin 1975	MERIGNAC (Gironde)	22ème Festival de batteries-fanfares et majorettes organisé par la B.F. « Quand-Même ».	M. Michel Alcaraz, rue Martin-L'Huillier.
1er juin 1975	ST-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Georgin Jean-Marie, 57320 Bouzonville.
7-8 juin 1975	CHATEAU-SALINS 57170, (Moselle)	Festival.	M. Decugis, 3, rue Gay-Lussac, Le Havre-76000.
7 et 8 juin 1975	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de Musique - Centenaire Harmonie municipale.	M. J. Eyraud, 11, avenue des Tilleuls, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.
7 et 8 juin 1975	LE HAVRE (Seine-Mme)	Festival départemental.	M. Fougeroux, Nicul-sur-Mer.
8 juin 1975	VIERZON (Cher)	Centenaire de la « Lyre municipale » de Vierzon. Concert par la Musique des Equipages de la Flotte de Brest, sous la direction du Commandant Hubert.	M. J.-P. Bouveron, 4, rue du Marché, 42220 Bourges-Argental.
8 juin 1975	SAINT-SYMPHORIEN-OZON (Rhône)	Festival de Majorettes.	M. Daniel Pichelin, secrétaire général de la Fédération, 02 - Notre-Dame-de-Liesse.
8 juin 1975	LAGORD (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Jean Neumann, rue de Paris, 50120 Breteuil-sur-Noye.
8 juin 1975	BOURG-SOUS-LA-ROCHE-SUR-YON (Vendée)	Festival Départemental de l'Aisne (Epreuves de classement).	M. Fougeroux (Dr) Neuil-sur-Mer.
8 juin 1975	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival Départemental de Musique placé sous l'égide de la Fédération Musicale de l'Oise.	M. René Bellais, président, « Les Marguerites », rue de la Résistance.
8 juin 1975	CHAUNY (Aisne)	Festival.	M. Henry, Ecole de Musique, 9, rue de La Louvière, 88000 Epinal.
8 juin 1975	CREIL (Oise)	Festival Fédéral.	M. Roussel, maire, 24120 Terrasson - Tél. : (53) 50.02.69.
8 juin 1975	LAGORD (Charente-Maritime)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par « La Concorde » de Terrasson.	M. Chansault, président.
14-15 juin 1975	FROUARD 54390, (Meurthe-et-Moselle)	Festival.	M. le Président de la Fanfare de Franc-lès-Vergnes (Ain).
14-15 juin 1975	EPINAL (Vosges)	Festival de Musique.	M. le Président de la Fanfare de Brignais.
15 juin 1975	TERRASSON (Dordogne)	Festival Groupement Villefranche-sur-Saône.	M. André Sauvanet, Talliebours, 17350 Saint-Savinien.
15 juin 1975	OIRON-THOUARS (Deux-Sèvres)	Festival Groupement de Brignais.	M. Michel Alcaraz, rue Martin-L'Huillier, Beau-Salins.
15 juin 1975	FRANC-LES-VERGNES (Ain)	Festival de Musique organisé par l'U.D. de la Charente-Maritime.	M. J.-M. Collen, Casino de Charbonnières-lès-Bains (Rhône).
15 juin 1975	BRIGNAIS (Rhône)	Festival de Musique « St-Cécile ».	M. le Président de l'Harmonie d'Evian (74500).
15 juin 1975	TALIEBOURG (Charente-Marit.)	Festival avec épreuves de classement.	M. C. Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt.
15 juin 1975	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Claude Artaud, 5, rue Pierre-Deny.
15 juin 1975	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival de Musique.	M. René Jollival, président, 30, faubourg Rastenne.
15 juin 1975	EVIAN (Haute-Savoie)	Festival de Musique.	M. Marolleau, rue des Ecluses - Richelieu (Indre-Loire).
21 et 22 juin 1975	EXINCOURT (Doubs)	Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	
21-22 juin 1975	METZ-DEVANT-LES-PONTS 57000, (Moselle)	Festival.	
21-22 juin 1975	HETTANGE-GRANDE 57330, (Moselle)	Festival.	
22 juin 1975	RICHELIEU (Indre-et-Loire)	Festival - Concours Départemental	

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne des 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. (20%)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ **MONS-EN-BARCEUL 59370.** La Mairie de Mons-en-Barceul offre emplois intéressants à musiciens de bonne valeur, de préférence : Clarinettes, Basses, Trombones, pour gardiennage installations sportives et conciergeries. Ecr. à M. le Maire de la Ville de MONS-EN-BARCEUL (Nord).

■ **Conservatoire Municipal de ST-DIZIER (52100).** Ecole agréée recrute professeur de trompette avec 1er Prix Conservatoire National. Poste 16 h. Titularisation après 1 an. S'adr. M. le Directeur Conservatoire, Lycée Blaise-Pascal, ST-DIZIER-le-NEUF (Haute-Marne).

■ **HARMONIE recherche Chef,** si possible retraité, pour direction et formation élèves. Ecr. au jour. sous n° 220.

■ **La Batterie - Fanfare Municipale de TROYES (Aube)** recherche : un Chef tambour pouvant assurer la formation des élèves deux fois par semaine et tenir une place à la percussion de l'Harmonie Municipale. Il devra en outre participer aux différents services de la Batterie-Fanfare et pourrait éventuellement assurer la partie de caisse claire à l'Orchestre du Théâtre. En contrepartie, il est offert un emploi à statut municipal, suivant aptitude et désir exprimés, plus rétribution mensuelle de chef-tambour. Correspondance à M. le Directeur de la Batterie-Fanfare Municipale, Hôtel de Ville, 10000 TROYES.

■ **Ecole d'Accordéon, Ville de SEES, 6.000 hab.** recrute d'urgence un professeur pour cours et direction Ensemble d'Accordéon. Responsabilité pour un minimum de 35 élèves, possibilité d'élargir l'effectif. Ecr. M. Raymond LECOQ, Le Moulin-du-Val, 61500 SEES.

■ **Ville de l'Ouest recherche** pour octobre 1975 directeur Ecole Municipale Musique, emploi à temps complet. Ecr. journal s/No 223.

■ **L'HARMONIE du Personnel** de la R.A.T.P. recrute dans les pupitres de flûte, clarinette, hautbois, basson, tous saxs, cor, bugle, cornet, saxhorn, trompette et percussion. Emploi assuré à la R.A.T.P. selon aptitude. S'adr. à M. MAS, Directeur de l'Harmonie, 44, rue des Maraichers, 75020 Paris.

■ **ECOLE municipale d'ALBERTVILLE (Savoie)** recrute pour rentrée septembre 1975 un professeur de piano qui devra enseigner également le solfège et l'initiation par méthodes actives. 24 h. hebdom. Statut municipal. Renseignements à M. Edmond CESARI, Dir., 90, rue Ct-Dubois, 73200 ALBERTVILLE.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ **Chef Musique disponible,** banlieue parisienne, enseignement direction. GRANDMAISON, 5, Galerie Surcouf-Golion 3000, 93600 AULNAY-S-BOIS.

■ **29 ans, Professeur de Trompette, Solfège, Directeur Harmonie,** cherche place, étudierais toutes propositions. Ecr. journal sous n° 221.

OCCASIONS

■ **Recherche tous instruments** de musique. M. René TUVERI, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 PARIS. Tél. 206-09-61.

■ **SAXO ALTO BUFFET.** Excellente sonorité. 1.500 F. M. CHOPIN S.P. 69 198.

DIVERS

■ **Confiez vos travaux** harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit F.P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ **Réalisation de disques, bandes** cassettes à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place : par spécialistes (le studio vient à vous). M. MOUREAUX - NERY, 92, rue de la Pompe - 75116-PARIS - Tél. 553.47.15.

■ **Pour harmonies et fanfares :** 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut du 117ème R.I. ». Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F envoi franco. Remise 10 % aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ **Vends fonds MUSIQUE-INSTRUMENTS** avec appartement, grande ville à l'Est de Paris, bien placé, bon chiffre d'affaires. Prix intéressant, facilités. Ecr. au journal sous n° 222, qui transmettra.

VIENT DE PARAITRE

AUX EDITIONS FUSEAU A COURLAY (79) « DIX PETITES PIÈCES POUR LA GUITARE » D'ANDRÉ SAUZÈDE et 44 ANS DE CONFEDERATION

Soixante-sept années de musique, 50 années d'enseignement de composition et de direction artistique ont mené André Sauzède vers les douceurs de la retraite. Paradoxe, c'est depuis qu'il est dégagé d'obligations qu'il peut envisager des travaux qui lui tenaient à cœur.

Le dernier témoignage de son talent marqué au coin du bon sens pédagogique, nous est donné dans un livret contenant « Dix petites pièces pour la guitare ».

Ces créations et ces arrangements puisent à des sources diverses et la musique d'André Sauzède y voisine avec du folklore et des pièces de très vieille naissance.

Certaines mélodies ont figuré déjà dans des ouvrages précédents notamment dans « Trente-deux airs en duo pour flûtes à bec ». Mais l'écriture en a été spécialement revue pour la guitare, au prix de sérieuses recherches et de remises à jour.

C'est Jacques Quézin, un parfait spécialiste de l'instrument, professeur dans plusieurs écoles de musique de la région parisienne, qui en a défini le doigté.

Ces « Dix petites pièces pour la guitare » s'intitulent : Bransle de Poitou ; Pavane ; Sur un poème de Rémi Belleau ; Sérénité ; Souvenirs ; Air gay ; La complainte des condamnés ; Belle rivière ; Nostalgie ; Menuet tendre.

MISE AU POINT

Le journal de la C.M.F., numéro 277 (Rubrique Bouches-du-Rhône) de janvier 1975, a publié un court article dans lequel il était fait état de la démission de M. Adrien Canavésio du Conseil d'Administration de la Fédération des Bouches-du-Rhône intervenu le 28 janvier 1973.

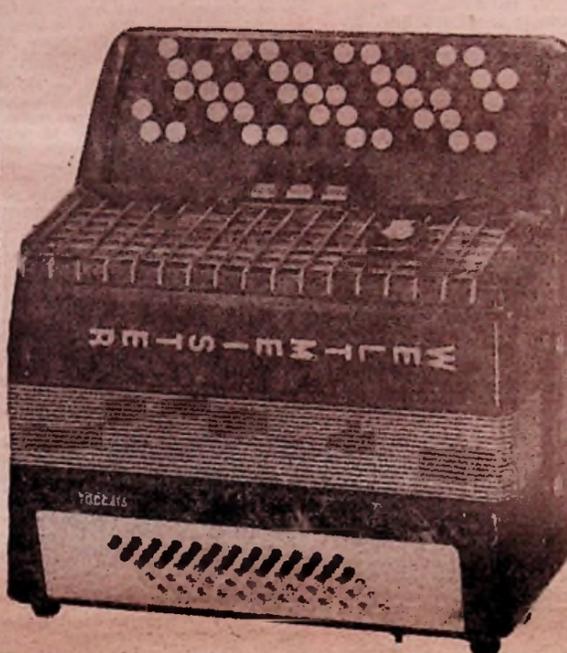
M. Canavésio nous précise que cette démission n'était pas isolée et qu'elle faisait suite à deux autres démissions déjà intervenues.

Nous donnons acte de cette communication à M. Adrien Canavésio.

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

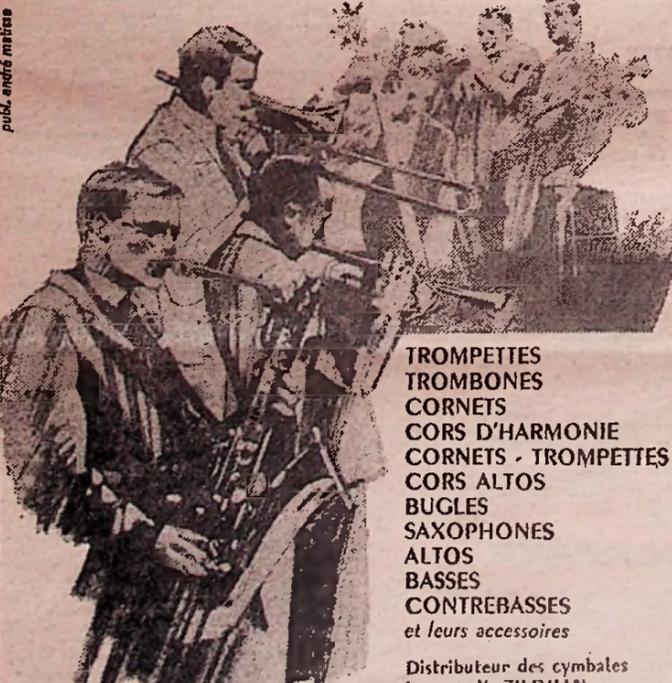
Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ARDENNES

Mars à la F.M.A.

Sur le plan national, la F.M.A. a été représentée à la 71ème A.G. de la C.M.F. par MM. Dauchy, président ; Harbulot, vice-président, et Mlle Harbulot, représentation idéale puisque composée de représentation de M. Chartogne, avec dé-

monstrations pratiques menées sentants de 3 générations successives de musiciens ardennais.

Sur le plan fédéral, la grande journée du mois a été celle du colloque sur l'enseignement du solfège chanté et de la dictée musicale, colloque organisé par la F.M.A. à Bouzicourt (au centre du département), grâce à l'aimable acceptation de MM. Collinet, pour la municipalité, et Courtois, pour l'harmonie Sainte-Cécile. Le colloque fut engagé sur la prépara-

avec des élèves de Chalierange. Deux-Vireux et Bouzicourt, en présence de tout le bureau fédéral, dont le président Dauchy anima grandement aussi les débats. Après un vin d'honneur offert par la municipalité au foyer local (siège du colloque) et un repas amical, les animateurs du jour se retrouvèrent, instrument en mains, aux côtés des musiciens locaux (dont c'était le concert annuel des membres honoraires) qui se trouvèrent ainsi renforcés par des musiciens de Charleville-Mézières (E. SNCF « Crescendo », Warca, Carignan, pour un concert totalement inédit dans les annales de la Fédération, et fort apprécié, alliant défilés classiques, morceaux de genre et fantaisies sur des airs de G. Bécand et d'Edith Piaf, l'harmonie locale offrant le verre (terminal) de l'amitié.

Sur le plan musical, le grand événement fut le double concert de l'H.M. de Charleville-Mézières, qui, sous la direction de J. Moscato, interpréta brillamment des transcriptions difficiles pour harmonie de l'ouverture de « La Flûte Enchantée », la « Symphonie No 8 (L'Inachevée) », le final de la « Symphonie du Nouveau Monde » et « Humoresque », pouvant certes faire oublier les cordes, mais révélant un travail en profondeur et une maîtrise parfaite de cette grande musique symphonique. La seconde partie, toute différente, puisque composée d'œuvres modernes, conçues pour harmonies, parfaitement interprétées, put satisfaire entièrement un public nombreux, déjà conquis.

Ce concert aura été redonné pour les fêtes de Pâques, à Couvin (B) où l'H. des Deux-Vireux se sera également produite, la Belgique ayant vu aussi les harmonies de Sedan et de Carignan à la cavalcade de Florenville, tandis que celle de Stenay aura retenti des cuivres et bois de l'H.M. de Vouziers, avec laquelle les jeunes musiciens de Chalierange font aussi leurs premières armes. Les jeunes élèves de l'H. SNCF de Charleville-Mézières ont reçu leurs prix entre deux airs typiques de l'orchestre bavarois que dirige leur chef, M. Kownacki. Les deux plus jeunes groupes de la F.M.A., « Crescendo » (de P. Chartogne) et instrumental « Diapason » (de G. Lechène) se sont unis pour un concert classique (Albinoni, Bach, Haendel, Mozart) en l'église de Vrigne-aux-Bois, et doivent être satisfaits de cette première expérience goûtée par 300 auditeurs.

Félicitons, pour terminer, M. Grenier, président de l'H.M. de Reihel, qui vient d'être promu officier dans l'Ordre national du Mérite.

AUBE ET HAUTE-MARNE

LANGRES

Fédération Musicale Aube-Haute-Marne. — Un stage musical de qualité.

La première semaine des vacances de Pâques, c'est une heureuse initiative de M. B. Millot, directeur de l'École de Musique de Joinville (Haute-Marne) qui a conduit à Spredlingen en Allemagne de l'Ouest — ville jumelée aux Joinvillois, un groupe de 25 élèves de 12 à 18 ans accompagnés de leurs professeurs et de leur directeur pour un stage musical qui comportait : 3 pianistes, 10 clarinettes, 2 flûtes, 2 saxos, 2 trombones, 3 trompettes d'Harmonie, 2 tubas, 1 batteur.

Le séjour avait été bien dosé — les matinées étaient consacrées aux activités musicales : 1 heure d'exercice de gammes et de déchiffrage par groupes instrumentaux — trois quarts d'heure de théorie musicale — 1 heure de répétition pour les instruments à vent et 1 heure d'interprétation pour les pianistes. Quant aux après-midi et aux soirées elles étaient consacrées par « rencontres » et à des visites, notamment à l'aéroport de Joinville, 2ème d'Europe — deux soirées furent des répétitions d'ensemble d'orchestre profitables ! — A la fin du séjour, un concert donné dans la grande salle des fêtes obtint un succès que n'oublieront pas les musiciens joinvillois et leurs professeurs qui interprétèrent sous la direction de M. B. Millot, le programme suivant :

- Extrait de musique pour un feu d'artifice de Haendel ;
- Annen Polka (Strauss) ;
- Modern Tempo (Darling) ;
- Zaribal (Abel) ;
- Prélude et Toccata de Debussy ;
- et 2 valses de Chopin par les pianistes.

La valeur de ce stage, sa réussite était à signaler. Tous les jeunes de l'École de Musique de Joinville en sont revenus enchantés. Il serait à souhaiter que bien des Ecoles de Musique puissent en réaliser de semblables pour les plus grand bien de tous les élèves en particulier et de nos sociétés en général, dans lesquelles, c'est ce que nous souhaitons, ils viennent s'intégrer.

D. BORNOT

BOUCHES-DU-RHONE

Sainte Cécile à Trets

C'est le dimanche 17 novembre 1974, que l'Harmonie Musicale Tretsaise a fêté sa patronne Sainte-Cécile. Après un concert très réussi, sous la baguette de son chef M. Gilbert Fayau, qui fut donné dans la salle de la Roche, un apéritif réunissait au siège tous les musiciens et amis de la musique, mais plus particulièrement les élèves de la Société, qui ont participé aux examens fédéraux de fin d'année.

Le Président d'honneur des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, M. Paul Courtial sut, en termes choisis, féliciter les élèves et leur dire ce que les Sociétés Musicales attendent d'eux, c'est-à-dire assurer la relève.

Vers 13 h., le banquet réunissant quelques 120 convives à la cantine municipale. A la fin du repas, le Président Charles Agnel remercia tous ceux qui par leur collaboration aidèrent l'union musicale. Ensuite M. le maire sut dire toute sa satisfaction d'avoir sur sa commune une phalange telle que cette société et combien cette musique était appréciée par les Tretsais. Ce fut ensuite M. le conseiller général du canton qui prit la parole pour dire sa reconnaissance pour toute la joie qu'apporte la musique à notre canton. Et, pour terminer, ce fut M. Paul Courtial, qui prit la parole pour excuser le Président Amalbert qui, retenu dans le nord du département, ne put être des nôtres cette année. Le Président d'Honneur nous dit toute l'activité de notre fédération, basée toute entière sur les sociétés musicales elles-mêmes, car si vous n'existiez pas, nous n'existerions pas ; nous n'existerions qu'à travers vous ; devint nous dire le Président Courtial et c'est bien vrai, car notre fédération existe sans cesse pour le plus grand bien de nos sociétés.

Ensuite, après quelques chansons, ce fut le bal de famille qui réunissait tous les amis de la société.

Le lendemain lundi, après avoir été reçus suivant la coutume par les Echevins de la commune, l'allocution traditionnelle réunissait de très nombreux convives et, après chansons et histoires, on se sépara tard dans la soirée en prenant rendez-vous pour l'année prochaine.

Sainte Cécile à Auriol

C'est le dimanche 1er décembre 1974, que fut célébrée la fête de la Sainte Cécile par les musiciens des Amis Réunis d'Auriol.

Tout a commencé dès 9 h 45 par un grand défilé dans les rues du village qui nous conduisit à l'Eglise Paroissiale, où une Messe en musique fut célébrée par M. l'abbé Olivier, curé de la paroisse. Pendant cette messe, quelques morceaux de circonstance, judicieusement choisis par notre chef M. Louis Rebuffat, furent exécutés. Après la messe, vers 11 h 30, dans la salle municipale, ce fut un concert de musique, qui fut offert à la population et qui devait exciter notre phalange, sous la baguette du maestro Louis Rebuffat. Après un apéritif d'honneur servi au cercle Saint-Pierre, pendant lequel M. Charles Agnel, représentant la Fédération des Sociétés Musicales des B. du R., eut le plaisir de décorer de nombreux musiciens pour 30, 45 et 60 ans de musique au sein de la même société des Amis Réunis.

Un banquet fraternel et de bon goût fut offert. A la fin du repas, le vice-président M. Bosc, qui remplaçait le Président M. Henri Aubert très sérieusement souffrant, nous dit quelques mots pour remercier tous les Amis de la Société et former des vœux pour le rétablissement du président.

M. le curé nous dit toute sa joie d'être parmi nous en ce jour de fête et souhaita longue vie à la musique et souhaita longue vie à notre chef de musique M. Rebuffat. Notre chef de musique M. Rebuffat prit ensuite la parole pour nous dire d'une façon très émouvante qu'il avait eu le matin même une conversation avec le Président Aubert qui comme nous le disions plus haut est retenu chez lui par la maladie. Les recommandations du Président Aubert, sont pour une bonne continuité de notre musique.

M. Charles Agnel, représentant le Président Amalbert qui nous dira en quelques mots tout le travail de notre fédération au service de nos Sociétés Musicales. Il insista surtout sur la nécessité de créer une école de musique au sein de la Société car ce n'est que par ce moyen que nous pourrions assurer une suite à nos activités musicales. Cette magnifique journée s'est terminée par une soirée intime avec Gilbert Fayau et sa mini-formation et c'est dans une ambiance sans égale que nous nous sommes séparés fort tard, en gardant le souvenir de cette charmante journée.

Sainte Cécile à Cadolive

C'est le dimanche 24 novembre 1974 que la Philharmonie de Cadolive a célébré Sainte-Cécile. Après un concert très apprécié, et fort bien préparé par l'exécuté sous la baguette de M. Rémy Busso chef de musique le banquet traditionnel eut lieu dans la salle du Cercle de l'Avenir où nombreux furent les musiciens et amis de la musique.

Après le repas le président Cometti prit la parole pour remercier tous ceux qui avaient contribué à cette fête et pour dire aux musiciens toute sa joie de les voir aussi nombreux assister à Sainte-Cécile. Il leur demanda de continuer dans cette voie afin que la musique populaire ne meure pas dans ce village du bassin minier. Après ces paroles d'encouragement de M. Roger Jacquet, maire de Cadolive, ce fut le président des Sociétés Musicales des B.-du-R., M. Clément Amalbert, qui, en quelques mots choisis, sut nous dire toute sa joie d'être parmi nous aujourd'hui et nous exprimer toute la sympathie de la Fédération. Il sut nous dire le travail toujours plus important que fait notre Fédération pour toutes nos sociétés musicales.

Un bal de famille nous a permis de nous dégourdir les jambes et de terminer cette journée dans la joie et dans une ambiance familiale.

De Frescobaldi, nous écoutâmes ensuite un « Prélude et fugue » aux accents larges, majestueux, et de Debussy, une poétique « Réverie ».

Deux mouvements (récit et polonaise) du « 2ème concerto pour clarinette », de Weber, nous firent apprécier un jeune soliste : Jacques Rivallan, premier prix du Conservatoire de Versailles. Une technique assurée, une sonorité pure et nette...

Ce Concerto, ainsi que « Réverie », étaient dirigés avec souplesse par Michel Boisgard, directeur adjoint.

L'ensemble de trompettes « Pupitre 4 », composé de Georges Douillard, Bernard Huguet, J.-C. Le Voader et Daniel Leriche, qui est également compositeur, s'est également produit, s'exécutant la fanfare de « La Péri », de Paul la Fanfare de « La Péri », de Paul Dujakas, faisant valoir la richesse des cuivres et le talent des instrumentistes de ce quatuor.

L'Harmonie nous entraîna, grelots sonnants, dans un charmant « promenade en traineau », de L. Anderson et nous introduisit dans le folklore d'outre-Atlantique, avec « American folk rhapsody numéro 3 », de Grundmann, pièce originale et pittoresque.

Le concert s'acheva brillamment avec « La grande porte de Kiev », finale des « Tableaux d'une exposition » de Moussorgsky, pages descriptives et colorées, écrites originellement pour piano et merveilleusement orchestrées par Maurice Ravel.

Mme Paule Thual présenta les auteurs inscrits au programme et les œuvres interprétées, commentant par ailleurs, ces dernières avec autant d'esprit que de pertinence.

BRETAGNE ET ANJOU

Lorient, le 16 mars 1975. Palais des Congrès

Orchestre Symphonique Lorientais Hommage à Maurice RAVEL

Sous la direction sobre et précise d'Henri Bouche, l'orchestre symphonique lorientais a brillamment commémoré le centenaire de la naissance de Maurice Ravel.

L'illustre enfant de Ciboure méritait bien, qu'à l'exemple d'autres villes, Lorient lui rende hommage, à travers sa musique, laquelle, par sa clarté, son esprit — que relève parfois un brin d'ironie — la délicatesse de ses harmonies et le subtil raffinement de ses orchestrations peut être considérée comme une des plus authentiques manifestations du génie français.

A telle enseigne, nous avons applaudi la « Pavane pour une infante défunte », quatre des six pièces composant le tombeau de Couperin, pages pleines d'agrément et de délicatesse, que Ravel composa en hommage au génial claveciniste français du XVIIIème et à la mémoire de certains de ses amis, fauchés en pleine jeunesse, pendant la première guerre mondiale à qui, d'ailleurs, ces morceaux sont dédiés et le célèbre Boléro, au rythme obsédant, avec (bravo !) Jean-Michel Collet à la classe claire.

La première partie du programme était consacrée à Mozart, avec une « rillerie musicale » toute empreinte d'une verve malicieuse et satirique et le Concerto numéro 20 en ré mineur pour piano et orchestre, remarquable par la perfection de sa forme et la beauté de sa ligne mélodique. En soliste, Jean-Michel Mathieu, Premier Prix 1974 de l'E.N.M. de Lorient, s'y distingua par sa dextérité, son toucher déjà plein de maîtrise et sa très bonne technique. Ce jeune musicien ira loin.

Le concert, présenté par James Moreau, directeur de l'Ecole Nationale de musique, avec autant d'esprit que d'érudition, se termina sur un véritable bouquet : la fanfane de l'Arlésienne, de Georges Bizet, enlevée avec brio. Compliments à l'orchestre Symphonique lorientais pour ce gala de grande qualité, qui révéla des solistes de talent ou prometteurs : Marcel Crenne au violon ; M. Bertheau au hautbois ; François Brichard et Pierre-Louis Ducreux au cor.

M. Daniel Lesur, compositeur et inspecteur général de la musique auprès du secrétariat d'Etat à la Culture, l'honorait de sa présence ainsi que M. Allainmat, député, et M. Lagarde, maire.

Société Musicale de Musique de Lorient

Harmonie

Le quatrième gala de l'Harmonie Musicale a été donné le mardi 11 mars 1975 au Palais des Congrès. Nous avons eu le plaisir d'y noter la présence de M. Allainmat, député ; M. Lagarde, maire ; M. Le Molng, conseiller général et président de la Société. De nombreux conseillers municipaux ; M. Tesson, vice-président de la Fédération Musicale Bretagne-Anjou, ainsi que des personnalités les plus marquantes de notre ville.

Devant un nombreux public, l'excellente Harmonie Musicale, formée de 65 exécutants, a donné, sous la baguette attentive et pleine d'autorité de Georges Galinier, son quatrième gala depuis sa constitution.

Des pupitres solides, étoffés, équilibrés, une homogénéité sans faille et une qualité musicale fruit d'un travail considérable... Que de progrès au fil de ces quatre années.

Le programme, attrayant et varié, allait des œuvres classiques à des pièces de caractère. Il débuta par la célèbre « Marche de Radetzky », de Johann Strauss, à laquelle succéda l'ouverture de « Tancrède », opéra de Rossini, à l'orchestration grandiose et pleine de vivacité.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec une profonde tristesse, le décès, survenu après une longue maladie, de M. Jean Treuil, chef de l'Entente Musicale Sainte-Cécile de Brive. Ses obsèques se sont déroulées à Brive, le 15 mars dernier, à 10 h. 45, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

C'est un dévoué serviteur de la musique qui vient de disparaître. Sa perte sera cruellement ressentie par tous ses amis corréziens et plus particulièrement au sein de l'Entente Musicale Sainte-Cécile où il ne laisse que des regrets.

Nous adressons nos bien sincères condoléances, avec l'expression de nos sentiments de vive sympathie, à sa famille et aux membres de la Société pour laquelle il s'est tant dépensé.

Le président fédéral, A. RELIN.

NIÈVRE

Philharmonie municipale de Nevers.

Chaque année, la Philharmonie Municipale de Nevers, pour commémorer la fête de Sainte-Cécile organise un concert en la belle église Saint-Etienne de Nevers.

Pour ne pas faillir à la tradition, cette société donnait donc, sous la direction de Georges Bardin, directeur du Conservatoire de Musique de Nevers et de la Société des Concerts Nivernais, un concert de qualité le dimanche 8 décembre dernier. Une innovation avait toutefois été apportée dans le déroulement de ce concert. En effet, pour la première fois, Georges Bardin avait pensé adjoindre à sa formation harmonique une chorale composée des élèves des classes de chant et de solfège du Conservatoire, entourés de choristes anciens élèves ou amis de notre école municipale de musique.

Le programme comportait la Marche pontificale de Gounod, la Prière de Goguliot, les Vêpres siciliennes de Verdi, l'Hymne à l'art de Wagner la Chanson hindoue de Rimsky-Korsakov, l'Enchantement du Vendredi-Saint de Wagner, Sanctuary of the Heart de Ketelbey et enfin Prés du fleuve étranger de Gounod. Si nous connaissons le talent des solistes : Suzanne Pautrat, cantatrice, et Jean Callendret, saxophoniste, auxquels il convient de rendre un hommage mérité, les chœurs, accompagnés par l'orchestre surent donner, sous les « notes romanes » qui s'y prétaient admirablement, un relief étonnant aux œuvres interprétées et les applaudissements très nourris et prolongés attestèrent de la grande satisfaction du public qui emplit la nef, le chœur, les chaises et les bas-côtés de l'église. Sous cette ovation, le chef dut reprendre la baguette pour recommencer le dernier morceau « Prés du fleuve étranger ».

Mais ce succès vibrant devait avoir pour la Philharmonie de Nevers des conséquences importantes et bénéfiques sur le plan musical. Entièrement soutenus et encouragés dans ce sens par la municipalité de Nevers Georges Bardin et les membres du bureau de la Philharmonie décidèrent de profiter du programme préparé pour envisager des déplacements en dehors de Nevers.

C'est ainsi que la Philharmonie de Nevers se produisit avec les chœurs du Conservatoire dans les églises de Prémy le 14 décembre, de Joutet-sur-l'Aubois (Cher) le 12 janvier dans la collégiale de Clamecy le 19 janvier et en l'église d'Henrichemont (Cher) le 9 février. Partout, sans exception, l'accueil qui fut réservé à l'ensemble des musiciens et chanteurs ainsi qu'à leur chef Georges Bardin, par un public très nombreux et particulièrement attentif, fut enthousiaste et unanime.

Nous venons d'apprendre que cette formation se rendra à Châteaurox (Indre) le dimanche 20 avril en après-midi avec le même programme.

Nul doute que la Philharmonie Municipale de Nevers, les chœurs du Conservatoire et leur chef et directeur bien connu Georges Bardin obtiendront le succès que mérite cette action positive en faveur de la musique populaire.

De toute façon, un grand bravo pour cette heureuse initiative et ses franches réussites.

Congrès annuel de l'Union Départementale des sociétés musicales de la Nièvre.

Le 16 mars 1975 huit jours après le congrès de la Confédération Musicale de France à Paris, se tenait l'Assemblée générale annuelle de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre.

Les chefs de musique présidents et représentants des sociétés affiliées se trouvaient réunis à la mairie de Courmes-les-Forges, ville dont la renommée pour le traitement pour le diabète commence à franchir nos frontières.

Devant une assistance nombreuse et particulièrement attentive le président Jean Jussien, qui est également vice-président de la Fédération Musicale du Centre, après avoir observé une minute de silence en mémoire des musiciens disparus dévotionnellement écouta les sujets traités à l'ordre du jour. Il s'attacha plus parti-

CENTRE

Succès musical

Nous sommes heureux d'annoncer le succès obtenu en instrument au dernier concours d'excellence de la Confédération Musicale de France, par quatre élèves de notre Fédération qui avaient été admis à participer aux épreuves finales.

Il s'agit de : Marie-Christine Beney (Espoir de l'Accordéon de Fourchambault) 1er prix d'accordéon (basses chromatiques) ; Jean-Noël Melleret, 1er prix de cor ; Marc Salmon, 1er prix de trombone ; Alain Salmor, 1er prix de Saxhorn-basse, ces trois derniers de l'Harmonie Municipale de Vichy.

Nos vives félicitations. A. R.

VICHY

Dimanche 2 mars 1975 à 17 h., théâtre du centre culturel Valéry Larbaud, concert, par l'Harmonie municipale de Vichy, (direction André Relin).

PROGRAMME :

- 1) Marche Hongroise de la Damnation de Faust, H. Berlioz.
- 2) Carnaval (No 4 de la 1ère suite d'orchestre), E. Guiraud.
- 3) Scènes Bohémiennes, G. Bizet (1838-1875).
- 4) Mini-Symphonie Serge Lancelotti.
- 5) Fête Polonoise du Roi malgré lui, E. Chabrier.
- 6) Deux pas redoublés pour Harmonie et Batterie - Fanfare (tambour major : André Lafaye) : 1) Marche des bonnets à poil (1er Empire) arrangement de J. Furgetot ; 2) Louis XIV (défilé), M. Millot.

VICHY

Concert donné à la salle municipale des fêtes, le dimanche 16 mars 1975 à 17 h. par la société musicale de Vichy.

Ouverture du concert sous la direction de M. Marcel Gérard :

- 1) Parade Américaine (défilé avec tambours et clairons), G. Beson (arrangement L. Delbecq).
- PROGRAMME :
- 1) Direction : M. Jean Erard ;
 - 2) Westward-Mursh (Marche), Josef Neubauser ;
 - 3) Le Grand Mogol (Fantaisie), Audran ;
 - 4) Chants Russes, E. Lalo ;
 - 5) Les deux amis (Fantaisie), polka pour deux clarinettes, solistes : Resson Dominique, Le Duc Gilles, Louis Magnan ;
 - 6) Surprise-Party chez Vincent Scotto (pot-pourri), arrangement Delbecq ;
 - 7) Les Portes d'Or (pas redoublé avec tambours et clairons), R. Guyot.

CORRÈZE

Assemblée générale de l'Union départementale.

L'Assemblée générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Corrèze s'est tenue le 15 mars dernier à Tulle. Les huit sociétés adhérentes étaient représentées.

M. Jean Cheille, président de la Société Musicale « Les Enfants de Tulle » a été réélu à la présidence et M. Emile Galliard, président de l'Entente Musicale Sainte-Cécile de Brive a été désigné pour représenter l'Union Départementale auprès de la Fédération Musicale du Centre, en remplacement de notre ami ; le regretté Roger Dubat.

culièrement sur les points relatifs à l'orchestre départemental des jeunes musiciens de la Nièvre au Centre de promotion musicale Albert Ehrmann de Toucy ainsi qu'aux relations difficiles avec la Maison de la Culture et la direction départementale de Jeunesse et Sports, regrettant vivement que ces relations ne soient pas identiques dans les départements alors que dans certains d'entre eux des subventions sont obtenues, modestes peut-être, mais tangibles. Par contre il souligna l'action positive engagée par les quatre départements dans le cadre de la région de programme de Bourgogne.

Il insista plus particulièrement et demanda qu'un effort de chacun et de tous soit entrepris pour favoriser les abonnements et la diffusion du journal de la Confédération Musicale de France, l'achat de macarons au profit du Centre musical de Toucy dont le fonctionnement, par l'organisation de stages, devrait favoriser le développement de nos sociétés populaires de musique et la formation et l'épanouissement de nos musiciens amateurs et de leurs chefs.

Furent également étudiées les questions relatives aux examens fédéraux et de la musique à l'école. Si la première trouvait rapidement une solution équilibrée, la seconde, par contre, semble se heurter à des difficultés importantes dont seuls ont à pâtir les jeunes à qui l'on semble vouloir interdire le développement artistique et culturel pourtant préconisé dans tous les milieux. Mais, comme toujours, il faudrait tout faire avec rien !

Enfin, le président informa l'assemblée de l'idée mise sur pied par André Plotin, directeur de la Philharmonie Charloise et consistant à donner un concert le dimanche 23 mars dont la recette sera versée pour le fonctionnement du Centre de Toucy. Bravo pour cette heureuse initiative !

Le congrès se termina par une aubade offerte aux représentants des sociétés par la Fanfare Fougnoise à laquelle s'étaient joints des musiciens de la Lyre Guérisnoise, société jumelle, ayant le pot de l'amitié offert à tous par la municipalité de Pougues-les-Eaux.

Le président Julien remercia vivement M. le maire de Pougues et le président de la Fanfare Pougnoise de leur accueil et très cordial accueil.

Allons, la musique ne se porte encore pas si mal, malgré de très nombreuses difficultés, dans notre beau et bon pays du Nivernais !

Société des concerts Nivernais

L'Orchestre Symphonique de la Société des Concerts Nivernais présentait à la Maison de la Culture de Nevers, le mardi 18 mars, à 21 h., le deuxième concert de sa saison musicale 1974-1975.

C'est devant une salle comble, plus de mille personnes, que l'orchestre, placé sous la direction de Georges Bardin, directeur du Conservatoire de Musique de Nevers débuta ce concert avec l'interprétation de la 5ème Symphonie de Dvorak, très nuancée et dans laquelle on retrouve tous les éléments du caractère slave de son auteur. Puis, venait une œuvre très brillante et très colorée par ses timbres et ses nuances : la rhapsodie norvégienne de Lalo dont l'exécution fut particulièrement appréciée du public. Cette pièce servait ainsi d'introduction à la Symphonie espagnole, du même compositeur, pour violon et orchestre et dans laquelle la difficile et délicate partie de violon soliste était assurée par John Cohen, professeur au Conservatoire de Nevers et membre du Trio classique de Paris.

Cet artiste à la chaude sonorité et à l'archet généreux se tira admirablement des sérieuses difficultés de la partition et termina sous les applaudissements chaleureux et prolongés qui l'obligèrent à revenir saluer plusieurs fois le public.

La présentation choisie et émaillée d'anecdotes, prouvant la valeur musicale de son auteur, était assurée par Maurice Bertin-Denis.

Un concert qui comptera, comme beaucoup d'autres déjà, dans les annales de la société des Concerts Nivernais ce dont nous la félicitons très vivement.

CHAMPAGNE ET MEUSE

MARNE

VITRY-LE-FRANÇOIS

Le Cercle des XVII, une Société en pleine expansion

L'Harmonie du Cercle des XVII, qui célébrait le centième anniversaire de sa fondation il y a 5 ans, a connu, au cours de sa longue existence, des périodes fastes, certes, mais aussi bien des vicissitudes.

Après quelques années de quasi-stagnation, elle est en passe de se classer parmi les meilleures sociétés d'amateurs de notre région.

Sous l'impulsion de son conseil d'administration, que préside M. Morin, et grâce au concours d'un jeune chef dynamique et compé-

tent, M. Chanut, la Société Vitryate connaît aujourd'hui un nouvel essor, avec 60 musiciens aux pupitres et de nombreux élèves, tant au solfège qu'aux instruments.

En ce qui concerne la formation artistique, la fusion de l'Ecole du Cercle avec l'Ecole Municipale de Musique, dont M. Chanut est également directeur, réalisée l'an dernier, permet d'augurer d'excellents résultats dans l'épanouissement de la musique à Vitry-le-François.

Les derniers concerts, suivis par un nombreux public, ont apporté la preuve d'un intérêt croissant pour notre formation musicale.

Le samedi 22 mars, plus de cent candidats aux examens fédéraux étaient présentés devant un jury présidé par M. Jantzy, vice-président de la Fédération Champagne-Meuse.

Nous savons que les examinateurs se sont montrés très satisfaits du niveau d'instruction constaté lors des différentes épreuves, et ont tenu à rendre hommage à M. Chanut et à ses éminents collaborateurs pour des résultats très prometteurs pour l'avenir de la musique à Vitry-le-François, et en particulier pour celui du Cercle des XVII.

ILE-DE-FRANCE

PARIS

Concert de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le samedi 15 mars 1975, l'Orchestre Symphonique de la Régie Autonome des Transports Parisiens donnait à la salle Gaveau, sous la direction de Georges Fossler, son troisième et dernier concert de la saison d'hiver 1974-75.

Le programme débutait par la Suite d'Orchestre tirée de l'opéra Le Tsar Saltan, de Rimsky-Korsakov. Une sonnerie de trompette, toujours la même, annonce chacune des images de ce conte de fées, à la manière du classique « Il était une fois... ». On retrouve dans cette œuvre gracieuse la richesse et le coloris de l'orchestration de Rimsky-Korsakov, avec, au 3ème mouvement, une nette reminiscence de Shéhérazade.

Jean Sibelius, qui s'imposa dès ses premières œuvres, eut la chance, à trente-deux ans, de se voir accorder par l'Etat une pension à vie pour lui permettre de se consacrer uniquement à la composition. Vénéré dans son pays comme peu de compositeurs l'ont été, il fut le symbole même du nationalisme finnois, et, dans les heures graves que connut sa patrie, certaines de ses œuvres ont pris la valeur de chants de partisans. Ce fut notamment le cas du poème symphonique Finlandia, qui terminait la première partie du concert.

La seconde partie était consacrée à la Symphonie Cénévone, de Vincent d'Indy. Le compositeur avait trente-six ans lorsqu'il écrivit cette symphonie, dont le principal élément est une mélodie populaire qu'il avait entendue dans ses montagnes du Vivarais. Le thème, chanté dans l'introduction par le cor anglais, ne cesse de se répéter au long des trois mouvements de cette œuvre, où le piano n'est qu'un instrument soliste parmi les autres, et non un instrument concertant. Christiane Augustin a su le maintenir dans ce rôle, dialoguant avec la masse instrumentale dans une fusion cons-

tante et parfaite, sous la baguette précise de Georges Fossler.

Le concert se terminait par Interlude et Danse espagnole, extraits de La vie brève, de Manuel de Falla. Cet ouvrage, qui obtint en 1905 le prix d'un concours organisé par l'Académie Royale des Beaux-Arts, est plus un poème symphonique avec chants qu'un véritable opéra. Bien que le règlement du concours ait expressément prévu que l'œuvre primée « serait jouée publiquement, et avec tout l'éclat voulu, dans un théâtre de Madrid », il n'en fut rien, et c'est seulement en 1913 qu'elle fut créée à Nice, avec un grand succès, et en 1914 à Paris, à l'Opéra-Comique. De chaleureux applaudissements accueillirent l'exécution délicate qui fut donnée de ces deux extraits.

Après avoir salué, Georges Fossler prit la parole pour annoncer, avec une émotion bien compréhensible, que, devant prochainement quitter la direction de l'Orchestre Symphonique de la RATP, ce concert était le dernier qu'il donnait à la tête de cette phalange artistique dont il a été le fondateur et qu'il a dirigée avec tant de cœur et de talent pendant 35 années. Il remercia tous ceux qui, au cours de cette longue période, l'ont aidé dans sa tâche, d'abord ses musiciens, et ensuite son public, qui par sa présence fidèle aux concerts, lui a témoigné tout l'intérêt qu'il prenait à ses efforts pour monter des programmes sortant des sentiers battus.

Devant les applaudissements prolongés de la salle, Georges Fossler dut biffer La vie brève. Et c'est avec un peu de mélancolie, comme chaque fois qu'on tourne une page, que le public se retira lentement.

UN AUDITEUR.

PANTIN

Concert de l'Harmonie Municipale

Le samedi 13 mars dernier, l'Harmonie Municipale de Pantin a donné un concert en la salle des fêtes de la rue Edouard-Vaillant, sous la présidence d'honneur de M. Lainat, maire de Pantin.

Le programme se composait d'œuvres originales et variées, dirigées par M. Jean Gallet, directeur de l'Harmonie et de son Ecole de Musique. Les élèves tambours et clairons exécutèrent tout d'abord la Marche Héroïque du Roi Jean, de Coiteux, au caractère solennel. Ensuite vinrent les Airs hétérogènes, d'Ameller ; cette œuvre, composée spécialement pour harmonie, a fait ressortir tous les pupitres dans chacune de ses parties, et fut très appréciée du public. Puis le quintette, composé de jeunes de moins de 25 ans, interpréta Rengaines, de Souris, sous la baguette de M. Veran, sous-directeur. Enfin l'Ouverture d'Orphée aux enfers, d'Offenbach, termina la première partie du concert avec en solistes Mme Rapaud, à la flûte, et MM. Avera et la clarinette, Lathelize au hautbois, et Galland au saxophone ténor.

La seconde partie débuta par le pasodoble Toros y sol, de Urzuegrota. Puis MM. Salvador Estelles, au cornet, et Marcel Jorand, au baryton, interprétèrent Commérages, un duo-polka de Egal. Des extraits des Folies Mazarguaises, de Tomasi, mirent ensuite en valeur le pupitre des flûtes. Enfin Gamineries, de Lenoir, et Porgy and Bess, de Gershwin, furent très applaudis.

Et pour finir cette agréable soirée, les tambours et clairons firent entendre la Marche Broadway City, de Veiford.

DUBOIS-GACHE.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

Rayon Musique : 28, rue de la Chapelle, PARIS 18e Tél. : 205.85.39.
Rayon Majorettes : 39, rue de Lisbonne, PARIS 8e Tél. : 522.34.00.

S.A. DENIAU-PIQUET

Deux concerts de l'Harmonie Municipale

Comme chaque année, l'Harmonie Municipale de Pantin a donné un concert dans chacune des deux maisons de retraite locales, les 19 janvier et 2 février, en présence des membres de la municipalité.

Après avoir présenté ses bons vœux aux pensionnaires, l'Harmonie, sous la baguette de son directeur, M. Jean Gallet, a fait entendre : la Marche héroïque du Roi Jean, de Coiteux ; Le Grand Mogol, d'Audran, dirigé par M. Lucien Veran, sous-directeur ; Linons et dentelles, valse de Fillon ; Commérage, de Egal, polka exécutée par MM. Estelle au cornet et Jorand au baryton ; La poupée de Nuremberg, d'Adam, dirigée par M. Roger Dubois-Gache, sous-directeur ; Orphée aux enfers, de Jacques Offenbach ; Gamineries, de Lenoir, et pour finir, deux pasodobles, El Capoe, de Parera, et Toros y sol, de Urmeiata.

La seconde partie, consacrée à un spectacle de variétés, a été assurée par l'Union Musicale des deux Cares de Pantin et de Naisy-le-Sec, sous la direction de M. Roland Leveau.

L'ensemble du programme a été présenté par M. Pichot.

Heureux d'avoir passé un agréable moment à entendre les airs et chansons de leur époque, les pensionnaires ont vivement remercié les exécutants par leurs applaudissements chaleureux.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Concert de Gala de « La Boulonnaise »

Le 22 mars 1975, à 21 h., sous la présidence de M. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt, la Société Municipale de Musique « La Boulonnaise » donnait son audition annuelle dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Pour ce concert de gala, M. Bruno Mayant, directeur de « La Boulonnaise », avait préparé un programme bien fait pour plaire à l'auditoire nombreux de mélomanes réunis à cette occasion, et pour lequel M. Flerre Deblèvre avait écrit une musicologie digne de ses connaissances artistiques et que présentait M. Yves Morlier.

Après que l'Harmonie, pour ouvrir le concert, eut fait entendre son Indicateur, transcrit et arrangé par M. Bruno Mayant, la partie classique exécutée en première partie comportant : l'Ouverture de Patrie, de Georges Bizet, puis les deux mouvements, allegro moderato et andante con moto, de la 5ème Symphonie en si mineur, l'« Inachevée », de Franz Schubert, qui est une des plus belles pages de l'époque romantique ; et enfin, terminant cette première partie, en hommage à Maurice Ravel à l'occasion du centenaire de sa naissance, la Pavane pour une infante défunte, où le cor solo, M. Bernard François, put faire

preuve de toutes ses qualités d'interprète.

Avec la seconde partie on glissait vers un répertoire moins classique, avec en transition deux œuvres fort attachantes : le Final des Tableaux d'une Exposition, de Moussorgsky, « La grande Porte de Kiev », où l'éclat des cloches et des culvres compose un tableau sonore des plus colorés ; et le Final de la Symphonie No 5, dite « Le nouveau monde », d'Anton Dvorak, universellement connue et qui, avec ses Danses slaves, est son œuvre la plus populaire. Ce fut alors une sélection sur West Side Story, de Leonard Bernstein, qui charma les jeunes, et aussi les anciens, présents dans la salle. Enfin, à un moment d'émotion planant sur l'assistance lorsque l'Harmonie attaqua, sur un tempo solennel bien rythmé, la célèbre marche « Vieux camarade », de Karl Teike ; ce morceau était en effet exécuté à l'intention de M. Robert Nefli, chevalier du Mérite et du Devoir, ancien cor-alto à « La Boulonnaise » (de 1903 à 1973) et doyen de la Société (88 ans), qui malheureusement est actuellement hospitalisé.

Pour terminer ce concert par un final éblouissant, la Batterie-Fanfare réunie à l'Harmonie faisait entendre successivement : Salut au 85ème, de Petit ; Cherbourg, de Paul André ; et Marching throw Georgia, de Glenn Miller.

L'entracte nous avait permis d'assister à une cérémonie bien sympathique. Tout d'abord M. Georges Gorse, ancien ministre, maire de Boulogne-Billancourt, remit à M. Le Due, président de « La Boulonnaise », pour sa longue activité au service de la musique, le croix de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres. Puis, assisté de M. Gérard de Vassal, maire adjoint, délégué aux Affaires Culturelles, il remit à MM. Degrand, Jongis et Prévot, pour leurs 50 années d'activité musicale et d'appartenance à « La Boulonnaise », la médaille des Vétérans de la Confédération Musicale de France.

Il faut féliciter M. Bruno Mayant pour le succès de cette soirée musicale, saluée par de nombreux et chaleureux applaudissements, qui ont prouvé aux musiciens et à leur chef tout l'intérêt pris par l'auditoire au programme présenté et à la valeur de son exécution.

UN AUDITEUR.

MIDI

NARBONNE

Avec la Lyre Narbonnaise

Malgré les rigueurs d'un hiver renaissant, de nombreux Narbonnais avaient tenu à assister ce vendredi 21 mars, au premier concert de gala offert par la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursan, en la salle du Palais du Travail à Courson, le succès qu'il méritait, car le programme qui le composait était vraiment appétissant :

- 1) A travers la Georgie P.R., de Glen Miller ; 2) La pie voleuse, ouverture de Rossini ; 3) Andalouise, fantaisie sur l'opérette de F. Lopez ; 4) Petite musique de nuit, 1er mouvement, allégo de Mozart ; 5) In the mood, fox de Andy Razaf et Joé Garland ; 6) Scènes pittoresques, Jules Massenet : a) Marche, b) Air de ballet, c) Angélus, d) Fête bohème ; 7) Evocation, pasodoble de Cébrin.

Au cours de l'entracte, la Chorale du Minervois, d'Olonzac, placée sous la direction de M. R. Larrodé de Lézignan-Corbilières, forte de 20 exécutants talentueux, nous eûmes le plaisir d'écouter des chants du 17ème siècle et des chants contemporains. De la variété pour tous les goûts. Le tout d'excellente manière, grâce à des musiciens et des chanteurs aux qualités depuis longtemps reconnues. Le concert était placé sous la direction de M. Emile Espuna.

Parmi les personnalités, M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. Mécé, adjoint au maire de la ville de Narbonne, délégué à la Culture ; M. Antagnac, député de Narbonne ; M. Tournier, conseiller général de Narbonne ; M. Miro, maire de Coursan, et M. Louis Delprat, premier adjoint, etc.

Nous remercions tous les musiciens, dirigeants et en particulier notre estimé compatriote M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise, pour ce concert vraiment très réussi.

GLEBLANC PARIS
LA MARQUE DES ARTISTES
75020 - 403, Rue des Pyrénées

NORMANDIE

ARGENTAN

La Musique des Gardiens de la Paix applaudie par un public enthousiaste

Remarquable homogénéité, précision des attaques, nuances subtilement dosées, finesse, ampleur, intelligence de l'interprétation, Harmonie de taille européenne, enthousiasme, ovations... tels furent les mots relevés dans la presse... et dans les cœurs.

Répondant à l'appel de M. B. Chaplain, président, et de J.-P. Bouny, directeur, son ancien camarade de classe au Conservatoire National Supérieur, le commandant Principal D. Dondeyne, à la tête de la célèbre Musique des Gardiens de la Paix, nous présentait un programme très varié, dont voici quelques titres :

Ouverture des Maîtres Chanteurs, R. Wagner ; Trois pièces pittoresques, E. Chabrier ; Un Américain à Paris, Gershwin ; Aïra variés, Mohr ; Quadrille de la Chauve-Souris, J. Strauss ; Pavane, M. Gould ; Dixieland - Festival, Armstrong.

Dans cette immense salle des fêtes, nous avons relevé, parmi la foule des Argentanais venus très nombreux assister à ce remarquable concert, la présence de M. le Préfet de l'Orne et de Mme ; de M. le Sous-Préfet d'Argentan ; de M. le maire d'Argentan, conseiller régional, entourés de nombreuses personnalités.

DEVILLE

Beau succès pour la soirée Musicale de l'Orchestre de Deville

Samedi 1er mars, au Centre Culturel Voltaire de Deville, avait lieu le 2ème concert de la saison offert par l'Orchestre Symphonique de Deville.

Cette soirée était placée sous la présidence de M. M. Cozette, maire de Deville, entouré de conseillers municipaux ; de Mme C. Privat, conseiller général, et plusieurs personnalités de la commune.

Un nombreux public était venu encourager les organisateurs et applaudir le beau programme qui lui était proposé. Après que M. R. Bizet, président de l'OSD, eut pris la parole pour présenter la soirée et remercier les personnes présentes, le programme débutait sous la direction de Maurice Métayer par la majestueuse marche du Sacre extraite de « Le Prophète » de Meyerbeer. Puis ce fut une symphonie assez peu connue de J. Haydn, la No 99 en Mi b majeur qui est cependant très attachante avec ses 4 mouvements offrant une grande diversité.

En seconde partie Maurice Métayer présentait une célèbre suite de valse de J. Strauss « Légendes de la Forêt Viennoise » et pour terminer ce fut une sélection sur le charmant opéra-comique de Louis Ganne « Hans le joueur de flûte » malheureusement jamais joué au théâtre, car le livret est très poétique et la musique de Ganne vraiment ravissante.

Le jeune et dynamique sous-chef Rémy Métayer avait mis au point un prix d'un très gros laurier une œuvre symphonique malheureusement jamais jouée au théâtre, car le livret est très poétique et la musique de Ganne vraiment ravissante.

Toutes ces œuvres furent très bien accueillies par le public qui ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements aux dévoués musiciens et à leurs chefs.

Le programme était présenté et commenté avec distinction par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

Un intermède d'un genre nouveau à Deville fut offert avec le concours du « Mandolin-Club Bois-Guillaume ». C'est le seul orchestre à plectre de la région qui existe depuis assez peu de temps ; il réunit une vingtaine de musiciens (mandolines, mandoles, guitares). Cet ensemble qui comprend de très jeunes éléments est dirigé avec fermeté par Jean-Pierre David, qui composa son programme avec eclectisme en proposant une partie classique et une partie variétés.

La présentation est très soignée et l'interprétation des diverses œuvres fut accueillie avec chaleur par le public qui souligna par des applaudissements nourris et prolongés la qualité de cette jeune formation, laquelle doit être vivement encouragée.

Ce fut dans l'ensemble une soirée très réussie qui fait honneur à la bonne réputation de cette active société qu'est l'Orchestre Symphonique de Deville.

EURE-ET-LOIRE

BONNEVAL

Les Groupements de Musique et Sociétés Musicales d'Eure-et-Loire ont tenu leur congrès à Bonneval

Après La Loupe, l'an dernier, Bonneval a accueilli cette année le congrès de l'Union départementale des groupements de musique et sociétés musicales d'Eure-et-Loire : celui-ci s'est tenu dimanche dans la salle des répétitions fort bien rénovée de la société Sainte-Cécile, rue des Filloirs, à Bonneval. Prés de 80 personnes y assistèrent sous la présidence de M. Christian Péret, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie, président de l'Union départementale et directeur de l'Harmonie de Châteaudun.

Au bureau, M. Péret était entouré de MM. Jacques Maugrain (Chartres) et Fernand Huard (Châteauneuf-en-Thymerais), vice-présidents ; Almyre Brouillard (Châteaudun), secrétaire ; Abel Sébastien (Bonneval), trésorier, et Cordier (Chartres), conseiller technique permanent.

MM. Gaëtan Lamirault, conseiller général de Bonneval et Henri Martino, maire de Bonneval, devaient se joindre à eux au cours de la réunion.

Après le mot d'accueil du vice-président de la Sainte-Cécile au nom du président Jean Bellin, absent de Bonneval, excusé, M. Péret a remercié les congressistes venus nombreux et s'est félicité de voir une nouvelle société entrer au sein de l'Union : Lèves.

A l'appel des sociétés, il est apparu que la plupart de celles-ci étaient présentes. M. Péret a eu le plaisir de présenter le lieutenant Dellin, chef de la musique de la 2ème Région Aérienne en voie de constitution à Chartres ; il a demandé aux responsables de sociétés de musique de bien vouloir s'adresser à lui afin d'envisager l'incorporation des jeunes musiciens appelés au service militaire dans cette phalange.

Il a également souhaité la bienvenue à M. Fargas, nouveau chef de musique de Senonches.

Le compte rendu moral a été lu par M. Brouillard (il révèle que plus de 2.000 exécutants appartiennent à des sociétés du département) et le rapport financier a été détaillé par M. Sébastien qui n'a pas manqué de souligner les ressources restreintes dont dispose l'Union.

LES ELECTIONS

M. Péret a donné lecture de la lettre de démission de M. F. Huard, de Châteauneuf, démission rendue nécessaire par son départ de la région pour raisons de santé. M. Huard occupait le poste de vice-président et il a rendu, a précisé M. le président, de très grands services à la cause de la musique.

M. Huard n'a pas caché qu'il quittera l'Eure-et-Loire avec regret. Depuis 30 ans, il dirigeait la musique de Châteauneuf et il conservera un excellent souvenir de l'ambiance agréable trouvée au sein de l'Union départementale et qu'il souhaite voir se poursuivre.

Un autre membre est démissionnaire : M. Durand, de Janville et M. Langevin, de Dreux, qui n'assistent pas aux réunions, est considéré comme ne s'intéressant plus à l'Union.

Trois sièges sont donc à pourvoir.

A l'unanimité, M. Genin (Sancheville) est élu pour remplacer M. Durand ; M. Dufossé (Châteauneuf) est élu pour remplacer M. Langevin et M. J. Hurier (Courville) accepte de remplacer M. Huard à la vice-présidence.

D'autres questions ont été abordées : contacts avec la SACEM ; assurances ; assemblée générale extraordinaire d'Argentan ; congrès Saint-Lô.

Enfin, M. Christian Péret a évoqué le problème de l'éducation musicale dans nos campagnes où il y a des sociétés de musique et où la présence de professeurs itinérants serait nécessaire pour aider les chefs de ces sociétés, en donnant des cours de solfège et d'instruments. Il y a là un vaste mouvement d'information à lancer afin que les municipalités soient sensibilisées par cette question qui aurait évidemment une incidence financière relativement modeste si plusieurs communes intéressées d'une même contrée se regroupaient.

Nous reviendrons sur les détails de ces points débattus.

L'accent a été mis sur une meilleure éducation musicale de base dans les campagnes

Nous avons, dans notre numéro de lundi, rendu compte des grandes lignes du congrès de l'Union départementale des groupements de musique et sociétés musicales d'Eure-et-Loire qui s'est tenu

dimanche à Bonneval et qui a rassemblé les représentants de la plupart des 45 sociétés affiliées à l'Union : en tout quatre-vingts personnes.

Après les travaux administratifs : rapport moral, rapport financier, élections, un tour d'horizon a été accompli afin d'éclairer le mieux possible les sociétés de musique...

SACEM

Les relations avec la société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique sont bonnes et M. Besson-Léaud, délégué départemental qui s'est excusé par lettre de ne pouvoir à son grand regret participer au congrès a fourni quelques intéressantes précisions dont M. Péret donne lecture.

Ainsi, la SACEM ristourne 50 % des droits pour deux bals ou deux concerts payants par an à chaque société qui le demande, cette somme étant reversée à condition que la société l'utilise pour l'achat d'instruments. Ainsi, en 1974, plusieurs sociétés musicales d'Eure-et-Loire ont été concernées et il a été ristourné au total 1.556,50 F, les factures faisant foi du bon usage de la rétrocession.

● Au sujet de l'assurance contractée, il est précisé qu'en cas d'accident à un instrument, la moitié du coût de la réparation est prise en charge.

● M. Gaudichau (Brou) fait état d'une circulaire dont il vient d'avoir connaissance et qui fixe à 562 F de base les droits perçus pour chaque manifestation payante. Il estime ce procédé injuste car si la société joue devant une salle vide elle est vraiment pénalisée. M. Péret verra cette question.

● En cas de sortie-loisir d'une société, l'assurance fonctionne au même titre que pour une sortie officielle et couvre les participants normalement.

● Il est rappelé que les sociétés doivent, avant chaque concert payant ou gratuit, en demander l'autorisation à la S.A.C.E.M. ; il suffit d'indiquer la date et le lieu. Aucun changement pour les bordereaux à remplir après ces concerts.

EXAMENS

Afin de faciliter la tâche du jury, plusieurs centres sont créés pour recevoir les candidats aux examens fédéraux. Il est en effet apparu qu'il était possible de procéder à un regroupement de plusieurs sociétés qui pourraient choisir leur centre pour l'audition des élèves.

M. Sébastien estime en passant qu'il y a trop de candidats et que la moyenne est faible.

Les centres suivants sont choisis : Chartres (25 mai) ; Voves (24 mai) ; Nogent-le-Rotrou (31 mai) ; Châteaudun (date à préciser) ; Courville (4 juin) ; Senonches (7 juin).

Les quatre premiers centres seront inamovibles ; Courville et Châteauneuf seront choisis une année sur deux ainsi que Senonches et La Loupe. Ce sera donc au tour, cette année, de Courville et Senonches.

L'EDUCATION MUSICALE DANS LES CAMPAGNES

M. Péret développe un sujet qui lui tient à cœur et dont l'importance n'échappe à personne.

L'éducation musicale dans les petites villes ou les campagnes, aux endroits où existent des sociétés de musique, est de plus en plus difficile. Le chef de musique, qui en dehors de cette fonction, a très souvent une activité professionnelle, n'a pas le temps ou peu de temps pour former ses élèves.

La solution idéale serait que, dans chaque commune où existe une société, il puisse y avoir un professeur à temps complet ; or, pour des raisons financières, cela ne serait pas viable, la charge étant trop lourde.

Une autre solution consiste, et celle-ci apparaît comme souhaitable et possible, à avoir des professeurs itinérants étrangers aux sociétés qui viendraient donner des cours de solfège et d'instruments dans plusieurs communes. Ainsi, en organisant un circuit de 4 communes, nombre idéal pour une bonne rotation, les frais seraient moindres. Un genre de syndicat pourrait être créé pour le regroupement des communes concernées, chacune subventionnant suivant des normes à conclure les sociétés et celles-ci appointeraient les professeurs.

A ce sujet, M. Péret annonce que l'Eure-et-Loire fait un peu figure de parent pauvre dans la distribution des subventions par le conseil général. Dans le Loiret, par exemple, le groupement départemental reçoit 3.600 F pour le fonctionnement de son bureau, de la part de l'assemblée départementale ; l'Eure-et-Loire n'accorde que 1.800 F (et encore la subvention a-t-elle l'an dernier été augmentée de 100 F). Toujours pour le Loiret, une subvention de 50.000 F est attribuée à l'ensemble des sociétés présentant des élèves, une subvention de 85.000 F est attribuée d'autre part à l'ensemble des communes ayant une société de musique.

Dans l'Eure, des aides substantielles sont apportées pour l'épanouissement de la musique. D'autres exemples pourraient être cités.

Mais M. Péret pense que, tout d'abord, il revient aux municipalités concernées de prendre conscience du rôle important joué par la société de musique dans une commune ; un musicien ne s'improvise pas exécutant ; il lui faut des bases, il doit connaître le solfège, il doit apprendre à jouer, et cela ne se fait pas du jour au lendemain.

On ne fait plus de la musique de la même façon qu'elle était pratiquée il y a quelques décennies. Si on n'y apporte pas de remèdes, d'ici dix ans, faute de professeurs, faute d'écoles de musique, un certain nombre de petites sociétés disparaîtront.

Il convient, dès à présent, d'établir une étude et de connaître l'avis des conseils municipaux.

M. Péret précise bien qu'il ne s'agit pas de supplanter les chefs de musique, mais de les aider. Des professeurs, il y en a ; des jeunes, prix de conservatoire, sont prêts à tenir le rôle d'éducateurs itinérants.

S'il y a compréhension de la part des conseils municipaux, alors le conseil général sera vraisemblablement disposé à nous appuyer financièrement, en raison du but que nous poursuivons et de l'effort que nous déployons avec désintéressement puisqu'avant tout c'est la formation de nos élèves qui est notre préoccupation.

Il est proposé d'envoyer une lettre aux maires des localités où existe une société musicale et il est demandé aux congressistes d'expliquer aux édiles ce qu'on attend d'eux.

« Alors, si les conseils municipaux comprennent notre position, acceptent de nous aider, déclare M. Péret, je suis sûr que d'ici cinq ans nos sociétés musicales changeront de physionomie ». Nous devons réveiller chez nous le sentiment musical et nous y arriverons, j'en suis sûr ».

Un rapport sera chiffré et il paraît opportun de prévoir deux professeurs pour enseigner à tour de rôle dans les communes : cuivres et anches, chacun se chargeant du solfège. La dépense, répétée, serait relativement modérée.

En terminant, M. Péret indique bien que, dans son esprit, ce projet ne saurait en aucun cas être pris par les chefs de musique comme une restriction à leurs prérogatives mais, au contraire, apportera à ceux-ci un appui extérieur dont ils tireront de satisfactions puisqu'ils auront, à la base, des éléments mieux préparés aux tâches qui les attendent au sein de la formation qu'ils dirigent.

LE BANQUET

Après avoir décidé que le congrès 1976 se tiendra le dernier dimanche de février, à Senonches, l'assemblée s'est séparée.

Un peu plus tard, un banquet excellent s'est déroulé à la salle des fêtes toute proche, dans l'ambiance amicale qui ne fait jamais défaut lors de ces retrouvailles annuelles.

M. Gaëtan Lamirault, conseiller général, prononça au dessert l'allocution suivante :

« Monsieur le président, Messieurs, Messieurs,

J'ai le plus grand plaisir à me retrouver parmi vous aujourd'hui, et j'ai répondu sans hésiter au président Péret lorsqu'il m'a demandé de participer à cette réunion. Je ne suis pourtant pas ce qu'on peut appeler un musicien ou un mélomane.

Sans doute parce que je n'ai pas pu aller à la musique, ou parce que la musique n'a jamais pu aller jusqu'à moi, au temps de ma jeunesse.

Ceux d'aujourd'hui ont sans doute plus de chance. Tous ou presque disposent d'un récepteur à transistors, d'un électrophone, parfois d'un magnétophone. Le disque s'est répandu au moins aussi vite, et c'est fort bien ainsi. Mais cela ne veut pas dire que votre tâche en est facilitée pour autant, et personne n'ignore les difficultés de recrutement de nos sociétés musicales.

Car apprécier la musique est une chose, mais la servir, comme vous la servez, est une performance qui ne tolère pas la facilité.

Au même titre que les sportifs, dans un autre domaine, votre école est celle de l'effort et de la persévérance en même temps que celle du goût. Je devrais dire du bon goût, puisque chacun se plaît à remarquer que les plus modestes de vos fanfares et de vos harmonies s'ingénient à produire et interpréter des œuvres de la meilleure qualité.

J'ai remarqué d'autre part que vos chorales et sociétés musicales d'Eure-et-Loire se trouvaient souvent à l'honneur dans les palmiers, dans le cadre de la fédération de Normandie, comme au-delà de ses limites.

Je vous félicite tous puisque vous voilà réunis, en vous assurant de mon intérêt pour ce que vous faites.

Notre assemblée départementale n'ignore pas votre fédération nor-

mande, d'ailleurs, et l'encourage chaque année d'une subvention.

En terminant, je veux encore vous souhaiter des travaux féconds, un rayonnement mérité et beaucoup de succès auprès des foules, comme auprès des jurys.

La Sainte-Cécile de Bonneval, dirigée par M. Abel Sébastien, son directeur, interpréta plusieurs morceaux avec le renfort sympathique d'amis, parmi lesquels le lieutenant Dellin, chargé de la création de la musique de la 2ème région aérienne à Chartres, dont il est le chef.

Ainsi s'est achevé ce congrès 1975 qui aura permis à l'Union de montrer sa vitalité et ses espoirs.

CHATEAUDUN

Le Concert de Printemps de l'Harmonie

Il serait banal de dire que l'Harmonie a donné un brillant concert devant une salle comble... tel fut pourtant le cas samedi soir où l'attachement des Dunois pour leur société de musique ne s'est pas démenté.

La salle du théâtre municipal paraissait, en effet, exigüe pour le désormais traditionnel concert de printemps de l'Harmonie, qui se transforme pour la circonstance en « harmono-symphonie ».

Ce furent d'abord les jeunes de l'orchestre de l'école de musique qui apparurent sur les planches après un duo pour mandoline et guitare pour nous faire entendre « Moulin Rouge » puis, avec un nombre impressionnant de jeunes choristes, « Les Drapeaux de l'Europe », adaptation par Laurent Delbecq, du célèbre final de la « 9ème Symphonie » de Beethoven, composé sur « Ode à la joie » de Schiller. L'Harmonie n'a pas de souci à se faire, elle pourra puiser dans l'orchestre « junior » de solides éléments pour l'avenir.

Avec « Extracte » de Gilbert Layens, les clarinettes de l'Harmonie ont eu à interpréter une partition ardue dont l'exécution fut parfaite.

Le public fut invité ensuite à se transporter au Sénégal d'où nous parvint, dans le lointain, l'appel mélodieux de la trompette, premiers accents des « Heures sénégalaises » que Jean Avignon composa au retour d'une mission et qu'il dédia au Président de la République du Sénégal, M. Léopold Senghor. Aux appels des trompettes répondent les accords légers du hautbois, des clarinettes et de la flûte, ou le son plus ample de la basse ; au point du jour s'éleva dans le silence une psalmodie qui enfila, la joie de la musique éclate et croit avec le soleil. La nuit tombant, la prière se développe en mosquée. Avignon a remarquablement traduit l'atmosphère qui régne au Sénégal, son évocation est précise, elle invite à un merveilleux voyage et on le suit sans peine dans les rues mouvementées de la cité à l'heure du marché, où dans la solitude d'un coucher de soleil en terre africaine. Les musiciens n'ont pas choisi la facilité en présentant cette partition aux rythmes toujours renouvelés ; le public a accueilli avec satisfaction cette œuvre originale qui apporta une agréable diversion et une note folklorique appréciée à cette soirée.

« L'Artésienne » première et deuxième suites de Georges Bizet, fut le moment le plus agréable du concert, qui associa les instruments à vent et les cordes. Ce chef-d'œuvre coloré de l'art dramatique a été particulièrement bien traduit par un ensemble homogène. Le solo de saxophone — alto, interprété par M. Godet au cours du « Prélude » fut remarqué ainsi que l'interprétation sans la moindre faille du « Menuet » à la flûte par Marjorie Siglovec.

Cette dernière œuvre, surtout, nous a amené à constater que l'Harmonie qui se cherchait parvient peu à peu à équilibrer ses différents pupitres, à trouver une cohésion qui lui faisait parfois défaut ; les attaques se font plus affirmées, les instruments se répondent franchement, sans heurts. Le respect des nuances nous a semblé également plus nettement marqué, même si dans ce domaine, des progrès restent à faire.

Chaque concert de l'Harmonie voit celle-ci nous présenter une technique qui s'affine ; c'est le juste résultat d'efforts longs et renouvelés qui commencent à porter leurs fruits ; nul doute qu'elle continuera à évoluer dans ce sens.

Parmi le public, nous avons noté la présence de MM. Parès, sous-préfet ; Gauchery, maire et président de l'Harmonie ; de membres de l'assemblée communale ; le lieutenant Merle, commandant la compagnie de gendarmerie de Châteaudun ; Sébastien, directeur de la Sainte-Cécile de Bonneval, etc.

SUD-EST

SAVOIE

UGINE

Harmonie Municipale « L'Echo du Mont Charvin »

Seconde prestation de l'hiver, le concert du 16 février présentait deux parties bien distinctes. En première partie, le quatuor de saxophones dans un répertoire varié nous permettait d'apprécier la qualité de cet ensemble, constitué de membres de notre société et de notre directeur, M. Castagnède. Sans vouloir réitérer l'éloge de ce saxophoniste de grande classe

qu'est M. Castagnède, l'on ne peut passer sous silence la qualité, la virtuosité et la très grande technique de ce premier prix du Conservatoire de Paris, principal animateur de ce quatuor que le public apprécia à sa juste valeur.

En deuxième partie, quatre œuvres étaient au répertoire de l'harmonie. « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Borodine, cette musique très imagée, nous transporte sur cette piste lointaine, au rythme balancé de la caravane qui passe et disparaît dans le lointain. Œuvre facile et très parlante que nos musiciens exécutèrent dans le style.

Franz Von Suppé est surtout connu par sa « Cavalerie Légère », cheval de bataille de nos musiques d'amateurs. Notre harmonie avait choisi « La Dame de Pique », œuvre du même compositeur dans laquelle se côtoient fougue et délicatesse. Une exécution nette et précise permit d'apprécier la puissance des différents pupitres.

« Prélude », de Rachmaninoff, page très courte, conte toute la misère et l'épuisement de forêts halant un bateau sous la morsure du fouet... Un peu de nuances, un peu plus de sensibilité, auraient permis une meilleure prestation de cette œuvre si caractéristique.

L'ouverture du « Barbier de Séville », de Rossini, est mondialement connue. Musique brillante, pétillante, gaie et facile... À écouter elle présente de nombreuses difficultés aux musiciens amateurs. Il serait trop aisé de critiquer cette exécution, aussi me contenterai-je de souligner la maîtrise de notre directeur dans les différents mouvements de cette œuvre.

Dans une agréable ambiance, le verre de l'amitié réunissait exécutants et sympathisants et clôturait cette excellente soirée.

P. BALEGNO.

HAUTE-SAVOIE

Ce département qui fait partie de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est a une organisation particulière. Il comprend, en effet, 3 fédérations : celle du Faucigny, celle du Chablais et celle de la région d'Annecy.

Chacune de ces fédérations a son autonomie propre, miroir de sa situation géographique et de son attachement au folklore régional, très profond en Haute-Savoie. Par roulement, chacune de ces fédérations est destinée pour représenter le département de la Haute-Savoie auprès de la Fédération du Sud-Est, chacune de ces fédérations prenant donc cette responsabilité tous les 3 ans.

Pour l'exercice 1975, c'est Paul Coudurier, directeur de la Caisse d'Épargne de Bonneville et président de la Fédération du Faucigny, qui devient le délégué départemental et le président de l'Union départementale des Fédérations musicales de la Haute-Savoie, assisté de Marcel Delzant, secrétaire général.

C'est, d'autre part, avec le concours de Henri Fache, président de l'Union départementale en 1974, cette Fédération du Faucigny qui, l'an dernier a organisé le 58ème Congrès de la Fédération du Sud-Est, tenu le samedi 29 juin 1974, à Megève, suivi le lendemain, dimanche, de la magnifique fête des musiques du Faucigny.

Bien que quelques mois nous séparent de ce congrès et de la fête qui le suivit, il nous est agréable d'en rappeler le déroulement, et de remercier M. Gilbert Le Bescond, maire de Megève et conseiller général, son conseil municipal et M. Pierre Feige, secrétaire général, pour la si cordiale réception des congressistes.

Megève ! quel nom prestigieux pour la beauté de son site, pour son rayonnement national et international auprès de tous les amoureux du ski et des organisations de concours pour ce sport de neige ! Mais aussi une cité, comme tout le Faucigny et la Haute-Savoie, qui a gardé à la musique d'amateurs, une place privilégiée par le nombre des sociétés musicales, leur qualité, et le respect d'une tradition folklorique qui en fait le charme.

C'est dans le cadre exceptionnel du magnifique Palais des Sports de la ville de Megève que se sont déroulés les instances du 58ème Congrès de la Fédération du Sud-Est, animé par André Vettard, président adjoint, représentant Gabriel Rolando, souffrant excusé. Diverses salles mises gracieusement à la disposition des congressistes, par M. Denis Huard, directeur du Palais des Sports, pour les travaux des commissions, et pour l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire permirent une très belle tenue de ce congrès. Nous ne reviendrons pas sur ces travaux relatés par un compte rendu largement diffusé, mais seulement sur le vin d'honneur, offert par la municipalité, dans la grande salle du Palais des Sports où les congressistes eurent le plaisir d'écouter Fregosi et la musique d'Oberstdorf, ville allemande jumelée avec Megève.

Le lendemain, dimanche, un temps magnifique permettait aux congressistes d'assister à la 138ème Fête des Musiques du Faucigny. Et quelle fête mémorable ! Elle commença à 8 h. par la messe en musique, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, avec la participation des trompes de Bonne-sur-Menoge et de Jean-Charles Fregosi, titulaire des grandes orgues de Megève.

A 8 h. 30, réception des musiques avec casse-croûte savoyard. A 9 h. 15, sur un petit podium, remise des médailles et couronnement de la Duchesse du Faucigny, Mlle Geneviève Tissot. C'est un moment émouvant, par le charme évocateur du passé, en voyant arriver une jolie jeune fille, parée de sa toilette royale, accompagnée de ses demoiselles d'honneur, dans un landau d'époque attelé, et gravir le podium pour être couronnée Duchesse de Faucigny 1974, par P. Coudurier, président de la Fédération du Faucigny, entouré de nombreuses personnalités de la Haute-Savoie et de la Fédération du Sud-Est.

10 h. sonnait le départ du défilé des Sociétés musicales. Combien ? 25. Qu'il serait trop long de toutes citer, défilé composé d'harmonies, de fanfares, de batteries-fanfares, de trompes de chasse, venues de toute la Haute-Savoie, dans une tenue irréprochable, défilé auquel s'était jointe la musique allemande d'Oberstdorf, défilé de près de 4 kms, dont l'apothéose, devant un podium installé place de l'Eglise, le microcircuit d'ensemble, « Megève l'ensemble », composé par Florian Fregosi et sous sa baguette, fut magistralement interprété, honoré de la présence de plusieurs parlementaires, dont M. Maurice Herzog, député de la 5ème circonscription du Faucigny.

Et quels applaudissements de toute la foule rassemblée, venue, elle aussi, en partie, de toute la Haute-Savoie, et des congressistes, avoués-le, surpris et charmés d'une telle fête.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

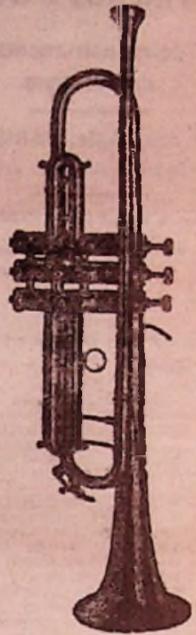
INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	425	575
CORNET, si b	495	640
BUGLE, si b	585	765
ALTO, mi b	795	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1475	1750
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4490	5370
TROMBONE à coulisse	600	815
TROMBONE à pistons	950	1175

LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1190
SAXO ALTO, mi b	1250
SAXO TENOR, si b	1550
SAXO BARYTON, mi b	2750
CLARINETTE, si b, super ébène	660
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?



GUILLARD - BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Oui, une fête, que ceux qui auront eu le plaisir de la vivre ne sont pas près d'oublier, en cette belle ville de Megève, si accueillante, reine des sports d'hiver et des villégiatures d'été.

Comment ne pas remercier tous ceux qui furent les artisans, avec tant de bonheur, de ce 58ème Congrès de la Fédération du Sud-Est et de cette magnifique fête des musiques du Faucigny : MM. Gilbert Le Bescond, maire de Megève et conseiller général, son conseil municipal, Pierre Feige, secrétaire général, Henri Fache, Paul Coudurier et Marcel Delzant, de l'Union départementale de la Haute-Savoie et du Faucigny, Florian Fregosi, directeur de la Musique municipale de Megève, son dévoué président Paul Gaidon, le Conseil d'Administration de cette société, et tous les musiciens et leurs chefs, qui, par leur prestation musicale au défilé et leurs concerts en divers points de la ville donnèrent un éclat exceptionnel à ce si beau dimanche du 30 juin 1974.

Paul WEINBORN.

Dans ce décor de classe qu'est l'ancien Palais Archépiscopal de François Méliand de Rohan, tout que pour s'abandonner à la contemplation, oublier la frénésie des jours présents et constater vraiment que pour un soir, au moins, « l'harmonie est dans la nature » comme l'affirmait Einstein.

Henri CIRAN

BORDEAUX

Congrès Régional Fédéral de 1975

Ce congrès a e lieu dimanche 20 avril, à 9 h., à la Maison cantonale, 42, rue de Nuits, Bordeaux-Bastide. Il était précédé d'un concert d'accueil par l'Harmonie de La Bastide et Lyre Bastidienne réunies, de Bordeaux, sous la direction de M. Lennart.

La circulaire annuelle spéciale pour le congrès a été adressée à toutes les sociétés avec l'ordre du jour.

Tous les musiciens et membres de sociétés peuvent assister au congrès. Responsables des sociétés, venez nombreux au congrès fédéral, ce qui s'y dira vous intéresse et ce que vous y direz intéresse tous les congressistes.

A 12 h., réception offerte par l'Harmonie de La Bastide et Lyre Bastidienne réunies salle du Prétoire de la Maison cantonale, et à 13 h., banquet du congrès chez les traiteurs Crouzet à Calicau en Entre-Deux-Mers à quelques kilomètres de Bordeaux (sortie de la ville par la route de Libourne que l'on quitte à l'intendant, en tournant à droite).

Hommage au dévouement à la Musique

En fêtant M. Fernand Elle, entouré de tous ses amis des diverses sociétés musicales bordelaises, du Grand Théâtre de Bordeaux et de nombreuses personnalités présentes, parmi lesquelles Me Duffourg, adjoint au maire, Jean Daugeat, conseiller municipal, Me Pernoo, directeur du Conservatoire ; M. Exposito, directeur des cours du Conservatoire ; M. Mora, directeur de la musique municipale ; M. Ciran, président fédéral ; M. Pironom, membre du Comité fédéral, etc., se profilait toute la vie musicale populaire de plus d'un demi-siècle, à Bordeaux et dans la région, et c'est ce que ne manqueront pas de souligner successivement MM. Mora, Ciran et Me Duffourg en prenant la parole, pour rappeler les mérites de celui qui dès l'âge de huit ans, fut enrôlé dans le cycle merveilleux de fraternité, de courage, de fidélité, de bonne volonté qui sont l'apanage des sociétés musicales.

C'était à « La Caudéranaise » où son père, lui aussi toute une vie passée au service de la musique, dirigeait avec une maîtrise et une force de conviction, qui furent pour le jeune Fernand Elle d'alors, la source vive où il puisa l'incomparable exemple dont il devait se souvenir toute sa vie, et ainsi une tradition de famille s'établissait.

Et ne se continue-t-elle pas avec le fils, notre ami Lucien Elle, musicien qualifié, dirigeant l'école

de musique, secrétaire adjoint de la Fédération, et le neveu Jean-Louis Elle dont le Grand Théâtre s'honore d'avoir fait éclore sa belle carrière, et tous deux formes au bon enseignement de notre Conservatoire.

Fernand Elle, talentueux tambour, caisse claire, timbaler et aussi corniste un certain temps, fut présent un peu partout où se réunissaient des musiciens... et jusque sur les planches des Bouffes Bordelais, ce temple de l'opérette, où jeune adolescent ses talents furent utilisés.

Affecté en 1918 au 114ème R.I. il entre à la musique militaire et rapidement devient moniteur de la batterie, passe ensuite à la musique du 6ème R.I. et en 1921, en Allemagne occupée est directeur de la Batterie régimentaire du 26ème R.I.

Revenu civil, il est à l'Harmonie de Cauderan, à celle du Bouscat, à Cestas, à Parentis-en-Born, à Talence et encore ailleurs.

1924, il entre à la Fanfare de Scène du Grand Théâtre et à la « Municipale », direction Sarraut, puis Jules Watelle et jusqu'à aujourd'hui avec M. Lucien Mora, au sein de cette belle phalange si habilement transformée par son chef, amplement renouvelée par son chef.

La médaille d'argent de la ville de Bordeaux qui vient d'être remise à Fernand Elle ne pouvait mieux être attribuée pour la pratique et l'animation musicale si magnifiquement accomplie à Bordeaux et tout le département.

Ajoutons que Fernand Elle qui a été aussi un enseignant distingué, est depuis de nombreuses années un des conseillers les plus écoutés de l'Union des Batteries et Batteries-Fanfares de la Fédération du Sud-Ouest, où il ne cesse de rendre les services les plus précieux.

Henri CIRAN.

SUD-OUEST

Participante au Mal Musical de Bordeaux la Fanfare Sainte Marguerite de Gradignan à l'honneur.

Apothéose d'un travail de plusieurs décennies, sous la fervente direction de M. Henri Dupart, professeur au Conservatoire National de Région de Bordeaux, et Vice-Président de la Commission Artistique de notre Fédération, la Fanfare Sainte Marguerite de Gradignan est inscrite au programme du Mal Musical International de Bordeaux, et donnera un concert dans la cour de l'Hôtel de Ville, à 20 h. 30, le 21 mai.

Tous les musiciens sont très fiers de cette consécration qui est faite à leur phalange, dont, entre autres, les auditeurs des « Musiciens du Soir » n'ont pas oublié l'exécution qu'avait e lieu dans l'église de Gradignan, au début de l'émission de Serge Kauffmann, et qui avait obtenu un certain retentissement.

Le 21 mai prochain, ce sera dans la cour d'honneur du Palais Rohan, pur joyau du XVIIIème siècle, aux façades fraîchement ravivées, que les musiciens de la « Ste Marguerite » prouveront, une nouvelle fois, avec quelle conviction, quel talent et quel amour de la musique, ils savent répondre aux exigences d'interprétation de leur chef talentueux Henri Dupart, pour lequel ils ont tous la respectueuse affection que mérite non seulement son talent mais aussi son apostolat musical.

Tous les musiciens des Sociétés Musicales Fédérées qui le pourront devront venir entendre ce concert qui fera honneur à la Fédération tout entière, et se joindre aux nombreux mélomanes qui viendront découvrir la valeur de cet ensemble de cultures vraiment extraordinaires et dont le chef a su si merveilleusement exhaler l'esthétique.

DRAPEAUX A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Ordrme. Tel. 08 24 87

POUR SOCIETES BANNIERES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes
Catalogue sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

TALENCE

Un concert de qualité en l'église de Margaux

Tout dernièrement, M. le curé Lachauffe accueillait les musiciens de l'Orchestre symphonique de Talence, leur permettant de se faire entendre au cours de l'office, en l'église de Margaux.

L'OST, sous la baguette de son chef Tony Cerf, interpréta magnifiquement « La Marche des prêtres d'Athalie », de Mendelssohn, et successivement : une œuvre de Ketelbey et « L'Avé Maria » de Schubert avec pour interprète Mme Barbey-Hostoins qu'accompagnait l'orgue Mme Ginestet.

Puis dans les chants russes de Lalo : MM. Mauvigney et Bonniot, solistes, surent exprimer par les chaudes sonorités de leurs violoncelles toute la délicatesse et la sensibilité de cette œuvre, soutenus par un accompagnement discret et efficace de tout l'ensemble. Ce fut au rythme lent et majestueux de la « Marche religieuse » de Wagner, que se termina cette brillante audition.

L'office terminé, musiciens et amis étaient conviés à Saint-Estèphe où devait les réunir un repas amical. M. Esquerré, président de l'OST, accueillait les personnalités invitées dont M. le docteur Buffet, représentant le maire de Talence, et Mme ; M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. le curé Lachauffe.

Au cours du repas, M. Esquerré félicita les membres du bureau de l'OST du travail effectué pour la bonne marche de la société tout en s'excusant de ne pouvoir, à cause de ses multiples occupations, apporter une aide plus concrète.

La parole fut ensuite donnée au docteur Buffet qui, très simplement exprima sa satisfaction d'assister à cette réunion amicale. Il adressa aux musiciens et à leur chef, ses félicitations pour l'excellente interprétation des œuvres entendues le matin à l'église.

En quelques mots, M. le curé Lachauffe dit avoir particulièrement apprécié la qualité musicale des œuvres interprétées au cours de la messe. M. Cerf, en termes émus, remercia tous les musiciens d'avoir apporté dans l'exécution du matin, toute leur âme, dans cet amour commun pour la musique.

M. Ciran remercia le maire de Talence et sa municipalité de l'aide morale et financière qu'elle apporte sans relâche au développement de la musique et fit l'éloge de cette école de musique. Puis vint l'heure des récompenses : Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest : M. Lasnier, diplômé avec médaille des jeunes musiciens ; Mme Reffin, diplôme d'honneur ; MM. Reigt et Méhamed, diplôme d'honneur avec médaille.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, M. Claverie, médaille de bronze ; M. Chaillot, médaille d'argent.

Mme Sabadie recevait des mains de M. Ciran, la médaille du gouvernement pour les services rendus à la musique. Après ces récompenses, Mlle Normandin remettait à M. Cerf, un buste de Beethoven au nom de tout l'OST.

Une agréable matinée musicale

La matinée donnée au Palais des fêtes, archicombles, avec l'audition des meilleurs éléments de l'école municipale de musique, lui font honneur, ainsi qu'aux professeurs dévoués.

On a pu apprécier Bordessoules Ferrer en duo à la clarinette, de Corbin au saxophone, Marceron au violoncelle, de Dupuy au piano, de Taine au violon, de Mlle Guadarrama au piano, de Franchi à la flûte, de Gelin au hautbois.

L'Orchestre symphonique de Talence, sous la direction de Tony Cerf, prêtait son concours à cette matinée et son interprétation de « la Marche religieuse de Lohengrin » de Richard Wagner fut particulièrement applaudie.

La chorale de l'école, sous la direction de Mlle Moustey, interpréta trois morceaux très applaudis.

L'ensemble des violons dirigé par Mme Lagardère, avec le « Gloria in Excelsis » de Boortmansky et l'orchestre d'accordéons dirigé par Mme Sixto-Thomas ont recueilli également la part d'honneurs de l'assistance.

Hors programme on eut le plaisir d'entendre au piano Mlle Pascale Saudray interpréter « Nostalgie » de sa composition.

Le député-maire accompagné de Mme Deschamps présidait cette audition. Dans son allocution il remercia élèves et professeurs, le docteur Buffet, conseiller délégué aux affaires culturelles ; M. Marchand, directeur de l'école de musique.

L'animateur du programme était M. Marchand. Les personnalités : outre les personnes citées, on notait la présence de M. Mora, directeur de la Musique municipale de Bordeaux, et de l'Orchestre de Chambre ; M. Salard représentant M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Mme Host, représentant M. Host, animateur musical en Aquitaine ; M. Esquerré, directeur de l'OST ; Mme Marchand, Mme Courrech.

GRADIGNAN

L'Ecole Municipale de Musique a donné son premier concert

La salle des sports de l'avenue Jean Larrieu a été le cadre d'un concert de grande qualité le 22 mars.

La fanfare Sainte-Marguerite donna une fois de plus la preuve des performances qu'elle peut atteindre dans l'ouverture de « Poète et Paysan », de Suppé. Le solo de M. Jacques Miquet, lauréat du Conservatoire National Supérieur de Paris, au saxo-tenor, fut particulièrement apprécié.

Avant de procéder à la remise des diplômes, au titre de l'année scolaire 1973-74, M. Jousset-Dubien, adjoint au maire, exprima la gratitude de la municipalité à l'égard de la Direction et des enseignants du Conservatoire National de Région de Bordeaux pour leurs conseils éclairés et leur participation aux jurys des examens. Il félicita le directeur et les professeurs de l'école municipale de musique pour les résultats obtenus : 56 lauréats sur 93 élèves inscrits. Compte tenu du niveau des épreuves et de la rigueur des jurés, ces félicitations sont tout à fait méritées.

L'audition qui suivit confirmait la justesse de ces affirmations.

La classe d'initiation aux méthodes actives de Mme Collienot constituait un ensemble de percussion avec partie vocale surprenant à tous égards.

Non moins surprenants furent Olivier Masse et Pierre Plaud, âgés de 6 ans, élèves de M. Leenart, qui donnèrent une démonstration de leur jeune talent au piano. David Janin, Michel Labasthe, élèves de Mme Mahe, Pascal Laure, Catherine Farisse et Elisabeth Feuillierat, élèves de Mlle Comas, leur succédèrent à cet instrument dans des œuvres de Barat, Haydn, Debussy, Mel Bonis et Bela-Bartok avec beaucoup de conviction.

Gilles Aumailley, Janick Marces, Patrick Masson, élèves de M. Plon, surent domestiquer cornets et trompettes pour leur faire ex-

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

primer les notes les plus percutantes et les plus fondées avec la même docilité.

Hélène Rat, Florian Ecalle et Catherine Daney, donnèrent une bonne prestation de cordes grâce à l'enseignement de M. Domine pour le violon et de M. Loffredo pour le violoncelle.

Olivier Flary et Patrick Basse, élèves de M. Looton, tonnent respectivement la flûte à bec dans une « Étude » et la grande flûte dans l'« Andante en ut » de Mozart. Patrick Basse interpréta cette dernière œuvre, longue et difficile, en sortant nettement du domaine scolaire pour atteindre le domaine artistique.

Cette même remarque fut faite à l'égard de Dominique Ballandras et Thierry Pinaud, élèves de M. Soler, et de Christophe Guichard, élève de MM. Leenart et Riva. Les deux premiers jouèrent à la clarinette, l'un le 1er mouvement du « Concerto » de Weber, l'autre des « Variations-Andantino » de Dutilleul. Le troisième excellait dans la « 1ère Arabesque » de Debussy au piano et dans « Histoire de Chats, Nos 4 et 5 », de Manon, à la percussion. Hugues Aumailley l'avait précédé dans la même œuvre (Nos 1 et 2).

Lionel Martin, élève de M. Thymel, évoqua au saxophone les « Papillons » volant de Porret et Albert Cadillon, Jean-Claude Chrétien, Bernard Rapaud et Jean-Louis Escurignan, élèves de M. Dupart, présentèrent un quatuor de trombones « Gallée », dont les difficultés furent surmontées grâce à l'application des interprètes.

La Fanfare Sainte-Marguerite, qui se produira bientôt à Bordeaux, dans le cadre du Mai musical, déclencha des applaudissements nourris et chaleureux en interprétant les 5ème et 6ème « Danses Hongroises », de Brahms, qui furent restituées avec toute leur vivacité et tout leur enjouement malgré l'absence des cordes que la maestria de l'orchestre fait oublier.

Celui-ci clôtura le concert par une pièce de parade américaine « Allo, ici... Allo, here New York » de Jochens, qui suscita l'ovation des spectateurs parmi lesquels on remarquait : M. Sainte-Marie, député-maire de Mérignac, et Mme ; M. Rouinegoux, maire de Gradignan ; M. Host, délégué régional de la musique en Aquitaine, et Mme ; M. Le Lann, Hellot et Mme, Larrieu, adjoints au maire ; Labasthe, Latrille, Mme Gemin et M. M. Papillon, conseillers municipaux ; M. Esposito, sous-directeur du Conservatoire national de région, représentant le maître Perno, directeur ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, etc.

M. Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, s'était fait excuser.

MARCILLAC

Heureuse commune, Marcillac-de-Blaye, qui possède une harmonie Union musicale, qui peut, par le nombre et la valeur de ses musiciens, assurer des programmes musicaux, même les plus difficiles, sous la haute direction de M. Daniel Lhoumeau, président-directeur.

En ce dimanche 19 janvier, ce qui fait plaisir à voir, c'est combien l'harmonie, la batterie et les majorettes sont estimées par la population qui est venue nombreuse.

A 11 h., dans la grande salle de la mairie, les musiciens prennent place, entourant la toute gracieuse reine de la musique, Mlle Marie-Noëlle Dupuy, et ses demoiselles d'honneur, Mlles Claudette Ossato et Suzy Lerreur.

On remarquait, près de M. Lhoumeau, M. le député Deliaune ; M. Penaud, conseiller général du canton ; maire de Saint-Aubin-de-Blaye ; M. Régis Sirdet, président du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzagnais, représentant le président Henri Ciran ; M. Etelain, maire de Marcillac.

Nous avons constaté que Marcillac possède non seulement une pléiade de musiciens, mais un fort groupe de jeunes musiciens et apprentis musiciens, issus de l'école de musique que dirige avec tant de compétence M. Daniel Lhoumeau.

Il est décerné de diplômes aux lauréats des examens de musique, les jeunes : Jim Vincent, Yvan Haute, Philippe Labrieux, Eric Vinsonneau, Christophe Courjaud, Michel Bréaud, Bruno Bréaud, Patrick Soulligne, Dominique Nicolon, François Hoclet, Franck Col, Isabelle Nadeau, Philippe Nadeau.

M. Arthur Courpou, porte-drapeau, reçoit une médaille d'argent et un diplôme, ainsi que les musiciens : Edmond Ramecourt, Henri Dupas, Michel Barré, Pascal Mornon, secrétaire ; Rémi Albin, trésorier.

Et M. le député Deliaune, au nom du ministre des Affaires culturelles, décore M. Daniel Lhou-

meau, de la médaille des Affaires culturelles.

M. Régis Sirdet félicita les nouveaux diplômés et décorés.

Ensuite, c'est la formation du cortège pour se rendre à l'église. En tête, les charmantes cannes-major, sous la direction de la chef-taine, Mlle Marie-Laure Meynard ; la Batterie-Fanfare de Braud-et-Saint-Louis et l'Harmonie de Marcillac, sous la direction de M. Daniel Lhoumeau.

L'office est célébré par M. l'abbé Constantin qui dit sa joie de recevoir les reines, les personnalités et ses amis musiciens. Il fait le panegyrique de Saint-Vincent, patron de la paroisse, fêté ce jour, en même temps que Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Un concert spirituel hautement apprécié par tous, sous la direction du chef Daniel Lhoumeau, est exécuté.

Après l'office, nouveau défilé, au monument aux morts, où la reine dépose une magnifique gerbe. Ensuite, concert public, pendant que les majorettes, eunnes majors font de gracieuses évolutions.

A 13 h., banquet et à la table d'honneur, M. le député, M. le conseiller général Régis Sirdet ; M. Etelain, maire ; M. Daniel Lhoumeau et Mme ; Mme Bergeon, bienfaitrice de la société ; M. Raoul Horaud, président d'honneur ; M. Daniel Rivière, président de la batterie de Braud.

Au dessert, M. Daniel Lhoumeau, à l'occasion de cette 47ème fête de la Sainte-Cécile, se réjouit du bon travail que ses musiciens ont accompli le matin, et remercie les personnalités qui ont répondu à son appel.

Il est très heureux de la bonne marche de la société.

M. Etelain, maire de Marcillac, dit toute sa joie d'avoir dans sa commune une formation musicale aussi florissante.

M. Régis Sirdet apporte le salut de la Fédération du Sud-Ouest et du Groupement des Sociétés musicales du Blayais-Cubzagnais et annonce que le prochain festival du groupement aura lieu à Saint-Savin-de-Blaye, le dimanche 1er juin, et invite tous les musiciens à y participer.

Et M. Gérard Dellaune, député, tire les conclusions de cette journée si bien remplie, dédiée à la musique et félicite tous les participants, particulièrement les décorés du matin et se réjouit de la bonne entente qui règne parmi ses nombreux amis de Marcillac.

Le glas a sonné longtemps...

Vincent Ranchoup, qui pendant plus de cinquante années a pratiqué, enseigné la musique, dirigé l'Harmonie Ancienne-Saint-Pierre-d'Yvrac et aussi plusieurs écoles de musique, à Artigues, Pompiégnac, Trèsses, Montussau, participé aux activités des diverses sociétés musicales d'alentour, Saint-Loubès, La Grave-Ambarès, Carbon-Blanc, victime d'un accident stupide, vient de disparaître.

Dans le monde musical de l'Entre-Deux-Mers, il v a laisser un vide immense. D'une activité sans relâche, on peut dire qu'il vivait pour la musique. Et c'est avec passion qu'il la servit, aussi depuis longtemps avait-il été choisi pour siéger au Comité fédéral et lorsqu'on le voyait apparaître on pouvait dire de lui : Voilà la fidélité.

Ses obsèques en cette ancienne et si belle église d'Yvrac, rassemblèrent tant d'amis, tant d'anciens élèves que le parvis recevait tous ceux qui n'avaient pu entrer dans le sanctuaire.

Au cours de la cérémonie, l'Harmonie Ancienne-Saint-Pierre-d'Yvrac exécuta la « Marche funèbre pour un Héros », de Beethoven, œuvre que le défunt affectionnait particulièrement, et M. le curé d'Yvrac prononça de très belles paroles pour retracer toute une vie de dévouement, de don de soi, tout ce qu'il fallait évoquer pour définir l'amour de la musique et la passion de servir qui étaient en Vincent Ranchoup.

Aussi lorsque vint l'offrande, le glas sonna longtemps pendant l'interminable défilé des amis, hommage bien mérité à celui dont le souvenir survivra longtemps au cœur de toute une population qui l'aimait tant.

ASSUREZ

LES MEMBRES

DE VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

Imprim. « La Vigie de Dieppe »

Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

VENTE EXCEPTIONNELLE DE CHEMISES D'UNIFORMES BLEU CIEL

En raison de la difficulté que nous avons à assortir la teinte entre deux fabrications, nous avons décidé de supprimer de notre catalogue les chemises bleu ciel et de solder notre stock à un prix très réduit jusqu'à son épuisement :

— CHEMISES D'UNIFORMES en tergal bleu ciel, col tenant, manches longues, 2 poches, pattes d'épaules.

Encolures normales du 34 au 46 56,00 F. au lieu de 80,00 F.

Petites encolures du 30 au 33 50,00 F. au lieu de 72,00 F.

port en sus.

IMPORTANT. — Nous prévenons notre clientèle qu'il peut y avoir une très légère différence de teinte d'une chemise à l'autre.

Si certains clients voulaient des chemises à titre personnel, nous pouvons les fournir même par unité.

MÉLODIES - SÉLECTION

COLLECTION DE JULIEN PORRET

Nous présentons sous le titre de MELODIES-SELECTION une nouvelle collection de transcriptions d'œuvres classiques célèbres pour trompette, corne ou tous instruments à trois pistons en sib et en clé de sol avec accompagnement de piano. Ces transcriptions ont été faites avec le plus grand soin par l'éminent artiste Julien PORRET dont les qualités de pédagogue sont connues dans le monde entier. Les quatre premiers morceaux de cette collection viennent de paraître :

CHANSON DE PRINTEMPS de Mendelssohn (moyenne force) 12,00 F.

LETRE A ELISE de Beethoven (moyenne force) 12,00 F.

IMPROMPTU HONGROIS (3ème Moment Musical) de Schubert (moyenne force) 9,00 F.

PLAISIR D'AMOUR de Martini (facile) 9,00 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38-11-58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES